Paraît depuis 1913
Tirage: 12,000

LA LIBERTÉ

15¢ Vol. 64 No 1 SAINT-BONIFACE, MERCREDI 7 AVRIL 1976

VICTOIRE DES E.F.M.

La Manitoba Teachers' Society (M.T.S.) endosse le principe de l'école entièrement française

(voir page 2)

Projet de secrétariat des coopératives canadiennes-françaises

par DANIELLE PIGEON

Après la Fédération des Francophones hors Québec, l'Association de la Presse francophone hors Québec, on entend maintenant parler des coopérateurs francophones "hors Québec" qui voudraient une affiliation plus concrère au Conseil Canadien de Coopération.

En effet, plusieurs représentants des mouvements coopératifs français hors Québec se réunissaient à Toronto, sous les auspices du Seocrétariat d'Etat, les 26, 27 et 28 mars derniers. Presque toutes les provinces avaient un ou plusieurs délégués y compris le Québec dont les représentants, de grandes personnalités du monde coopératif, étaient là à titre d'invités, étant tout de même conviés à participer aux discussions. Les frais des participants étaient absorbés par le Secrétariat d'Etat sauf en ce qui concerne le Québec. Un représentant du Manitoba, M. Denis Maynard nous a donné quelques informations à ce sujet.

Les mouvements coopératifs francophones hors Québec désirent des relations plus étroites et suivies avec le Conseil Canadien de Coopération afin d'éviter l'assimilation au mouvement coopératif anglophone, le Cooperative Union of Canada et ce, par la mise en place d'un bureau chef ou secrétariat permanent à Ottawa — ou ailleurs — conjointement peut-être avec la Fédération des Francophones hors Québec dont M. Hubert Gauthier est le président.

(SUITE PAGE 24)



PHOTO CHARLES LAVACK

Cette photographie fait partie du concours de photographies qui aura lieu au Centre Culturel de Sainte-Anne durant la semaine du 18 au 24 avril prochains. Une invitation est lancée aux gens de la région qui veulent participer à ce concours.

Éditorial

"HORS QUÉBEC" - ATTENTION . . .

L'expression "hors Québec" semble devenir à la mode. Au moment de la présentation du rapport du Groupe de Travail sur les minorités de Langue française, à l'automne, des représentants des groupes canadiens-français ont fondé "La Fédération des Francophones hors Québec" qui a immédiatement entrepris de faire pression sur le Secrétariat d'Etat pour obtenir la mise en application des recommandations du Groupe de Travail sur les Minorités de Langue française, dont les plus importantes sont la création, au sein du ministère, d'une Direction dont le titulaire aurait le rang de sous-ministre adjoint et qui s'occuperait des minorités de langue française, et une réallocation budgétaire destinée à acheminer plus d'argent vers les groupes minoritaires francophones. Les représentants de la Fédération sortirent insatisfaits des résultats d'une rencontre avec le Secrétaire d'Etat, le 27 novembre. "La Fédération, écrivit alors le président de la Fédération des Francophones hors Québec, ne saurait se satisfaire des réponses présentes de l'Honorable H. Faulkner, de la forme de dialogue instaurée par le Secrétariat d'Etat, ni de la promesse d'une prise de position définitive pour le 31 mars 1976. Dans le climat actuel, en considérant les modalités avancées par l'Honorable H. Faulkner, la décision qui risque d'intervenir ne saurait guère être favorable aux communautés francophones minoritaires".

L'Honorable Faulkner tint sa promesse et rendit une réponse à la Fédération la semaine dernière. En fin de semaine, on nous annonçait que cette réponse était "à l'étude" et qu'on nous en dirait plus long au cours des prochains jours. Au moment d'aller sous presse nous recevons une convocation à une conférence de presse "où les détails de la réponse du Secrétaire d'Etat, l'Honorable Hugh Faulkner, ainsi que les réactions de la F.F.H.Q. seront rendues publiques". Cela se passera jeudi de cette semaine. Doit-on comprendre que la situation n'est pas trop claire? On peut imaginer que si la Fédération avait obtenu ce qu'elle avait demandé, elle l'aurait allègrement proclamé immédiatement. Il y a toujours le danger, lorsque l'on transige avec les gouvernements, de "rêver en couleurs", de s'imaginer qu'il suffit de présenter des demandes, de faire pression, pour obtenir ce que l'on veut. Les choses se passent bien lentement au sein des ministères où les demandes arrivent de toutes parts. Enfin, il y a la "politique". Si le ministère pose tel geste, accepte telle requête, tel geste, telle décision peut, risque de provoquer d'autres réactions, des réactions d'ailleurs, d'autres groupes. Ainsi de suite. D'où l'extrême lenteur du processus de décision au sein des ministères.

■

Il y a quelques semaines, ce sont les journaux de langue française "hors Québec" qui se sont constitués en association dans le but principal d'obtenir une part plus considérable de la publicité payée par le gouvernement fédéral. Les hebdomadaires du type non-commercial, ne peuvent survivre sans la publicité commerciale payée. Or, le gouvernement fédéral, on le sait, dépense chaque année des millions en annonces payées dans les média.

La semaine dernière, on a appris qu'une réunion a eu lieu, à Toronto, de représentants des coopératives canadiennes-françaises "hors Québec", à laquelle, toutefois, des représentants du mouvement coopératif québécois étaient "invités". Le bulletin de nouvelles qui rapportait l'événement laissait entendre que le but de cette réunion était de créer un secrétariat des coopératives canadiennes-françaises "hors Québec" (Voir l'article de Danielle Pigeon, en page 11). Des renseignements obtenus de personnes compétentes, dont certaines étaient à la réunion de Toronto, indiquent clairement que pour exister, un tel secrétariat aura besoin de l'appui du mouvement coopératif québécois.

■

Ces réunions de représentants de groupes divers se tiennent la plupart du temps "sous l'égide du Secrétariat d'État". C'est-à-dire que c'est le Secrétariat d'État qui paie les frais de déplacement et de logement des participants. (On nous dit cependant que les "invités" du Québec à la réunion de Toronto étaient à leurs frais".)

On comprend que ces associations, groupes, fédérations ont besoin d'argent, ne pourraient pas fonctionner sans des fonds considérables. Il faut aussi comprendre que les organismes que créent ces groupes, des secrétariats, par exemple, ont pour tâche principale d'obtenir des fonds du gouvernement fédéral. Il y a, comme ça, à Ottawa, des centaines de bureaux dont les titulaires ont pour tâche de surveiller les intérêts de leurs groupes: les grandes entreprises, les groupes ethniques, les Indiens, etc. On appelle ce genre de travail du "lobbying", c'est-à-dire du travail de pression.

Il est compréhensible que les millions se trouvant à Ottawa, on regarde là-haut. Mais comme toutes les énergies de nos groupes sont orientées vers la survie de la francophonie, il ne faudrait pas oublier que si l'argent est à Ottawa, c'est au Québec que se trouve le centre de la culture française en Amérique, et que c'est au Québec que se trouvent les ressources culturelles, ressources qui manquent tellement "hors Québec". Il y aurait peut-être lieu, parallèlement, d'instituer des "lobbies" à Québec... Sans des liens culturels étroits avec le Québec, les millions auront peu d'effets...

Jean-Jacques Le François

Le M.T.S. endosse le principe de l'école française

C'est une victoire éclatante qu'ont remporté jeudi dernier Les Educateurs Franco-Manitobains à la 57e réunion annuelle de la Manitoba Teachers' Society. Les E.F.M. y ont en effet obtenu l'endossement, par la presque totalité des 236 délégués représentant les quelque 12,000 membres de la M.T.S., d'une résolution visant à faire adopter le principe de l'école entièrement française pour les étudiants francophones. On se rappelle les documents préparés par le Bureau de l'Education Française dont le plus récent et le mieux connu, "Pour un Réseau d'Ecoles Françaises". L'adoption de la motion des E.F.M. se situe dans ce mouvement qui semble se généraliser au Manitoba français pour l'obtention, dans le cadre de la Loi 113, d'une politique d'éducation française, partant d'un programme d'enseignement en langue française, partant d'écoles françaises. Fait à noter, sur les 236 délégués, seulement une vingtaine étaient des Francophones. Voici le texte de la proposition des E.F.M.:

A — QU'IL SOIT RÉSOLU QUE la "Manitoba Teachers' Society" accepte la politique suivante concernant l'éducation française:

1) L'ÉCOLE FRANÇAISE EST CELLE QUI ASSURE LE MIEUX L'ATTEINTE DU DOUBLE OBJECTIF DE PRÉSERVER ET D'AMÉLIORER LA LANGUE DE L'ÉTUDIANT FRANCOPHONE.

2) L'ÉCOLE OU LES PROGRAMMES D'IMMERSION EN FRANÇAIS SONT LE MEILLEUR MOYEN D'ATTEINDRE LES OBJECTIFS DE TOUS LES NON-FRANCOPHONES QUI DÉSIRENT DEVENIR VÉRITABLEMENT BILINGUES.

B — DÉFINITION DE L'ÉCOLE FRANÇAISE

Qu'il soit aussi résolu que la "M.T.S." encourage l'établissement d'écoles françaises qui seront administrées par les commissions scolaires du Manitoba, et qui devront:

a) utiliser la langue française comme langue d'enseignement, de communication et d'administration; et

b) créer une ambiance favorable au développement de la langue française.

C — PROGRAMMES ET ÉCOLES D'IMMERSION

Qu'il soit aussi résolu que la "M.T.S." encourage la création d'écoles ou de programmes d'immersion en français et développe en collaboration avec les E.F.M. des directives claires et précises en ce qui concerne:

a) le fonctionnement de telles écoles et programmes.

b) la possibilité de transfert d'une école ou d'un programme d'immersion à une école française, là où les parents ou les étudiants le désireraient.

c) la formation et le développement professionnel des enseignants responsables de telles classes d'immersion.

D — ADMISSION ET POSSIBILITÉ DE TRANSFERT

Qu'il soit aussi résolu que:

1) Les écoles françaises soient accessibles à tout étudiant qui désire recevoir un enseignement en français et peut s'exprimer en français à condition toutefois que l'entrée au niveau de la maternelle et de la première année ne soit refusée à aucun étudiant.

2) Les écoles ou programmes d'immersion en français soient accessibles à tout étudiant non-francophone qui désire s'inscrire à de telles écoles, etc.

3) Que là où l'école d'immersion ou le programme d'immersion en français n'existe pas pour quelque raison que ce soit, que l'école française soit alors accessible aux étudiants non-francophones.

E — IMPLANTATION

Qu'il soit aussi résolu que la "M.T.S." en collaboration avec les E.F.M.:

1) Etudie les moyens qui permettraient l'établissement d'une façon graduelle et progressive d'écoles françaises selon le rythme des circonstances et les situations particulières de chaque commission scolaire, et

2) Etudie immédiatement les exigences pédagogiques et financières qui permettront aux enseignants de rencontrer leurs obligations professionnelles en matière d'éducation française.

F — INFORMATION ET ÉVALUATION

Qu'il soit aussi résolu que la "M.T.S." insiste auprès du Ministre de l'éducation et des commissions scolaires pour qu'il assure:

1) La révision et l'évaluation périodique des prévisions légales et financières de même que les règlements qui gouvernent l'éducation française pour s'assurer que ces prévisions et règlements rencontrent les besoins du moment.

2) Le développement et la mise en application d'un programme d'information auprès des parents manitobains quant aux prévisions légales, financières et autres qui gouvernent l'éducation française tant au niveau de la province qu'au niveau des divisions scolaires, permettant ainsi aux parents de faire un choix judicieux basé sur une meilleure compréhension des programmes et des services qui leur sont disponibles.■

L'EXÉCUTIF DE LA S.F.M. POUR L'ANNÉE '76-'77

La Société Franco-Manitobaine nous présente son exécutif pour l'année '76-'77. Dans l'ordre habituel:

JEAN-MARIE TAILLEFER, premier vice-président. — Malgré sa jeunesse apparente, il est un des vétérans de l'équipe, puisqu'il termine cette année son deuxième terme. A l'école de La Broquerie, son village natal, on a tôt fait de découvrir sa sagesse naturelle, la finesse de ses analyses et la pondération de ses vues, et on l'a nommé assistant principal. Les mêmes qualités le désignaient tout naturellement comme premier vice-président de la S.F.M.

DR GÉRARD ARCHAMBAULT, président. — Il a le coeur si manitobain qu'on a peine à croire qu'il est né à Duck Lake, Saskatchewan. Il faut en dire autant de son épouse Stella, fille d'un des grands artisans de l'A.C.F.C. de la Saskatchewan. Pour être bien sûr d'exercer sa profession de dentiste en français, il est venu s'établir à Sainte-Anne, tout près de La Broquerie, là où on fête chaque année la Saint-Jean-Baptiste. Mais quelle sera sa vraie profession? Sa lucidité, sa fermeté et son habileté comme leader nous font croire que d'autres portes pourraient s'ouvrir.

JEAN-MAURICE LEMOINE, deuxième vice-président. — Rattaché à Sainte-Agathe par les Lemoine et par les Gagné à Saint-Pierre, Jean-Maurice a des racines presque ancestrales dans l'enseignement et le service public. Marié et père de trois enfants, il poursuit une carrière ascendante: cinq ans d'enseignement à Saint-Jean-Baptiste, et deux ans comme directeur à Sainte-Agathe. Sympathique jusqu'à l'excès, il a des admiratrices passionnées de tout âge. La S.F.M. compte sur lui pour retrouver le coeur des franco-manitobains qui ne nous aimaient plus.

SR MARCELLE LEMAIRE, conseillère. — Originaire de Saint-Norbert, les Saints-Norbertiens en sont toujours conscients grâce à la rue Lemaire. Depuis trente-sept ans dans l'enseignement; elle se donne avec grand dévouement. Munie de deux maîtrises académiques, cela ne lui enlève pas ses talents artistiques. Sur ce on ne peut l'accuser d'être sans dessin. Et à qui ne le saurait, elle surabonde d'entrain, ce qui devrait apporter toute chose à bonne fin.

ANDRE FRÉCHETTE, conseiller. — On connaissait Tony, son frère, pour ses talents comme administrateur, puis comme un des pilliers du B.E.F. Dorénavant c'est André qui entre en scène: professeur de sciences au niveau collégial du Collège de Saint-Boniface depuis plusieurs années, il nous promet plus de rigueur scientifique dans l'agencement de nos "roues d'engrenage", sans négliger l'huile de sa pédagogie toujours très humaine.

M. ARMAND MERCIER, conseiller. — Que serait la S.F.M. sans un ou deux Fransaskois? Armand vit le jour à Ponteix, et la lumière quand il vint s'établir au Manitoba. Père de deux enfants d'âge préscolaire il s'empresse de nous assurer qu'il est marié. Un séjour en Afrique avec le Tiers-Monde lui a valu une expérience qu'il sait apprécier. Depuis 1959, il oeuvre dans les mouvements du Développement Coopératif et de temps à autre avouera en confidence que le Mouvement Co-op est pour lui une deuxième religion.

RICHARD SIMOENS, conseiller-jeunesse et président du C.J.P. — Richard Simoens est venu parmi les jeunes à qui il a plu. Le poste de président on lui a confié et pour les jeunes il s'est donné. La barbe rare, les cheveux trop longs, Richard se perd, mais tout au long il crie: "l'avenir appartient aux jeunes". Peut-on le croire? Il est tellement jeune.

M. RENÉ PICHÉ, secrétaire-trésorier. — René Piché, natif de Fannystelle, marié, et père de deux enfants, fit de nombreux stages d'études en philosophie, en théologie, et en communication dans divers milieux, tels qu'Ottawa, Lebret, Paris, Vienne et Régina, durant les années 1958 à 1973. Professeur de français à l'Université de Regina en 1969, puis animateur socio-culturel du Programme d'études bilingues de 1970 à 1973, il jugea bon de revenir à sa province natale comme assistant à la réalisation à C.B.W.F.T. en 1973. L'année suivante, il devint réalisateur de Dimension J, et de Génies en Herbe, et est présentement producteur délégué à l'O.N.F. On ne sait quelle dimension René apportera à l'exécutif... ça deviendra bien sûr la dimension S.F.M.? Ce qu'on peut assurer, c'est que la dimension proviendra d'un Génie en Herbe en pleine effloraison.



M. CAMILLE LÉGARÉ, conseiller. — Venu d'"En bas" pour enrichir son expérience, il s'est fait prendre au jeu. C'est Sainte-Anne qui a hérité de sa compétence, de son dynamisme et de ses multiples talents. La chorale "Les Blés au Vent" trouve en lui un appui solide et son commentateur attitré. Membre expérimenté de l'exécutif de la S.F.M., il saura nous faire chanter en choeur son chant préféré "S'unir pour S'épanouir". (Absent de la photo)

■

Une session sur les mass media

C'est un fait indéniable qu'aujourd'hui les mass media, — presse, radio, télévision, cinéma, disque — sont entrés dans nos vies. Ils occupent une place prépondérante. Toujours plus répandus, sans cesse perfectionnés, ils deviennent de plus en plus une force qui s'impose. Ils peuvent être tout aussi bien des moyens précieux d'enrichissement et d'épanouissement humain que des formes de manipulation sinon d'avilissement selon que nous les connaissons et utilisons.

Les media ont leur langage particulier auquel très peu d'entre nous furent initiés. Pourtant nous en sommes tellement dépendants qu'il nous est difficile de vivre sans eux. Nous n'avons donc pas le choix: ou bien nous en devenons esclave ou bien nous les apprivoisons en apprenant à les connaître. Il faut savoir lire un journal, écouter la radio, regarder la télévision... toute une éducation qui rendra capable d'apprécier, de juger, de réagir sur tout ce que les mass média nous véhiculent. Sommes-nous prêts?

A cet effet, l'Office des Communications Sociales offrira une session intensive d'initiation aux mass media... ce qu'ils sont, ce qu'ils nous font, ce que nous en faisons, ce que nous pourrions en faire. Les professeurs et animateurs de cette session sont des spécialistes et professionnels dans cette matière.

Cette session se tiendra au Collège universitaire de Saint-Boniface du 3 au 7 mai prochain pour toutes personnes intéressées, parents, éducateurs, personnes engagées dans la pastorale ou action sociale, et étudiants au niveau universitaire.

Pour tous renseignements, s'adresser à :

Maria Prenovault, s.n.j.m.
Office Communications Sociales
622, rue Taché
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 2B4
Téléphone: 247-9851

■

L'actualité

LES "QUÊTEUX"

On faisait peur aux enfants, autrefois, avec des histoires de "Quêteux" et de "bonhomme-sept-heures". C'est extraordinaire comme on a toujours eu recours à la peur pour contraindre. Même de nos jours... L'histoire de ma grand'mère avait des points faibles. Nous ne les remarquions pas alors. On ne "barrait" pas les portes dans les campagnes. Les chiens vivaient plutôt à l'extérieur, dehors, hormis l'hiver. Et ils ne portaient pas de collier, surtout un gros chien comme le sont d'habitude les chiens de ferme. Enfin, je viens d'apprendre que les "quêteux... ne travaillaient pas le dimanche, ni l'hiver. Cela me peine un peu car on les croyait, les histoires de ma grand'mère...

D'ailleurs, les "quêteux" étaient, règle générale, de bons diables, qui ne faisaient peur à personne, qu'au contraire on connaissait, qu'on estimait, à qui on réservait bon accueil, gîte, qu'on admettait dans la famille, qu'on attendait, qu'on aimait revoir. Rares sont ceux qui "jetèrent des sorts", comme on a dit souvent, à quiconque ne donnait point ou pas assez. Dans la région de Québec, les "quêteux" venaient de la rive sud du fleuve. Un informateur me dit qu'un grand nombre de ceux qui parcouraient l'Ile d'Orléans et la Côte de Beaupré étaient de Saint-Raphaël dans le comté de Bellechasse. C'était, dit-il, une paroisse de "quêteux". Ils s'amenaient, colportant nouvelles et commérages. On leur donnait un sou, de quoi manger. Souvent, on les logeait. A l'Ange-Gardien, chez monsieur Émond, on gardait toujours trois lits pour les "quêteux". S'il en venait cinq, deux couchaient par terre.

Les "quêteux" travaillaient avec méthode, organisant leurs tournées de façon à se trouver, le samedi soir, par exemple, aux endroits propices, là où ils étaient assurés de trouver bon gîte. On les nourrissait, on les couchait. Et on les obligeait à aller à la messe le lendemain matin, ce que la plupart du temps il ne faisaient pas. "Ils faisaient semblant...", me dit mon informateur.

Quand ils repartaient, le lundi, s'ils étaient plusieurs à avoir logé au même endroit, le problème était de se trouver le premier, car lorsqu'on avait donné à un, puis à un autre, il ne restait rien pour le troisième. On n'était pas riche. Ils se montraient difficiles parfois, exigeants, et, dit-on, remarquablement malpropres...

C'étaient des gens de la terre qui, arrivés au moment où un fils pouvait prendre la relève, se faisaient "quêteux", partaient, comme ça, en tournées. Le fils suivait la trace de son père. C'était, comme on dit, une affaire de famille. Un matin, un "quêteux" frappe à une porte. On ne le connaît pas. On s'enquiert. Le nom est familier. C'est le fils d'Untel. Le père est trop vieux maintenant...

Les "quêteux" restaient chez-eux l'hiver, vivaient de ce qu'ils avaient amassé durant la belle saison.

On ne voit plus de "quêteux". Honorable profession disparue...

Jean de Lotainville

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le mercredi par Presse-Ouest, Limitée, au service des 12,000 foyers du Manitoba français. Membre de la M.W.N.A. et des Hebdos du Canada.
DIRECTEUR: Marcien Emond.
RÉDACTEUR EN CHEF: Jean-Jacques Le François. JOURNALISTES: Jean Lesieur (coopérant), Danielle Pigeon.
SERVICE DES ANNONCES COMMERCIALES: René Guyot. Au téléphone: 247-4823.

Toute correspondance doit être adressée à LA LIBERTÉ, Case postale 96, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4. Au téléphone: 247-4823.
L'abonnement annuel coûte $7.50 au Canada, $8.50 aux Etats-Unis, et $9.50 dans les autres pays.
LA LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Kingdon Printing (1974) Ltd., 807, rue Erin, Winnipeg, Manitoba R3G 2W2. Enregistrée comme courrier de deuxième classe: no 0477.

L'Union du Haut-Canada et du Bas-Canada (1841), puis "la Confédération" (1867), instruments de domination et d'assimilation des Français Canadiens.

par JEAN-JACQUES LE FRANÇOIS

Le* British North America Act, *que l'on dit avoir été "un pacte entre deux nations" mais n'en est rien, n'en était pas un, n'en fut pas un, car les signatures apposées à ce texte de Loi complété au Parlement de Londres, à la fin de 1866, ne faisaient qu'attester l'authenticité dudit texte adopté par une majorité de délégués mais non à l'unanimité, texte dont le brouillon avait été mis au point à la conférence de Québec, le 10 octobre 1864. A Londres, ce projet de constitution canadienne avait suscité peu d'intérêt chez les parlementaires anglais.

Il y a de cela bien longtemps. À tous les cinquante ans ou à peu près, il est question de "rapatrier la Constitution". On en reparle présentement. Dans une série d'articles dont voici le troisième, Jean-Jacques Le François traite de "la Confédération" ... bien que la structure politique du Canada soit celle d'une "fédération" et non celle d'une "confédération" d'Etats. Dans une fédération, le pouvoir central est fort et tend à devenir de plus en plus centralisateur, alors que dans une confédération d'Etats, comme c'est le cas des Etats-Unis d'Amérique, les Etats sont beaucoup plus indépendants.

Mais pour traiter de "la Confédération", du* British North America Act, *il faut savoir comment on en est venu à ce système, à cette constitution. "La Confédération" fut la suite naturelle de l'Union du Haut-Canada et du Bas-Canada, en 1841, qui résulta principalement des recommandations contenues dans le rapport de Lord Durham, suite à la rébellion de 1837, rapport qui préconisait des mesures destinées à assurer la domination et l'assimilation des Français Canadiens par l'élément anglais et au profit des intérêts anglais.

"L'ÂGE D'OR DES CHEMINS DE FER". LES CAPITALISTES S'ENRICHISSENT PAR LA FORMULE **PUBLIC RISK AND PRIVATE PROFIT.**

L'abandon de la politique protectionniste avait un moment compromis les projets des marchands anglais. Puis le traité de réciprocité avec les Etats-Unis avait ramené la prospérité.

Mais les Américains deviennent à leur tour protectionnistes. Et ils refusent, en 1866, de renouveler le traité. Et encore, il est rumeur que les Etats-Unis, qui ne sont pas en très bons termes avec l'Angleterre à cause de la guerre civile américaine, envahissent le Canada. Londres doit envoyer 15,000 hommes au Canada et il faut fortifier en hâte les frontières.

Montréal, qui devait, selon les capitalistes britanniques, devenir le grand entrepôt, le centre de transit des produits de l'Ouest, grâce à la canalisation, perd graduellement son rang au profit de New York. Dès les années '50, le Canada-Ouest exporte 15 fois plus de blé par New York que par Montréal. Le système de canaux, qu'on avait amélioré après l'Union au coût de 2.5 millions de livres, est maintenant sous-utilisé.

Les hommes d'affaires anglais se lancent donc dans la construction des chemins de fer qui devraient permettre de transporter les produits de l'Ouest vers les ports de l'Atlantique à l'année longue. C'est "l'âge d'or des chemins de fer". Comme il faut beaucoup d'argent pour construire ces lignes ferroviaires qui doivent prolonger le réseau américain, traverser le pays jusqu'à l'Atlantique, les entrepreneurs s'adressent à l'Etat. "On estime, écrivent Farley et Lamarche, le coût total des chemins de fer construits en Amérique du Nord britannique avant 1867 à 154,694,853 dollars, soit une moyenne de 63,800 dollars du mille. La Grande-Bretagne injecte 100 millions de dollars au Canada pendant cette seule décennie (1850-1860). Ce qu'on a appelé le **boom** des chemins de fer provoque au Canada une période sans précédent de formation de capital. Financés par l'Etat, mais construits par l'entreprise privée — au point qu'on a pu parler de **public risk and private profit** — les chemins de fer confirment la montée de la classe des grands capitalistes **Montrealers,** hommes d'affaires, entrepreneurs et promoteurs de tous ces projets.

"Si les chemins de fer ne se présentent guère comme des entreprises rentables, cela n'empêche pas les entrepreneurs qui les construisent et les capitalistes qui spéculent sur leur financement — entre deux banqueroutes — de réaliser des profits étonnants. Plusieurs grandes familles anglo-canadiennes y font fortune, sens des affaires ou pas!

"Qui paye la note? Hélas! Les petits investisseurs privés, certaines municipalités et de façon générale le public payeur de taxes. Déjà passablement endetté par la construction des canaux — $18,782,565 vers 1850 — le gouvernement du Canada-Uni triple sa dette — $54,142,044 vers 1860 — avec les chemins de fer. Comme il n'y a pas à l'époque d'impôt sur le revenu, le financement de ces investissements repose principalement sur les revenus tirés des droits de douane, inclus bien entendu dans le prix des marchandises à la consommation. Tellement que la hausse des prix ne permet plus de soutenir la concurrence américaine et que le gouvernement, à partir de 1858, doit s'orienter vers une politique protectionniste dont les consommateurs font évidemment les frais".

L'Ouest bénéficie des chemins de fer, mais le but visé n'est pas atteint. Il en coûte encore plus cher de faire transporter les marchandises par chemin de fer que par les canaux canadiens ou par les chemins de fer américains.

Farley et Lamarche font remarquer que "les financiers des chemins de fer et les politiciens du Canada-Uni ont accepté des collusions dans lesquelles la moralité publique laissa quelques plumes. Par exemple, six membres du Cabinet qui ne craignent pas de s'afficher comme directeurs du **Grand Trunck Railway of Canada** ou encore ces politiciens, agents de compagnie: Hincks, Galt, MacNab, Macdonald (J.A.) et Cartier. Ce dernier fait figure d'exception. Ce sont en effet des **Canadiens** qui profiteront de l'activité économique des années '50".

C'est alors qu'est reprise l'idée d'un état fédéral qui engloberait toutes les colonies anglaises de l'Amérique du Nord. La formule magique solutionnerait les problèmes de l'instabilité politique qui dure depuis la démission de La Fontaine, celui de la non rentabilité des chemins de fer, le problème de la défense du territoire devant les visées américaines, et d'autres. . .

ALLIANCES, COALITIONS, RÉALIGNEMENT DES GROUPES POLITIQUES. ON REPREND L'IDÉE D'UN ÉTAT FÉDÉRAL QUI ENGLOBERAIT TOUTES LES COLONIES ANGLAISES DE L'AMÉRIQUE DU NORD.

L'Union devait logiquement conduire à la fédération. Durham l'avait prévu dans son rapport. Mais il avait mis la formule de côté à cause du manque de communications à l'époque entre les vastes territoires éparpillés qui constituaient les colonies de l'Amérique du Nord Britannique.

La création politique qu'est le Canada devait résulter de l'ambition des hommes d'affaires anglais qui préconisaient un gouvernement central fort pratiquant au-dessus des colonies réunies une politique économique dynamique.

Pour le commun des mortels, on joua habilement la carte de la menace d'annexion aux Etats-Unis. "La naissance de l'Oregon, en 1846, écrit le professeur Jean Hamelin, et la colonisation accélérée de l'Ohio, de l'Indiana, de l'Illinois et du Wisconsin n'annonçaient-elles pas l'absorption de la Colombie-Britannique et de la vallée de la Rivière Rouge par l'Union américaine? La location en 1849 de l'île de Vancouver à la Compagnie de la Baie d'Hudson en vue de freiner la marche américaine vers le nord n'avait pas donné de résultats tangibles. Un débordement de l'Oregon était toujours à craindre, alors que le nouvel Etat du Minnesota, fondé en 1858, demandait l'annexion de la vallée de la Rivière Rouge".

Un comité de la Chambre des Communes anglaises qui enquêtait sur l'administration de la Terre de Rupert, en 1857, et "derrière (lequel), écrit Hamelin, on devine l'influence du Grand-Tronc qui espère étendre ses lignes ferroviaires jusqu'au Pacifique", avait suggéré des unions régionales. Mais on mettait en doute "la viabilité de ces unions régionales" si les Etats-Unis ne renouvelaient pas le traité de réciprocité dont l'échéance était 1864.

Lorsque cela se produit, les financiers anglo-canadiens et leurs représentants politiciens se mettent en campagne pour réaliser le plus rapidement possible l'union des colonies, politiquement et par des voies de communication, en l'occurrence des chemins de fer et des canaux. Le libre-échange se pratiquerait ainsi horizontalement, l'Ouest exportant ses produits par le réseau des communications dont Montréal serait le noeud et le grand entrepôt, et achèterait avec les revenus de ces exportations les produits des manufactures de l'Ontario et du Québec qu'alimenteraient en charbon les mines de la Nouvelle-Ecosse.

On brandit avec plus de vigueur encore le spectre de l'annexion aux Etats-Unis. Surtout lorsque les Nordistes sortent vainqueurs et puissants de la révolution de 1861. Ces vainqueurs, "ce sont, écrit Jean Hamelin, les bourgeois de la Nouvelle-Angleterre promoteurs de grandes entreprises protégées par une politique nationale protectionniste; ce sont les tenants de la **Destinée manifeste,** qui croient en une expansion inévitable de la République vers l'Ouest et vers le Nord; ils militent dans le parti républicain, instrument politique du capitalisme américain, qui justifie son protectionnisme par la nécessité de protéger les industries naissantes et de renflouer le trésor public mis à sec par la guerre civile. Dans ces circonstances, le traité de réciprocité fait figure d'anachronisme. Les possessions anglaises sont en outre menacées d'envahissement: le chemin de fer et la navigation à vapeur sont sur le point d'intégrer la colonie de la Rivière Rouge à la république américaine; San Francisco étend son emprise sur la Colombie-Britannique ébranlée par le reflux des chercheurs d'or". Et puis, l'Angleterre, au cours de la guerre civile, a montré ses sympathies envers la cause du Sud; les Nordistes vainqueurs pourraient fort bien tourner leurs armées contre les colonies anglaises et les annexer à la République. Dans les journaux américains, d'ailleurs, et même au Congrès, il est régulièrement question de l'annexion des colonies anglaises.

D'autre part, les colonies subissent les effets d'une crise économique sérieuse engendrée par la révolution industrielle; l'avènement de la vapeur et le remplacement du bois par le métal dans la construction des navires affectent gravement l'économie. Et les récoltes ont été mauvaises.

□ □ □

Depuis l'Union, l'instabilité politique est chronique. Les factions et les clans sont nombreux et les querelles, les intrigues et "les combinaisons louches des organisateurs d'élections" non moins nombreuses. Les partis ne représentent plus les groupes ethniques mais des idéologies — il y avait eu 1789, en France, puis 1848, "année magique, écrit Gérard Bergeron, celle des révolutions en chaîne en Europe à partir de l'insurrection de Paris, celle aussi de la publication du **Manifeste communiste** de Marx et Engels..." — et surtout des intérêts mercantiles.

C'est l'ère des ministères à deux têtes, l'une française, l'autre anglaise, puisque le système requiert une majorité dans chacun des Canadas. Depuis la démission de La Fontaine et de Baldwin, en 1851, ces ministères bicéphales se succèdent quasi-impuissants: Hincks-Morin, 1851; Mac Nab-Morin, 1854; MacNab-Taché, 1855; Taché - J. - A. Macdonald, 1856; J.A. Macdonald-Cartier, 1857; Brown-Dorion, 1858; Cartier-J.-A. Macdonald, 1858; J.S. Macdonald-Sicotte, 1862; J.-A. Macdonald-Dorion, 1863; Taché-J.-A. Macdonald, 1864.

Du côté canadien-français, l'élite s'est alliée au clergé et les deux se sont unis "aux intérêts mercantiles montréalais, aux conservateurs et aux réformistes modérés du Canada-Ouest pour former (une) coalition libérale-conservatrice. Les radicaux — les **rouges** du Québec et les **clear grits** du Canada-Ouest (forment) l'opposition".

La coalition libérale-conservatrice de 1854 "constitue, selon les professeurs Jean Hamelin, John Huot et Marcel Hamelin, la pierre angulaire de la politique canadienne pour une longue période. (...) Le groupe bleu canadien-français était essentiel à la nouvelle coalition libérale-conservatrice. Il allait procurer aux alliances politiques futures leur principal élément de stabilité, car les bleus formaient un bloc compact et homogène. Héritiers des traditions nationalistes et anticommerciales issues des luttes politiques des années 1820, les bleus canadiens-français revisent leurs positions dans les années 1850 et épousent les aspirations commerciales des financiers anglophones montréalais. Cette évolution des bleus constitue une des principales transformations dans l'histoire politique canadienne. Les Canadiens Français désormais militent aux premiers rangs dans la lutte qui oppose Montréal et Toronto pour la suprématie économique et financière. Ils ont troqué leur appui aux intérêts mercantiles montréalais contre la garantie, donnée par les membres anglophones de la coalition, d'assurer le maintien des traditions françaises dans le Canada-Est. Dans un discours prononcé en juillet 1849, Cartier a bien exprimé le nouvel état d'esprit:

"Le temps est venu de faire mentir votre réputation d'hommes apathiques, sans énergie et sans esprit d'entreprise. Que ces épithètes cessent de s'attacher au nom Canadien!. . . Montréal est appelé à devenir le grand entrepôt de l'Ouest; sans les chemins de fer et les canaux, il lui sera impossible d'atteindre cette glorieuse position qui en fera l'une des principales villes du continent".

"Vers 1840, poursuivent les trois historiens les bleus étaient les représentants d'un libéralisme modéré; peu à peu, ils ont évolué vers la droite, réagissant ainsi contre les demandes des **clear grits** du Canada-Ouest qui réclamaient, en particulier, la séparation de l'Eglise et de l'Etat et la représentation selon la population. Cette évolution des bleus s'effectue aussi sous la pression de la minorité rouge québécoise. En 1854, les bleus considéraient le rapprochement avec les loyalistes orangistes du Canada-Ouest beaucoup plus acceptable que l'union avec les disciples de Brown, le leader **clear grit.** Le bloc canadien-français maintiendra longtemps son unité dans le cadre de la coalition de 1854 et réservera un appui à peu près una-

(suite, page 6)

Du côté de la cuisine

Les pâtes

SPAGHETTI ET SAUCE À LA VIANDE

2 c. à table de gras
1 livre de boeuf haché
⅓ tasse de céleri haché
3/4 tasse d'oignon haché fin
1 c. à table de persil haché
1 gousse d'ail haché fin
½ tasse de piment vert haché (facultatif)
1 tasse d'eau
1 boîte (19 onces) de jus de tomate
1 boîte (5½ onces) de pâte de tomates
3/4 c. à thé de sel
¼ c. à thé de clou moulu
¼ c. à thé de muscade
1/8 c. à thé de sauge
1 feuille de laurier
2 c. à table d'olives hachées (facultatif)
½ livre de spaghetti cuit
3/4 tasse de fromage râpé

Brunir dans le gras de boeuf haché, environ 10 minutes. Ajouter les autres ingrédients excepté le spaghetti et le fromage. Mijoter lentement à découvert, 1½ heure en brassant de temps à autre. Retirer la feuille de laurier. Verser la sauce sur le spaghetti et parsemer de fromage râpé, 4 à 5 portions.



GRATIN D'HIVER

1 c. à table de gras
½ tasse d'oignon haché
½ tasse de céleri en dés
1 livre de boeuf haché
2 c. à table de farine
1 boîte (28 onces) de tomates
½ c. à thé d'origan
1 c. à thé de sel
1/8 c. à thé de poivre
2 c. à thé de sauce Worcestershire
2 tasses (8 onces) de macaroni cuit, égoutté
¼ tasse de croustilles écrasées

Sauter dans le gras oignon et céleri jusqu'à ce que l'oignon soit transparent, environ 5 minutes; y brunir la viande. Ajouter farine, tomates, assaisonnements et sauce Worcestershire; amener à ébullition. Ajouter le macaroni cuit à la préparation. Verser dans un plat à four beurré et garnir de croustilles. Cuire à 350oF., 35 à 40 minutes. 4 à 6 portions.

Si désiré — accompagner d'une salade d'hiver; en guise de dessert, offrir une portion de pain au gingembre et des poires en conserve.

MOUSSE AU MIEL ET AU CAFÉ

½ c. à thé de gélatine
2 c. à table d'eau froide
½ tasse de café fort (ou 2 c. à thé de café instantané dissous dans ½ tasse d'eau bouillante)
½ tasse de miel
1 tasse de crème à fouetter, fouettée
Pincée de muscade

Gonfler la gélatine dans l'eau froide, 5 minutes et dissoudre dans le café chaud; y ajouter le miel. Refroidir en brassant de temps en temps jusqu'à ce que le tout soit épais. Fouetter pour rendre mousseux et incorporer à la crème. Verser dans des tiroirs à cubes de glace et congeler jusqu'à ce que la mousse soit ferme (environ 2 heures). 6 à 8 portions.

TETRAZZINI AU POULET

3 c. à table de beurre ou de margarine
¼ livre de champignons frais, tranchés
¼ de tasse de farine
½ c. à thé de sel
1/8 c. à thé de paprika
Une pincée de poivre
2 tasses de lait
2 c. à table de piment rouge en conserve coupé en dés
1 tasse de spaghetti cuit
1 tasse de poulet cuit coupé en dés
⅓ de tasse de fromage Parmesan râpé

Chauffer le four à 375%. Cuire les champignons dans du beurre jusqu'à ce qu'ils soient tendres. Fondre dans une casserole les 3 c. à table de beurre, incorporer les ingrédients secs puis délayer graduellement avec le lait. Cuire jusqu'à épaississement en remuant constamment. Ajouter le piment. Verser les spaghetti cuits dans un plat à four de 1½ pinte, ajouter le poulet et les champignons. Couvrir de la sauce et saupoudrer de fromage. Cuire au four de 25 à 30 minutes jusqu'à ce que la sauce bouillonne et que le fromage soit bruni. 4 portions.

CASSEROLE NOUILLES ET PORC

½ tasse d'oignon haché
½ tasse de céleri haché
1 gousse d'ail, écrasée
2 c. à table de beurre
2 c. à table de farine
½ c. à thé de moutarde sèche
½ c. à thé de sauge
1 c. à thé de sel
Pincée de poivre
2 tasses de jus de tomate
2 c. à thé de sauce Worcestershire
2 tasses de porc cuit, en dés
1 paquet (12 onces) de macédoine, congelée
2 tasses de nouilles cuites (4 onces non cuites)
2 c. à table de chapelure beurrée

Sauter l'oignon, le céleri et l'ail dans le beurre jusqu'à ce que l'oignon soit transparent; y ajouter farine et assaisonnements. Ajouter graduellement le jus de tomate et cuire en brassant constamment jusqu'à épaississement. Ajouter la sauce Worcestershire, le porc, les légumes et les nouilles. Verser dans un plat à four graissé. Saupoudrer de chapelure et cuire à 350oF jusqu'à ce que bien chaud (environ 25 minutes). Quantité: 6 portions.

MACARONI AU FROMAGE ET AU CÉLERI

¼ tasse d'oignon haché
½ tasse de céleri haché
2 c. à table de gras
1 boîte (10 onces) de soupe crème de céleri condensée
½ tasse d'eau
3 c. à table de lait écrémé en poudre
1 c. à thé de sel
1/8 c. à thé de poivre
1½ tasse (6 onces) de fromage émulsionné, râpé
4 tasses de macaroni cuit (2 tasses ou 8 onces non cuit)

Sauter oignon et céleri dans la margarine jusqu'à transparence. Incorporer soupe, eau, lait en poudre, sel, poivre et fromage. Chauffer en remuant pour fondre le fromage puis ajouter le macaroni. Verser dans un plat à four beurré et cuire à 350oF., 30 à 40 minutes. 6 portions.

CROUSTILLANT AUX POIRES

6 poires moyennes (1½ livre) pelées et tranchées
2 boîtes (14 onces) de poires en conserve
1 c. à thé de zeste d'orange râpé finement
¼ tasse de jus d'orange
1½ tasse de biscuits au gingembre émiettés
¼ tasse de cassonade
¼ tasse de beurre

Disposer les poires dans un plat à four graissé. Saupoudrer de zeste et arroser de jus d'orange. Mêler les biscuits émiettés et le sucre. Incorporer le beurre. Mélanger jusqu'à l'obtention d'une texture grossière. Saupoudrer ce mélange sur les poires et cuire au four à 350oF jusqu'à ce que le mélange soit chaud (environ 25 minutes). 6 portions.

de ci, de ça...



Versatile. — Fernand Girard, professeur d'anthropologie au Collège, faisait partie de la distribution de "Manon Lescaut", opéra de Puccini présenté la semaine dernière à la salle du Centenaire.

* * *

Chroniqueur sportif. — Marcel Gauthier, ci-devant publiciste du Centre culturel franco-manitobain, devient chroniqueur sportif à Radio-Canada.

* * *

Nouvelle vague ou nouvelle vogue. — Selon les spécialistes, les maux de la région lombaire affligeraient de plus en plus de personnes, peut-être même plus que la grippe.

* * *

Pour faire changement. — Le Conseil économique du Canada vient de recommander au gouvernement de financer l'emploi (créer des emplois) plutôt que de financer le chômage (Assurance-chômage et programmes farfelus).

* * *

C.K.S.B., Saint-Boniface. — Pierrette Lachance nous a servi, mercredi de la semaine dernière, une heure délicieuse de belles chansonnettes françaises des années '30. Espérons que cela se reproduira. C'est à l'émission Décibel. Ça soulage de la pénible première heure de cette émission. . .

* * *

Lucidité. — S'adressant au comité des Finances de la Ville, le conseiller municipal Alf Skoron a déclaré que l'argent de la ville ne devrait pas aller aux organisations culturelles qui "ne font pas d'efforts pour améliorer leur situation financière". Selon le conseiller, ces groupes accusent chaque année des déficits grandissant et considèrent les octrois qu'ils reçoivent de la Ville comme des revenus normaux. "Une fois qu'ils savent qu'ils vont recevoir $100,-000. . . des divers gouvernements, ils le dépensent totalement. Selon le conseiller, certains groupes culturels "dépensent déjà l'argent" qu'ils s'attendent à recevoir de la Ville. . .

* * *

La formule coopérative. — L'honorable René-E. Toupin, ministre responsable du développement coopératif, vient d'annoncer qu'une somme de $15,-000 va être accordée à un groupe de citoyens de Winnipeg qui viennent de se constituer en coopérative de consommation. La province s'est engagée de plus à garantir les pertes possibles des débuts de l'entreprise, à raison de $25,000 par an, pour deux ans. La province garantira enfin à la coopérative un prêt pour l'achat d'équipement. Le groupe de coopérateurs, qui s'appelle "Neighbourhood Co-Operatives", ouvrira un magasin qui vendra à ses membres et à ceux qui le deviendront, des marchandises — épiceries, marchandises sèches, meubles, appareils ménagers — au prix coûtant. Les coûts d'opération seront défrayés par une cotisation peu élevée que paiera chaque membre. La "Federated Co-Operatives Ltd." prendra d'abord charge de l'entreprise, puis la remettra au groupe de coopérateurs une fois l'affaire bien en marche. Si ce genre de coopérative se développait, tout le monde en bénéficierait, d'abord parce que les consommateurs-membres paieraient moins cher ce qu'ils achètent, ensuite parce qu'un réseau de "cooprix" contribuerait certainement à faire baisser les prix de détail en général.

* * *

Bienvenue à Montréal. — Pour recevoir les visiteurs à l'Olympiade, l'été prochain, il y aura dans la Métropole — et aux alentours. . . — quelque vingt mille hommes et femmes de troupes. Attention aux libertés civiles. . . Rappelez-vous, la Loi des Mesures de Guerre. . .

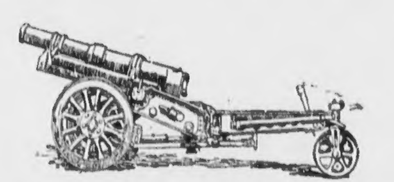
* * *

Peu enthousiastes. — La Presse Canadienne rapporte que les Québécois sont les derniers sur la liste des groupes qui achètent des billets pour l'Olympiade. Ce sont les anglophones du Québec, avec les immigrants de Grèce, d'Italie, du Pakistan et de l'Inde qui ont acheté le plus grand nombre de billets. On rapporte que les billets se vendent en grand nombre aux États-Unis.

* * *

Pensée profonde. — "OÙ IL N'Y A PAS D'HUMOUR, IL N'Y A PAS D'HUMANITÉ". (Alphonse Allais).

* * *



LA CONFÉDÉRATION (suite)

nime au projet de la confédération et du parti libéral-conservateur de Macdonald, après 1867.

"Le second groupe du Québec à faire partie de la coalition libérale-conservatrice de 1854 était la faction conservatrice anglophone dévouée à ses ambitions commerciales. Héritiers de la **Clique du Château**, les membres de ce parti, très peu nombreux après 1844, avaient mené la lutte contre le gouvernement responsable. Après 1850, ce groupe s'identifie aux intérêts mercantiles montréalais, dont Galt, son leader, résumait ainsi le credo:

"Les intérêts de la population britannique du Bas-Canada sont identiques à ceux des Canadiens Français; tous ont intérêt à ce que le commerce des régions de l'Ouest continue à s'effectuer par l'intermédiaire du Bas-Canada".

"Deux groupes du Canada-Ouest complétaient la coalition libérale-conservatrice. Les réformistes modérés, partisans de Hincks, constituaient l'aile conservatrice du vieux réformisme et s'intéressaient de plus en plus au développement économique, surtout à la construction du Grand-Tronc. Cette préoccupation les rapprochait d'un second groupe, les tories. Ces derniers avaient délaissé, depuis 1850, les objectifs politiques du **Family Compact** et évoluaient vers le conservatisme.

"Les **clear grits** du Canada-Ouest étaient l'élément le plus fort dans l'opposition. Les **clear grits**, qui constituaient vers 1850 un groupe radical dominé par des préoccupations agraires, devinrent par la suite l'instrument politique des ambitions dominatrices de Toronto. Le dynamisme du parti **clear grit**, après 1854, provenait d'un groupe de professionnels et de commerçants torontois dirigés par George Brown, rédacteur du **Globe**. Ce parti prêchait un développement de l'Ouest au bénéfice de Toronto et non de Montréal. L'hostilité des **clear grits** envers ce qu'ils appelaient la domination française résultait beaucoup plus de l'appui accordé par le Canada français aux ambitions de Montréal qu'à des facteurs raciaux. L'alliance de Toronto et des producteurs de l'Ouest dans le parti **clear grit** amena la formation d'un groupe politique influent qui devint le parti libéral de l'Ontario, après 1867 (qui a) adopté plusieurs éléments du torysme de Toronto: il se révélait **probritish**, protestant, antiaméricain, et antifrançais.

"L'opposition comptait aussi les rouges du Canada-Est. Les rouges, disciples de Papineau et de Dorion, se distinguèrent en tant que groupe politique, en 1852, alors qu'ils votèrent continuellement contre le bloc réformiste canadien-français. Leurs idées démocratiques et anticléricales les empêchèrent de s'implanter solidement dans le Québec. C'est le seul groupe politique qui, après 1854, s'opposa fermement à la Confédération".

Ce réalignement politique de 1854 exerça une influence profonde sur les structures et le fonctionnement du système des partis politiques canadiens après 1867. Voyons rapidement les pôles d'attraction dans ce réalignement politique. De 1849 à 1854, la Province-Unie du Canada avait été gouvernée par une coalition du centre et de la gauche. Le gouvernement Hincks-Morin, après 1851, continua une alliance toujours plus fragile entre le centre et les **clear grits** et d'autres réformistes radicaux du Haut-Canada; par contre, il perdit le contrôle du petit groupe de rouges. L'opposition stable pendant cette période provint des tories et des conservateurs du Haut-Canada, unis à un petit groupe de modérés, français et anglais, du Bas-Canada. En 1854, il était évident que cet arrangement ne fonctionnerait plus. La coalition libérale-conservatrice consista à amener dans le gouvernement l'opposition tory-conservatrice de la droite et à exclure les **clear grits** et les rouges de la gauche. Ainsi, le réalignement de 1854 remplaça une coalition du centre appuyée à contrecoeur par la gauche, par une coalition du centre et de la droite.

En général, depuis 1854, c'est une telle coalition du centre et de la droite qui a gouverné le Canada. **De même que Toronto, cette métropole de l'Ouest, fut exclue de la coalition de 1854, ainsi, Winnipeg, la métropole de l'Ouest des années 1920, se trouva exclue, au 20e siècle, de la nouvelle version de la coalition de 1854, le parti libéral de King des années 1920.**

"Deux appuis étayaient la coalition de 1854. D'abord, la plupart des membres anglophones partageaient un intérêt commun au sujet du développement économique du pays. Cinq ministres du nouveau cabinet étaient directeurs du Grand Tronc. Pour retenir l'appui de l'aile droite, le gouvernement devait consentir à être un associé de l'entreprise privée dans le développement des possibilités économiques du Canada. Le désir politique de développer une économie dirigée selon l'axe est-ouest, indépendante des Etats-Unis, exigeait une participation importante du gouvernement au développement économique du Canada. Cette tradition, inaugurée dès l'époque du commerce des fourrures, fut continuée après la Confédération avec la **Politique Nationale** de Macdonald et a constitué un facteur essentiel du développement économique du pays.

"Le second élément unificateur de la coalition de 1854 consistait en la participation du bloc canadien-français, le grand facteur de stabilité politique. Pour remporter la victoire un parti doit être formé de

(suite, page 24)



LE C.J.P. FAIT CONNAÎTRE SON NOUVEL EXÉCUTIF...



Richard SIMOENS
président



Richard CHARTIER
[vice-président]



Christine THIOUX
[secrétaire]



Michelle SMITH
[trésorière]



Aline ROBERT
[conseillère]



Marc SABOURIN
[conseiller]



Pierrette LAROCHE
[conseillère]



Le C.J.P. désire remercier *C.K.S.B.* de l'appui qu'il a apporté au C.J.P. depuis quelques mois :

— *l'enregistrement de Sine Qua Non*
1) au Précieux-Sang (Festival du Voyageur)
2) au Collège Secondaire de Saint-Boniface
3) à Résurrection '76

— l'enregistrement de Bauchaud au Collège de Saint-Boniface
— l'enregistrement de Michel Chammartin à Saint-Jean-Baptiste

Un merci spécial à MARTIN CLOUTIER, réalisateur, et à PATRICK VATRAN, animateur.

PHOTOS : GILLES FRECHETTE



spectacles et arts



LOUIS DUBÉ

RAYMOND BREAU

Louis Dubé nous revient des Maritimes, la patrie de Raymond Breau; avec Gerry et Ziz, ils ont chanté le Manitoba dans 11 centres du Nouveau Brunswick et 4 en Nouvelle-Écosse. Louis fait la première partie du spectacle de Raymond Breau. Accompagné à la guitare et au piano par François Savoie, Louis présentera en spectacle quelques chansons du folklore manitobain ou d'adaptation manitobaine, et des compositions contemporaines de Manitobains tel que Ziz (Gérard Jean) François et Paul Savoie, et de Daniel (Gérald) Lavoie. Raymond Breau présentera ses propres compositions, qui chantent son coin de pays.

Au Manitoba, les spectacles de Breau - Dubé auront lieu à *La Broquerie* (au gymnase de l'Institut Collégial) 2 spectacles, mardi 13 avril, l'un à 13h00, l'autre à 20h30, au *Collège de Saint-Boniface* (salle Martial Caron) jeudi 15 avril à 20h30. Prix d'entrée $1.00.

GASTRO - MANI concert

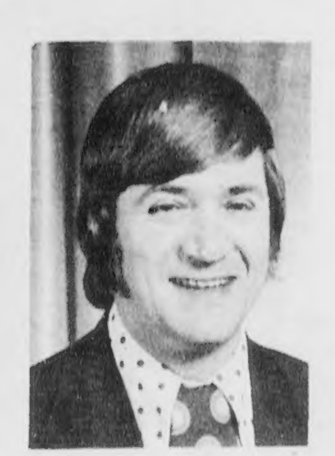
au bénéfice du Centre culturel franco-manitobain

Chefs invités:

L'honorable Ed. Schreyer
L'honorable Laurent Desjardins
L'honorable René-E. Toupin







SOUPER GOURMET

Les 8, 9 et 11 avril,

au Casse-Croûte du Centre culturel franco-manitobain.

De 18 heures à minuit.

Artistes invités :

Guy Boulianne
Evelyne Carrière
Gilbert Cormier
Aurèle Désaulniers
Pauline Durand
Marcien Ferland
Alphonse Fournier
Marie Fournier
Alice Fredette
Lucien Fredette
Paul Fredette
Mona Gauthier
Fernand Girard
François Gratton
Jean-Louis Hébert
Monique Hébert
Maurice Lafrenière
Pierre Laroche
Irène Le Gal
Germaine Marion
Hélène Martin
Georges Paquin
Aimé Savoie
Almangar Trudeau

La chorale des Intrépides
La chorale des Blés au Vent
Les Hypothéqués

ADMISSION:
$10.00 par personne

Billets en vente au
Centre Culturel Franco-Manitobain

Avis d'Audience Publique

Ottawa, le 25 mars 1976.

DEUXIÈME PARTIE

WINNIPEG (MANITOBA)

LE 3 MAI 1976, 9 h 30

Le Conseil de la Radio-Télévision canadienne tiendra une audience publique qui s'ouvrira le 3 mai 1976 au Winnipeg Inn, 2, Lombard Place, Winnipeg (Manitoba) afin d'étudier ce qui suit:

44. CHUM (MANITOBA) LIMITED, 430, RUE MAIN WINNIPEG (MANITOBA.

Winnipeg (Manitoba) –751061300

Demande présentée en vue de modifier la licence de radiodiffusion de CFRW Winnipeg (Manitoba) comme suit:

Données techniques:

Fréquence:	1470 kHz	1290 kHz
Puissance:	10,000 watts de jour 10,000 watts de nuit	10,000 watts de jour 10,000 watts de nuit

Endroit où l'on peut examiner la demande:

430-432, rue Main
Winnipeg (Manitoba)

45. GREATER WINNIPEG CABLEVISION (LIMITED, 930, AVENUE NAIRN, WINNIPEG (MANITOBA).

Winnipeg (Manitoba) –751659400

Demande présentée en vue de modifier la licence de radiodiffusion de télévision par câble qui couvre Winnipeg (Manitoba) afin de changer la structure tarifaire comme suit:

Tarifs:	Actuel	Projeté
Frais d'installation:	$ 9.95	$ 15.00
Tarif mensuel:	$ 5.00	$ 6.00

Endroit où l'on peut examiner la demande:

930, avenue Nairn
Winnipeg (Manitoba

46. WINNIPEG VIDEON LIMITED, 651, RUE STAFFORD, WINNIPEG (MANITOBA).

Winnipeg (Manitoba) –751224700
–751223900

Demande présentée en vue de modifier sa licence de radiodiffusion de télévision par câble qui couvre une partie de Winnipeg (Manitoba) comme suit:

Service aux canaux 2 à 13

– ajouter la distribution d'un canal spécial de programmation (météo);

– ajouter la réception et la distribution de KGFE-TV canal 2 Grand Forks (North Dakota) au canal 3.

Endroit où l'on peut examiner la demande:

651, rue Stafford
Winnipeg (Manitoba)

RENSEIGNEMENTS À PROPOS DES DEMANDES

Droit d'intervention: En vertu des règles de procédure du Conseil concernant les audiences publiques, quiconque s'intéresse à une demande peut déposer une intervention écrite auprès du Conseil afin d'appuyer une demande, de s'y opposer ou de suggérer qu'elle soit modifiée. D'autre part, quiconque le désire peut déposer une plainte ou autre auprès du Conseil concernant des questions de radiodiffusion qui seront étudiées lors de l'audience publique.

De telles interventions ou représentations devront comprendre le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de la personne soumettant le document et devront être expédiées au bureau du soussigné, Conseil de la Radio-Télévision canadienne, 100, rue Metcalfe, Ottawa (Ontario) K1A 0N2.

Toutes les interventions et représentations concernant des questions qui seront étudiées lors de l'audience publique devront être déposées aux bureaux du Conseil au plus tard le 19 avril 1976.

D'autre part, toutes les interventions et représentations concernant toute demande d'un requérant figurant dans cet avis devront être signifiées au requérant intéressé directement ou par lettre recommandée au plus tard le 19 avril 1976.

Il faudra joindre à la copie adressée au CRTC le récépissé de la poste, le reçu du messager ou autre preuve attestant que le requérant a bien reçu sa copie.

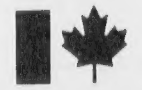
Bien qu'il n'y ait pas de forme particulière à suivre dans les interventions, les règles de procédure du Conseil exigent que les interventions fassent état des intérêts de l'intervenant et comprennent un exposé clair et succinct des faits et des motifs pour lesquels l'intervenant appuie la demande, s'y oppose ou suggère de la modifier.

Examen des documents: Quiconque le désire peut examiner les demandes soit au siège du CRTC, 100, rue Metcalfe, pièce 1601, Ottawa (Ontario) soit à l'endroit indiqué dans le présent avis.

Procédure (audience): Les règles de procédure du CRTC qui stipulent les droits et les obligations des partis intéressés sont disponibles à Information Canada.

Renseignements: Pour obtenir de plus amples renseignements à propos des demandes qui seront étudiées au cours de l'audience, prière de communiquer avec le CRTC par courrier ou en téléphonant aux numéros (613) 996-2294 ou 995-6957.

Guy Lefebvre
Secrétaire général



Conseil de la Radio-Télévision Canadienne

Canadian Radio-Television Commission

GASTRO-MANI

Les 8, 9 et 11 avril 1976, le Casse-Croûte du Centre Culturel Franco-Manitobain offre un "souper gourmet" de 18h à minuit, aux bénéfices du Centre Culturel.

Les chefs invités sont l'Honorable Edward Schreyer, Premier Ministre du Manitoba; l'Honorable Laurent Desjardins, Ministre de la Santé et du développement social; l'Honorable René-E. Toupin, Ministre du tourisme, des loisirs et des affaires culturelles.

Nous présenterons en concert au-delà de 20 artistes franco-manitobains (voir liste dans LA LIBERTÉ).

Les billets, au prix modique de $10.00, sont en vente au C.C.F.M.

Venez en grand nombre vous amuser au "Gastro-Mani-Concert" du Centre, jeudi, vendredi et dimanche, 8, 9 et 11 avril prochains.

MÉLO-MANI

L'assemblée annuelle de MÉLO-MANI aura lieu dimanche le 11 avril 1976, en la petite salle de Spectacle du C.C.F.M., à 14 heures. Tous les intéressés sont invités.

UN FILM SUR SAINT-BONIFACE

Un film sur Saint-Boniface, réalisé par le ministère de l'Education du Manitoba, passera au canal 6 (RADIO-CANADA) mercredi le 14 avril, à 10 heures. La responsable des programmes audio-visuels du ministère, Lee-Ila Bothe, remercie les gens de Saint-Boniface qui ont contribué à la réalisation de ce film dont certaines séquences ont été tournées à LA LIBERTÉ.

BOÎTE À CHANSONS

Le 100 NONS présente une boîte à chansons les 9, 10 et 11 avril, à 20h30, mettant en vedette Gisèle Fredette, Roger Rey, Lizanne Lachance, et Gilles Lamoureux. Le prix d'entrée est $1.75 et les billets sont disponibles au 100 NONS et au guichet du C.C.F.M. Tout le monde est bienvenue.

AU 100 NONS

Dans LA LIBERTÉ du 31 mars dernier, le nom de l'auteur du texte et des photos de "Renouveau au 100 Nons" a malheureusement été oublié. Il s'agissait de Gilles Fréchette. Sur la troisième photo à droite en descendant, on voyait Annette de Rocquigny, fixée à jamais sur pellicule grâce au talent de Gilles Fréchette.

SUR YVES THÉRIAULT

Pour ceux qui veulent en savoir davantage sur les héros de Yves Thériault (Voir LA LIBERTÉ, livraisons des 17 et 31 mars, "Spectacles et arts") il y a une très bonne étude d'un Manitobain, M. Maurice Emond, publiée aux éditions HMH, que vous pourrez vous procurer à la bibliothèque ou chez votre libraire. Ce livre s'intitule: "Yves Thériault et le combat de l'homme".



Informations agricoles

Louis Molin

Louis Molin est l'animateur de l'émission Actuel agricole, qui passe sur les ondes de CKSB de 7h10 à 7h30 a.m., du lundi au vendredi.

Qui en profite ?

Le dernier rapport de Statistique Canada sur les prix à la consommation révèle que le coût des aliments a réellement diminué à l'échelle nationale. C'est à d'autres hausses, celles du logement, de l'habillement et du transport, que nous devons l'augmentation mensuelle de trois dixièmes de un pour cent du coût de la vie et un indice annuel d'inflation de 9.1%

Le consommateur américain vit également la même situation. Les Etats-Unis viennent d'enregistrer le plus faible taux d'inflation depuis quatre ans. La raison majeure en est la baisse de 1% du coût des aliments en février dernier. Les prix du boeuf, du porc, de la volaille, des fruits et légumes frais et du sucre ont tous enregistré une baisse alors que ceux des produits non alimentaires augmentaient de 0.3%. La hausse est imputable aux services comme les frais médicaux et l'assurance-automobile qui sont montés de 0.7%.

N'oublions pas non plus l'augmentation des salaires. Alors que l'indice des prix à la consommation augmentait de 0.1% aux Etats-Unis, les salaires eux montaient de 0.2%

Le pouvoir d'achat des travailleurs canadiens est à peu près le plus élevé du monde. Une enquête récente menée dans les différentes capitales mondiales a révélé qu'il faut 27 minutes de travail à un ouvrier de salaire moyen pour acheter une livre de surlonge à Ottawa. Il en faut 26 à Washington, mais à Bonn, en Allemagne, il faut une heure; à Londres, en Angleterre, il faut 1 heure 8 minutes et à Rome, 1 heure 27 minutes.

Le sujet favori de chacun est le prix élevé des oeufs. Voyons les faits. En partant du salaire industriel moyen de 1975, $5.23 l'heure, il faut une heure de travail pour acheter 6.3 douzaines d'oeufs. En 1970, on pouvait en acheter seulement 5.9 douzaines; en 1965, 3.9 douzaines; en 1960, 3.3 et, il y a 20 ans, en 1955, 2.3 douzaines.

L'enquête menée dans les différentes capitales nous a appris que le prix des oeufs à Ottawa est 3c. de moins que le prix moyen, soit 92c. enregistré dans 15 capitales. Il est également inférieur de 3c. la douzaine au prix en vigueur à Washington (D.C.).

Avec des statistiques pareilles, on peut difficilement dire que les agriculteurs canadiens écorchent les consommateurs.

Les producteurs agricoles canadiens doivent faire face à la concurrence des agriculteurs des pays qui profitent de meilleures conditions climatiques ou de sols plus riches. Le Canada n'a pas de hautes barrières tarifaires pour protéger ses produits agricoles. Pourtant, nos agriculteurs peuvent soutenir la concurrence et ce, pour une seule raison, leur efficacité. Seuls les Etats-Unis, grâce à un meilleur climat et à de meilleurs sols nourrissent plus de personnes par agriculteur que le Canada. Nous pouvons nourrir presque 50 personnes, alors que l'agriculteur moyen des Etats-Unis en nourrit 55. C'est bien différent des nombreux pays où le tiers de la population s'adonne à l'agriculture sans arriver à produire suffisamment.

Les naisseurs me disent qu'ils perdent $100 et plus sur chaque veau vendu. Si l'on calcule une telle perte pour chacune des quelque quatre millions de vaches inventoriées au Canada le 1er janvier dernier, c'est dire que chaque Canadien reçoit une subvention d'environ $20 de la part des naisseurs.

Les engraisseurs ont aussi subi des pertes dernièrement. Au cours des quelques dernières semaines, le prix des bouvillons d'abattage sur le marché de Toronto a considérablement baissé. De $40 à $45 qu'il était, il est maintenant de $36 à $39, c'est une chute de près de $5 les 100 livres, soit une perte de $50 par animal.

A la fin de l'été de 1975, alors que nous avions des contingents d'importation, les Etats-Unis nous expédiaient environ 800 animaux par semaine. Maintenant ces importations ont atteint le chiffre de 8,000. Les bovins américains accaparent environ 10% du marché canadien des bovins d'abattage, ce qui évidemment affaiblit nos prix.

Les éleveurs canadiens subissent aussi d'autres situations qui les dépassent. Ainsi, le nouveau système de classement du boeuf mis en vigueur aux Etats-Unis à la fin de février est l'une des causes qui ont le plus contribué à la chute considérable des prix du boeuf. Les nouvelles normes ont entièrement bouleversé le système de commercialisation en raison de l'accroissement considérable du nombre de carcasses qui entrent maintenant dans les catégories supérieures. Les acheteurs de bovins sur pied sont tellement embrouillés par les nouvelles catégories qu'ils réduisent leurs offres pour atténuer les risques. Ce nouveau système pose aussi des problèmes aux transformateurs, aux grossistes et aux détaillants, car ils ne peuvent écouler les stocks supplémentaires des catégories supérieures aux prix habituels. Pendant ce temps, nos producteurs en subissent les conséquences■

Le temps qu'il faut aux travailleurs pour acheter certains produits alimentaires au détail, dans certaines capitales choisies, en janvier 1976.

Denrée	Ottawa	Washington	Bonn	Rome	Londres	Mexique
Bifteck de surlonge	27 min	26 min	1 h	1h 27 m	1h 8 m	53 m
Bacon	26 min	25 min	46 m	40 m	44 m	1h 11 m
Oeufs	11 min	9 min	13 m	29 m	19 m	38 m
Beurre	13 min	14 min	23 m	47 m	15 m	1h 17 m
Pain	6 min	6 min	9 m	11 m	5 m	11 m

Reçu cette semaine:	1976	1975
Animaux de boucherie:	3,700	3,100
Veaux:	400	250
Porcs:	10,170	13,300
Moutons et agneaux:	500	100
Animaux de boucherie exportés:	320	—
Porcs exportés:	200	—

Les animaux pour l'élevage et l'engraissement ont été répartis comme suit: 410 au Manitoba, 50 en Saskatchewan, 400 en Ontario, 55 en Alberta et 175 à l'exportation.

LES CONTRATS À TERME À LA BOURSE DE CHICAGO:

Flancs de porcs en août 1976:	68$85	plus	2$50
Porcs sur pied en août 1976:	44$50	plus	1$10
Boeufs sur pied en août 1976:	44$65	plus	0475

LA REVUE DES MARCHÉS À TORONTO

Le commerce des animaux de boucherie a été très actif et les prix étaient en hausse. Seuls les prix des vaches de classe inférieure ont fléchi. Les prix des animaux pour l'engraissement et l'élevage ont été très fermes. Les veaux de boucherie étaient vendus à prix généralement stationnaires avec des hausses pour les veaux blancs de choix de 5$60 en moyenne. Les prix des agneaux de saison ont baissé comme sur les autres marchés.

LES PRIX CLÔTURAIENT

Boeufs cat. A 1-2, 41$ à 42$50, ventes à 43$90.

Taures cat. A 1-2, 39$ à 41$, ventes à 41$80.

Vaches cat. A 1-2, 25$ à 27$, ventes à 28$.

Taureaux Bons, 29$ à 31$, ventes à 35$.

Les prix des porcs variaient de 65$80 à 68$90 clôturant jeudi à 67$40.

À WINNIPEG CETTE SEMAINE

La demande a été bonne pour les animaux de boucherie et leurs prix variaient de stables à plus cher.

A l'ouverture, les boeufs engraissés étaient en forte demande, leurs prix se sont élevés toute la semaine clôturant 2$00 plus cher. Les taures étaient peu nombreuses sur le marché et leurs prix sont demeurés stationnaires. Les prix des vaches se sont accrus dès l'ouverture et clôturaient généralement 1$50 plus cher. Les taureaux étaient peu nombreux sur le marché, ils étaient par contre de qualité et ont été vendus à des prix légèrement accrus.

Les animaux pour l'élevage et l'engraissement étaient peu nombreux, ils ont été vendus à prix soutenus.

Les prix des agneaux de saison fléchissaient de 8$50 du 100 livres.

Les prix des porcs variaient de 64$19 à 62$44, prix de clôture vendredi.

PROGRAMME DE LA RADIO ET DE LA TÉLÉVISION



SEMAINE DU 10 au 16 AVRIL

BIENVENUE

À

SAINTE-ROSE • CANAL 3

SAINT-LAZARE • CANAL 13

FLIN FLON • CANAL 3

LE PAS • CANAL 6

ÉDITION SPÉCIALE À L'OCCASION DE
L'OUVERTURE DE NOS NOUVEAUX RÉÉMETTEURS

AVIS

SERVICE DES PARCS ET DE LA RÉCRÉATION, COMMUNAUTÉS DE SAINT-BONIFACE ET SAINT-VITAL

PISCINE BONIVITAL

La piscine Bonivital sera fermée pour réparations du 4 avril au 11 avril 1976, inclusivement. Le Service des Parcs et de la Récréation s'excuse de ce contretemps.

Avis Public

Ottawa, le 24 mars 1976

SERVICES AUDIO MF À CIRCUIT FERMÉ SUR LA TÉLÉVISION PAR CÂBLE

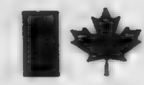
Le Règlement et la politique du Conseil sur la télévision par câble publiés respectivement le 26 novembre 1975 et le 16 décembre 1975 exigent, pour les raisons qui y sont mentionnées, que la distribution, par les titulaires de licence d'entreprises de télévision par câble, de services audio en circuit fermé qui ne détiennent pas d'autorisation du Conseil cesse. Le Conseil comprend que cette politique touche de nombreux services audio en circuit fermé comportant des émissions multiculturelles et étudiantes qui sont distribuées depuis quelque temps par des entreprises de télévision par câble, mais il croit que des alternatives acceptables pourraient et devraient être élaborées.

Après une étude plus approfondie de ces problèmes, le Conseil en est venu à la conclusion qu'un certain laps de temps est nécessaire pour permettre l'élaboration ordonnée d'autres solutions qui refléteront les principes énoncés dans la politique et le Règlement. Par conséquent, le Conseil a décidé de prolonger jusqu'au 1er mars 1977 la période qui permettra aux titulaires de se conformer aux exigences relatives à la distribution des services audio en circuit fermé actuels. A partir de cette date, de tels services distribués par les titulaires de licence de systèmes de télévision par câble devront être offerts par des personnes titulaires de licence du Conseil.

En étudiant l'élaboration d'alternatives acceptables, le Conseil est prêt à considérer un nouveau concept et invite ainsi les titulaires de licence de télévision par câble à présenter une demande en vue d'établir un canal MF audio communautaire semblable au canal vidéo communautaire qui est exigé par le Règlement et la politique et qui permettrait d'offrir un choix de services audio aux communautés desservies. La programmation offerte à ce canal audio devrait refléter la diversité culturelle et linguistique de la population desservie par les titulaires de licence. En général, une telle programmation devrait répondre aux principes énoncés dans la politique du Conseil au sujet du canal vidéo communautaire et ne devrait contenir aucun matériel publicitaire. Le Conseil croit que les groupes ethniques peuvent tirer des avantages uniques de ce canal audio communautaire aux systèmes de télévision par câble; ce service pourrait être fourni par des titulaires de licence du Conseil, sans nuire au service de radiodiffusion en direct déjà établi.

Toute nouvelle proposition qui rencontre les normes sus-mentionnées et qui est conforme aux nouveaux Règlements et politique sur la télévision par câble devrait être soumise au Conseil au plus tôt.

Guy Lefebvre
Secrétaire général



Conseil de la Radio-Télévision Canadienne

Canadian Radio-Television Commission

CBWFT Canal 3 Winnipeg

CBWFT, canal 3, Winnipeg, Manitoba, est né le 24 avril 1960. Devant la nécessité de desservir les 85,000 francophones de la province et afin de ne pas accuser le même retard à démarrer que la radio française qui n'était venue qu'en 1946, Radio-Canada établissait alors sa première station de base de la chaîne française dans l'Ouest. L'événement a été souligné par une émission spéciale au cours de laquelle les représentants de Radio-Canada et diverses personnalités ont souhaité la bienvenue aux téléspectateurs manitobains ainsi que par la présentation d'une pièce de François Lemal, «Dernier acte», interprétée par le Cercle Molière de Saint-Boniface. Cette oeuvre, soulignons-le, avait remporté le trophée régional du Festival national d'art dramatique et elle fut présentée en différé, aux téléspectateurs de la chaîne française.

Les débuts de CBWFT

Depuis sa fondation et jusqu'à l'avènement du satellite Anik, en juillet dernier, la station de Winnipeg présentait les émissions de la chaîne française, enregistrées sur bandes magnétoscopiques, avec une semaine de délai. Cependant, aux tout débuts, les téléspectateurs étaient quand même tenus à la fine pointe de l'actualité, grâce à un bulletin quotidien de nouvelles radiophoniques que diffusait le canal 3 sur une image fixe représentant le globe terrestre. Ce fut là les débuts en production de CBWFT, suivis plus tard d'émissions d'interviews portant sur l'actualité locale et régionale.

Ce n'est qu'en 1971, avec la nouvelle politique de décentralisation de la télévision de Radio-Canada, que la station CBWFT s'est dotée d'équipes de production et s'est lancée dans la réalisation proprement dite d'émissions, afin de répondre le mieux possible au triple objectif qu'elle s'est fixé: informer le public des événements d'actualité sur la scène locale et régionale; refléter le milieu artistique franco-manitobain et fournir l'occasion aux talents locaux de se faire connaître; et, enfin, apporter sa contribution à certaines séries de la chaîne française.

Les effectifs de CBWFT

Comme dans la plupart des endroits à minorité francophone où la télévision de langue anglaise fit une place à la télévision française à son arrivée, CBWFT partage avec CBWT la plupart des effectifs techniques, studios, caméras, cars de reportage, et utilise les services des techniciens, décorateurs, cameramen, etc. de la station anglaise.

La direction de CBWFT

CBWFT, tout comme son pendant albertain CBXFT, est sous la direction générale de Léo Rémillard, chef des services de langue française pour la région des Prairies et l'Alberta, depuis 1970. M. Rémillard a pour principales fonctions d'étudier les ressources humaines et techniques disponibles dans les provinces du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta; de faire des échanges d'émissions entre les différentes provinces, dans les domaines radio-télévision; de servir de lien entre les directeurs de chacune des stations, et d'orienter la programmation.

Léo Rémillard



Paul Dumaine est le directeur des programmes de CBWFT. Son rôle principal est la planification de la grille-horaire et des productions de CBWFT

Paul Dumaine



CKSB 1050

Coup d'oeil radio

Théâtre et Littérature
Deux Géants

Georges Simenon

Deux émissions à l'antenne de CKSB, dimanche, seront consacrées à Georges Simenon. D'abord, il sera l'invité à l'émission Entretien, à 10h. Ensuite, à 15h, à l'émission Horizons, l'écrivain québecois Jean-Marie Poupart dira pourquoi il aime tant lire non seulement les "Maigret" mais tous les livres de Georges Simenon.

Tout comme son prédécesseur Balzac, Georges Simenon est un homme qui, paradoxalement, a écrit pour vivre avec la plus grande intensité possible. Et il l'a fait en parcourant le monde. Ses "Maigret" de même que ses autres romans, écrits en une semaine, ont été conçus aussi bien au Texas qu'à Paris, à Sainte-Marguerite du Lac Masson qu'à Pékin ou à New York.

Mais Georges Simenon vient de renoncer à faire des romans, à n'exister qu'à travers la peau de ses personnages, à ne connnaître l'homme et à s'interroger sur la condition humaine que par personnes interposées. Depuis le 8 septembre 1972 de *Lettre à mon juge* ne confie plus que des souvenirs à son magnétophone. Il en est résulté deux livres récents, *Lettre à ma mère et Un homme comme les autres* qui soulèvent l'enthousiasme de tous ses lecteurs habituels.

Richard Salesses est allé interviewer Georges Simenon pour cet **Entretien** et lui a demandé pourquoi il a renoncé à écrire. Celui-ci lui a répondu qu'il a renoncé à écrire des romans mais qu'il n'a pas dit ne plus vouloir communiquer.

Au cours de cette émission émouvante par sa sincérité et son humanité, Georges Simenon nous révèle une foule de choses plus passionnantes les unes que les autres sur sa vie, la création romanesque, l'amitié, la société, le loisir, la vieillesse, etc.

C'est pour vivre encore et encore plus une autre forme d'existence, que le grand écrivain a renoncé à la vie d'écrivain. Il n'y a pas là qu'une question d'âge. "J'ai toujours été gourmand de vie; je mangeais la vie à grandes dents si je puis dire, et, au fur et à mesure des années, je mordais dedans tant et plus."

Aujourd'hui, exister dans la plénitude de son être veut dire pour Simenon retour à la simplicité de son enfance et art de jouir de la moindre chose, comme d'un rayon de soleil sur un mur, comme d'une conversation de bistrot ou d'une longue marche. C'est aussi se retirer pour mieux communiquer avec les autres, avec le monde et envisager la mort avec sérénité tout en jouissant du moindre instant avec une intensité encore jamais atteinte.

Eugène O'Neil

Dans le cadre du deuxième centenaire de l'Indépendance américaine, nous vous présentons une tragédie d'Eugène O'Neill, "Le deuil sied à Électre", considéré à juste titre comme une pièce typiquement américaine parmi les plus importantes du répertoire universel.

Lundi, 12 avril, à 19h30.

Le Deuil sied à Électre est une trilogie dont on présentera le premier volet intitulé *Le Retour* à **Théâtre des Amériques** le lundi 12 avril. Louis Pelland a écrit une présentation de l'auteur et de la pièce.

Eugène O'Neill naquit en 1888. Jusque là les Américains n'avaient guère eu le temps de se préoccuper d'art dramatique. Ils avaient défriché, avaient contribué à enlever le Canada à la France, avaient lutté pour leur indépendance, avaient connu la guerre civile, s'étaient battu contre le Mexique, avaient reculé leurs frontières de l'ouest et s'étaient mis à faire de l'argent.

Jusqu'à la guerre de 1914 on ne pouvait considérer leur théâtre comme un véritable fait artistique. Les auteurs manquaient et les acteurs n'avaient pas tellement conscience de leur art. C'est dans ce climat que naquirent la *Guild Theatre* et les *Provincetown players* qui accueillirent les premières oeuvres d'O'Neill. Celui-ci appartient à la génération d'écrivains américains aujourd'hui disparus — O'Neill est mort en 1953 — qui tentèrent de conserver la nationalité de leurs écrits tout en les insérant dans l'universalité.

Des pièces comme *L'Empereur Jones, Le Singe velu, Le Désir sous les ormes, Étrange Intermède* classèrent O'Neill parmi les grands auteurs américains. En 1931, alors en pleine possession de ses moyens, il donne son oeuvre maîtresse: *Le Deuil sied à Électre*. Le thème de cette tragédie est directement emprunté à l'antiquité grecque. C'est *L'Orestie* d'Eschyle, écrite en l'an 458. O'Neill suit de très près l'intrigue originale mais en change l'époque et le lieu de l'action. C'est ainsi qu'Agamemnon devient le général Mannon et que le drame se déroule aux Etats-Unis à la fin de la guerre de Sécession et non en Grèce après la guerre de Troie.

Cette pièce, qui compte treize actes et dont la représentation dure six heures, se divise en trois parties dont la première a pour titre *Le Retour*. Ezra Mannon est général dans l'armée nordiste et a amené avec lui son fils Orin. Sa femme Christine, et sa fille Lavinia, attendent leur retour. Mais une faute plane sur la famille. Autrefois Abraham Mannon, père d'Ezra, a chassé une servante parce que son frère David en était amoureux et l'avait rendue enceinte. David, au lieu de se soumettre, est parti avec sa maîtresse. Or un capitaine de vaisseau du nom de Brant hante depuis peu la maison des Mannon. . . Qui est ce Brant? Serait-il le fils de David Mannon et de la jeune servante?

Émissions locales à CBWFT

CBWFT produit une moyenne d'environ 4½ heures d'émissions locales par semaine. Ce temps local d'antenne se répartit comme suit:

NOUVELLES, INFORMATIONS, AFFAIRES PUBLIQUES

CE SOIR AU MANITOBA: du lundi au vendredi à 18h30. Cette émission vous présente chaque soir de semaine, les plus récentes nouvelles provinciales ainsi que la météo et les sports. En plus nous vous offrons des entrevues d'intérêt public.

NOUVELLES PROVINCIALES ET SPORTS: du lundi au vendredi à 22h45

MANITOBA 76: Chaque mardi à 19h00. Une demi-heure d'entrevues ou de reportages sur des sujets d'actualités manitobaines. Animateur: Robert Benoît.

DIVERTISSEMENT

GÉNIES EN HERBE: Chaque mardi à 19h30. Cette émission est un jeu-questionnaire mettant aux prises des équipes d'étudiants de nos écoles secondaires francophones.

En plus de cela, nous avons réalisé deux heures de variétés mettant en vedette des artistes manitobains ainsi que huit demi-heures de DIMENSION "J", un magazine jeunesse conçu par des jeunes manitobains et réalisé pour eux par CBWFT. Cette série ainsi que d'autres émissions de variétés reviendront à l'affiche l'année prochaine.

N.B.— A la page 7 de cette brochure, vous trouverez un horaire détaillé de la programmation de CBWFT. Consultez ce COUP D'OEIL à chaque semaine pour les informations sur nos émissions.

Pour les sportifs
semaine du 10

Début du Baseball des Expos et éliminatoires de la Coupe Stanley

Cette semaine, la fièvre des Séries éliminatoires s'emparera des amateurs de hockey. Les téléspectateurs de Radio-Canada assisteront en premier lieu aux séries quarts de finale qui mettront aux prises les Canadiens de Montréal et leurs adversaires qui, au moment de mettre sous presse, n'étaient pas encore désignés. Cette première partie sera diffusée directement du Forum de Montréal à 19 heures, probablement le dimanche 11 avril. Car si les adversaires du Tricolore étaient connus dès le jeudi 8 avril, soit après la deuxième partie des huitièmes de finale, la première partie quarts de finale pourrait être présentée le samedi 10 avril. Dans tous les cas, la deuxième partie de cette série sera diffusée à **la Soirée du hockey**, le mardi 13 avril à 19 heures et la troisième partie, le jeudi 15 avril en début de soirée.

Toutes les parties des Séries éliminatoires de la Coupe Stanley présentées en soirée, les mardis, jeudis et samedis ou dimanches, seront commentées par René Lecavalier et l'analyste Gilles Tremblay. Durant les entractes, Richard Garneau, Lionel Duval et à l'occasion Winston McQuade se chargeront d'effectuer des entrevues avec les joueurs et de nous renseigner sur les résultats des autres parties à l'affiche. **La Soirée du hockey** est réalisée par Michel Quidoz et Jacques Primeau.

C'est cette semaine aussi que débutera à la télévision de Radio-Canada **le Baseball des Expos.** Le mercredi 14 avril à 14 heures, le commentateur Guy Ferron et l'analyste Jean-Pierre Roy décriront, directement du parc Jarry, la partie qui opposera les Phillies de Philadelphie aux Expos. **Le Baseball des Expos** est réalisé par Michel Quidoz.

Le samedi 10 avril à midi, **les Héros du samedi** présenteront une compétition de patinage artistique qui s'est déroulée récemment à la Palestre nationale. Dans cette réalisation de Julien Dion, les commentaires seront assurés par Guy Ferron et l'analyste Nicole McDuff.

Puis à 13 heures, **Sporthèque** offrira aux téléspecateurs de Radio-Canada la troisième émission d'une série de six consacrée à la Compétition internationale Montréal 1975 de volleyball. Jean Pagé et l'analyste Johanne Fortier commenteront alors la grande finale chez les femmes qui opposera l'équipe du Japon à celle de la Corée. Cette série est réalisée par Jacques Primeau.

Le dimanche 11 avril à 14 heures, **l'Univers des sports** présentera la rencontre de volleyball qui mettra aux prises les équipes masculines de Cuba et du Canada. Jean Pagé et l'analyste Jacques Samson commenteront cette partie qui sera disputée au PEPS de l'Université Laval. Cette émission spéciale sera réalisée par Jacques Viau.

Immédiatement après ce reportage, soit à 15 h 30, Yvon Blais et Jean Bernard décriront, du salon de quilles Laurentien, **l'Heure des quilles.** Cette série est réalisée par Jacques Viau.

Le lundi 12 avril à 19 h 30, les commentateurs René Lecavalier et Richard Garneau nous offriront une nouvelle édition du magazine préolympique **JO.** Cette série est réalisée par Louise B.-Tardif et Gaston Dagenais qui en assure aussi la coordination.

P. Murphy, G. Ferron et J.-P. Roy

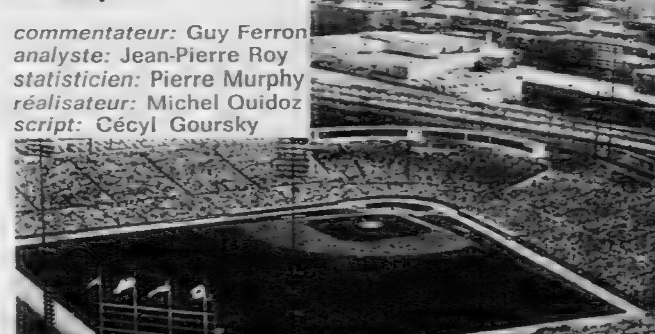


Calendrier du Baseball des Expos 1976 à la télévision de Radio-Canada

mercredi 14 avril	13 h 00	Philadelphie à Montréal
samedi 24 avril	13 h 00	Cincinnati à Montréal
mercredi 5 mai	19 h 00	San Diego à Montréal
mercredi 12 mai	19 h 30	Montréal à Houston
mercredi 19 mai	19 h 00	Chicago à Montréal
mercredi 26 mai	18 h 30	Montréal à Pittsburgh
mercredi 2 juin	19 h 00	Pittsburg à Montréal
mercredi 23 juin	18 h 30	Montréal à Atlanta
samedi 26 juin	19 h 00	Pittsburgh à Montréal
mercredi 30 juin	19 h 00	Philadelphie à Montréal
mercredi 7 juillet	19 h 00	Cincinnati à Montréal
mardi 13 juillet	19 h 00	directement de Philadelphie, le match des étoiles
samedi 7 août	19 h 00	Chicago à Montréal
mercredi 11 août	19 h 00	San Francisco à Montréal
mercredi 18 août	18 h 30	Montréal à Philadelphie
mercredi 25 août	21 h 30	Montréal à Los Angeles
mercredi 1er septembre	19 h 00	Los Angeles à Montréal
samedi 4 septembre	19 h 00	Pittsburgh à Montréal
mercredi 8 septembre	19 h 30	Montréal à Saint-Louis
mercredi 15 septembre	19 h 00	Chicago à Montréal
mercredi 22 septembre	19 h 00	New York à Montréal
mercredi 29 septembre	18 h 00	Montréal à New York

L'équipe du Baseball des Expos

commentateur: Guy Ferron
analyste: Jean-Pierre Roy
statisticien: Pierre Murphy
réalisateur: Michel Quidoz
script: Cécyl Goursky



Le Dossier secret des trésors
le 11, 20 h 30

Yehudi Menuhin, chemin de lumière
le 11, 21 h 30

«Les Sept Serrures de Prague»

Les Beaux Dimanches présentent, le 11 avril à 20 h 30, un autre épisode de la série **le Dossier secret des trésors.** A l'affiche: *les Sept Serrures de Prague.*

Derrière l'histoire des trésors se cache une partie de l'Histoire tout court. Toutes les sociétés ont voulu s'incarner dans la possession de trésors qui, au-delà de leur valeur matérielle, font figure de symbole. C'est ainsi que pour la Tchécoslovaquie, le trésor de Prague a symbolisé la patrie depuis le XIIIe siècle. Durant le dernier conflit mondial, on se souvient que les armées hitlériennes ont envahi la Tchécoslovaquie. Dès mars 1939, la Bohême-Moravie était sous protectorat allemand. Ce n'est qu'en 1945 que la Tchécoslovaquie réussit à se libérer du joug nazi pour retomber sous celui de Moscou.

C'est durant la guerre de 39-45 que s'est déroulée l'authentique et mystérieuse chasse au trésor tchèque qui devait échapper à la convoitise des agresseurs nazis.

C'est l'histoire de ce trésor que nous raconte l'épisode intitulé *les Sept Serrures de Prague.* Ce trésor, protégé depuis l'an 1316 par une bulle papale émise en Avignon, est aujourd'hui conservé dans un caveau spécial de la cathédrale Saint-Guy, derrière une porte blindée. Plus que jamais, le trésor incarne l'âme du peuple tchécoslovaque.

Entièrement tournée à Prague, cette émission raconte l'histoire du trésor, à l'aide de reconstitutions dramatiques, de documents et de films d'archives. Au milieu des ruses, des subterfuges, des poursuites et des attentats, les héros de cette aventure sont, depuis Jean Huss brûlé vif à Constance sur les bûchers de l'Inquisition, les présidents Benes et Svoboda, le S.S. Obergrunnen fuhrer Reinhard Heydrich, Hermann Franck et des dizaines de simples citoyens de Prague, ressortis de l'oubli.

Malheureusement, Prague n'a pas retrouvé tous ses trésors et l'Université Karolinum cherche encore les siens.

L'univers mystique de Yehudi Menuhin

La télévision de Radio-Canada présente en troisième partie des **Beaux Dimanches**, le 11 avril à 21 h 30: **Yehudi Menuhin, chemin de lumière.** Ce film de François Reichenbach et de Bernard Gavoty raconte la vie du célèbre violoniste et en fait ressortir le point de vue humain.

«Aux âmes bien nées, la valeur n'attend pas le nombre des années». Si Corneille avait pu connaître Yehudi Menuhin, ce vers célèbre lui aurait été dédié sûrement. Né en 1916, il n'a pas encore 20 ans que son talent est déjà reconnu mondialement. Son histoire reste, par contre, celle d'une conquête à rebours, d'une conquête patiente de l'homme sur l'enfant. Enfant prodige, tout lui est donné; la gloire s'ouvre à un petit garçon qui ne sait ni son nom ni sa valeur. Son archet semble une baguette magique grâce à laquelle il trouve d'emblée la voie du succès que tant d'autres s'épuisent à découvrir. La vie s'ouvre à lui sur un succès qui n'est pas dû à un long mûrissement. Mais ce talent unique, il devra le rembourser pièce par pièce l'âge venu. Yehudi Menuhin a payé de bien des manières ce génie précoce, sans le savoir, en s'épuisant au dur apprentissage des vedettes enfantines qui courent le monde au lieu des terrains de jeux.

Deux révélations s'imposent tardivement au jeune prodige: celle d'un univers autre que celui des salles de spectacles et celle de lui-même vivant en dehors du cercle familial. C'est dans un profond respect pour tout ce qui respire que l'enfant génial, devenu adulte, ordonne sa vie. Son art reflète une mystique qui trouve ses sources en Orient. Menuhin est d'une rare modestie: jamais pendant le film il ne parle de lui: d'autres s'en chargent. Il se réclame d'une génération qui désire trouver une autre interprétation de la vie, moins égoiste, moins brutale, plus humaine.

Yehudi Menuhin, chemin de lumière permet une incursion dans l'univers intérieur et mystique de ce grand violoniste. Nous écoutons les témoignages des êtres proches de lui: sa femme, ses soeurs, son père; ainsi que les témoignages de ceux qui l'ont connu pendant sa carrière, comme François Ciampi, professeur de piano des soeurs de Menuhin, qui garde de ces leçons un souvenir émouvant. Nous suivons Menuhin en concert, au cours de répétitions dont certaines avec son fils, pianiste. Menuhin nous conduit en Inde, sa patrie spirituelle. «Ma rencontre avec l'Orient s'est faite avec la musique», déclare-t-il. Nous le verrons jouer en duo en compagnie du célèbre sitariste Ravi Shankar, ce qui ne manque pas de souligner la grande diversité de l'art de Menuhin. Il jouera en plein air, devant un auditoire attentif, *Prélude et Partita en do majeur* de Jean-Sébastien Bach. Cet engouement pour l'Inde, Menuhin l'exprime clairement: «Je cherche ce qu'il y a d'unique dans chaque être, dans chaque chose. Pour moi en Inde, tout devient unique».

«Il n'est chez lui nulle part. Il est chez lui en lui-même», commente sa femme. C'est pourquoi Reichenbach et Gavoty orientent vers l'intérieur leur documentaire sur ce grand musicien. La musique, un langage universel: ces quelques mots résument bien l'oeuvre prodigieuse de ce célèbre virtuose du violon que vous rencontrerez à **Yehudi Menuhin, chemin de lumière.**

P. L.

Yehudi Menuhin





Monsieur B
le 11, 19 h 30

Le monde de la danse

Le dimanche 11 avril à 19 h 30, dans le cadre des **Beaux Dimanches**, **Monsieur B** revient à l'horaire de la chaîne française de Radio-Canada.

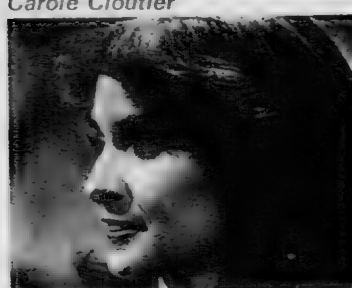
Jacques Boulanger recevra comme invités cette semaine une des plus belles voix du Québec, Julie Arel; le beau brummel de la chaîne française, Serge Laprade, la toute charmante Carole Cloutier et Guilda. Tous ensemble, ils se donnent la main pour vous faire passer d'agréables moments en leur compagnie. Ils recréeront pour nous les plus belles époques de la danse populaire, de la valse jusqu'à nos jours. Sous la direction musicale de Roger Joubert et avec les danseurs de Michel Boudot, ils nous entraîneront dans le passé, dans le merveilleux monde de la danse. Ils interpréteront: *Moulin rouge, Sonny, Gigi, la Divine Biguine, Deux petits chaussons de satin blanc, Sing a Song, Make your own Time of Music, la Parade des chapeaux melon, Let Me Entertain You, Dis-lui* et *Baby Face*.

Assistant à la production: Jean-Paul Robinette; script-assistante: Nicole Bourbeau; réalisateur: Normand Mathon.

Julie Arel



Carole Cloutier



Ciné-club
dimanche 11, 23 h 00

«Le Jardin des Finzi Contini»

Le dimanche 11 avril à 23 heures, **Ciné-club** présente *le Jardin des Finzi Contini*. Ce drame, réalisé par Vittorio de Sica, a pour interprètes Dominique Sanda, Lino Capolicchio, Helmut Berger et Fabio Testi.

Ce film constitue une chronique des relations entre différentes familles de l'aristocratie de Ferrare, au nord-est de l'Italie, entre 1938 et 1943. Le fascisme règne depuis quinze ans. Certaines familles ne cachent pas leur enthousiasme envers le Duce. Tandis que d'autres, dont les Finzi Contini d'origine juive, voient en Mussolini et ses Chemises noires une menace sans cesse grandissante. Nous voyons la jeunesse de ces milieux opposés lutter contre les préjugés de leurs aînés. La guerre joue un rôle décisif dans l'escalade des mesures antisémites. Les Finzi Contini, après bien des discriminations, finissent par être emprisonnés.

L'amertume transpire de cette chronique qui prouve que la jeunesse italienne n'était pas unanime devant le fascisme. Inspiré du roman de G. Bassani, ce film est traité avec un grand souci d'esthétique.

Le Jardin des Finzi Contini



Télé-sélection
lundi 12, 21 h 00

«Mystère sur cassettes»

La série **Télé-sélection** présente, le lundi 12 avril à 21 heures, un film d'horreur intitulé *Mystère sur cassettes*.

Réalisé par Dan Curtis sur un scénario de William F. Nolan, le film est interprété par Angie Dickinson, Roy Thinnes, Nick Dimitri, Claude Akins et Bob Schott.

Ellen Cort se trouve subitement face à face avec son mari dans leur salle de séjour. Horrifiée, elle lui tire dessus à bout portant. Et pour cause! Son mari est mort et enterré depuis trois mois. Hors d'elle-même, Ellen se réfugie chez un de ses amis, David Norliss, spécialiste en parapsychologie. David est le seul à ajouter foi au récit terrifiant d'Ellen. Tous deux risquent leur vie afin d'établir s'il s'agit d'une hallucination ou d'une sinistre farce.

A mesure que progresse l'enquête, David enregistre sur bande magnétique toutes les conversations, tous les bruits dont ils sont témoins tous les deux.

Mystère sur cassettes illustre avec force le thème de la plus grande peur de l'homme: celle de l'inconnu. Selon le critique du Los Angeles Time: «Ce suspense donnerait la chair de poule à un fantôme.»

Cinéma canadien
mercredi 14, 23 h 00

«La Chambre blanche»

Radio-Canada présente à **Cinéma canadien**, le mercredi 14 avril à 23 heures, un film de Jean-Pierre Lefebvre: *la Chambre blanche*. Michèle Magny et Marcel Sabourin incarnent les personnages principaux.

Ce film décrit les situations diverses de la vie d'un couple. Anne et Jean s'aiment et vivent leur quotidien devant nous. C'est dans une vision poétique que les thèmes de la mort, de la violence, de l'hiver et de l'amour sont amenés très naturellement. L'environnement et le quotidien du couple sont le prétexte à leurs propos. Le déroulement du film est sans intrigue. Jean-Pierre Lefebvre a su réaliser, autour des thèmes évoqués, de belles images parfaitement composées. Un montage subtil établit les liens entre les êtres et les choses, entre les lieux et les comportements. Le fondement de cette production repose sur la dualité de l'homme et de la femme, qui s'opposent et se complètent à la fois.

Les interprètes se prêtent avec beaucoup de naturel à ce film quelque peu insolite. Des problèmes profondément humains s'y confrontent avec beaucoup de poésie.

La Chambre blanche



Femme d'aujourd'hui
semaine du 10

Second regard
dimanche 11, 17 h 00

En cette Semaine sainte

Le samedi 10 avril à 14 heures, **Femme d'aujourd'hui** présente, en reprise, une émission de Lucille Paradis intitulée *Diane Pelletier à Piopolis.*

Piopolis est un petit village baigné par le lac Mégantic. C'est là que Diane Pelletier, citadine étouffant dans la ville, s'est installée pour devenir fermière à part entière. Elle raconte aux téléspectateurs de la chaîne française de Radio-Canada comment elle a été acccueillie par les femmes du village et comment elle a réussi à sortir de sa solitude dans ce coin perdu loin de tous les siens.

Le mardi 13 avril à 13 h 35, on verra la deuxième émission du triptyque consacré aux *Robes noires de notre enfance.* Cette émission illustre les différentes étapes de la montée, de l'apogée et du déclin des communautés religieuses féminines au Québec. Interview: Andréanne Lafond. Réalisation: Jac Segard.

Le mercredi 14 avril, il est possible que le réseau français diffuse la partie de baseball. S'il n'y en a pas, **Femme d'aujourd'hui** présentera, en reprise, l'émission *les Dames de la Rouge*, diffusée le 18 novembre 1974. Cette réalisation de Jac Segard a valu à l'animatrice Minou Petrowski le prix Judith-Jasmin pour l'excellence de son travail à la télévision.

Le jeudi 15 avril à 13 h 35, **Femme d'aujourd'hui** présente à l'occasion du Jeudi saint la *Missa di gloria* de Puccini, accompagnée de commentaires sur la foi, l'espérance et la charité. Françoise Faucher rencontre en studio le théologien Louis Racine, et le comédien Jean Dalmain lit des poèmes. C'est une réalisation d'Yvette Pard.

Le vendredi 16 avril, Vendredi saint, **Femme d'aujourd'hui** propose aux téléspectateurs un film sur la messe traditionnelle en grégorien. Comme sujet de réflexion: le sens de la mort du Christ d'après un poème de Cocteau, extrait du *Requiem*, dit par François Cartier. Le théologien Louis Racine parle de la mort d'un enfant en rapport avec la souffrance de Marie à la mort de Jésus. François Cartier lit des extraits de *Noosphères* du père Teilhard de Chardin. Pour terminer: quelques réflexions sur le Samedi saint, l'explosion de joie de Pâques, l'amitié et l'amour, et le mysticisme actuel chez les jeunes. C'est une réalisation d'Yvette Pard.

«Hommes et dieux du Kérala»

Le dimanche 11 avril à 17 heures, **Second regard** se penche sur l'attitude de l'Indien devant Dieu. *Hommes et dieux du Kérala*, réalisé par Asha et Paul-Louis Spaak, nous révèle la pensée du peuple qui a probablement le sens mystique le plus prononcé.

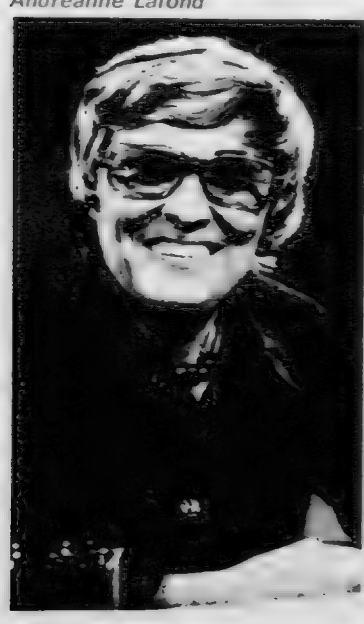
Nous avons généralement des idées confuses sur l'Inde, tant ce pays est vaste et diversifié. Les réalisateurs de cette émission pensent qu'il convient de ne pas nous embrouiller davantage en nous faisant faire une visite générale et superficielle de cet immense territoire. Le Kérala est donc choisi comme unique point de mire, d'autant plus qu'ayant une forte population chrétienne, ce pays est moins fermé à l'Occident.

Cette région se situe à l'extrême sud-ouest de la péninsule indienne. Constitué par le regroupement de plusieurs territoires de langue malayaman, le Kérala est un Etat de la Fédération indienne depuis 1956. 40% le ses habitants sont hindous, 35% chrétiens, 23% musulmans, 2% «divers» mais principalement juifs. Il y a peu de pays où quelques-unes des grandes religions du monde se pratiquent librement sans que cela provoque des guerres et des persécutions. Le christianisme apparaît en l'an 52, et vingt ans plus tard, le judaïsme. Ce n'est qu'au VIIe siècle que l'Islam s'implante au Kérala.

L'idée générale du film tend à prouver que ces différentes religions n'en forment qu'une, parce que les fidèles, bien qu'ils adressent leurs prières à Krishna, à Jésus, à Allah, sont avant tout des Indiens. Certes, il y a des différences, mais ces religions apparaissent au Kérala comme des sectes qui se rattachent à ce qu'on peut appeler «l'Indianisme». Pour illustrer cet oecuménisme, la caméra dépeint des personnages d'origines et de conditions sociales diverses: prêtre musulman, propriétaire hindou, petit garçon juif, ouvrier chrétien. Bien des ressemblances et des similitudes se retrouvent chez ces gens qui pratiquent des religions en principe très différentes.

En fin d'émission, nous entendrons un résumé de la Conférence canadienne des évêques tenue à Ottawa du 5 au 9 avril. Une réalisation de J.-Réal Gagné.

Andréanne Lafond



Minou Petrowski



Madeleine Poulin, Gilles-Claude Thériault et J.-Réal Gagné



Concert Francis Poulenc
vendredi 16, 21 h 30

Colette Boky et André Mérineau dans des oeuvres sacrées

L'église Notre-Dame de Montréal est le cadre du **Concert Francis Poulenc** qui sera présenté au réseau français de Radio-Canada, le Vendredi saint à 21 h 30. Le réputé chef Jean Deslauriers dirige l'Orchestre de Radio-Canada ainsi qu'un choeur mixte de 76 voix. René Lacourse a assuré la préparation du choeur. Le soprano du Metropolitan Opera House de New York, Colette Boky, et l'organiste de réputation internationale, André Mérineau, sont les solistes invités.

Francis Poulenc (1899-1963) signe à lui seul ce concert de musique sacrée. Son oeuvre sert admirablement bien la voix humaine, qui, avec le piano, représente son moyen d'expression par excellence. A partir de 1937, Poulenc oriente son oeuvre entre la musique chorale religieuse et le théâtre lyrique. Ces deux styles apparemment paradoxaux représentent bien cette contradiction que Poulenc incarne dans sa personne.

La première oeuvre au programme est le *Concerto en sol mineur pour orgue, orchestre à cordes et timbales*. Poulenc dédie ce concerto, écrit à la fin de 1938, à celle qui le lui avait commandé, la princesse Edmond de Polignac. Construit d'un seul tenant, le concerto s'exécute sans interruption. L'oeuvre comporte cinq mouvements: *andante, allegro giocoso, andante moderato, allegro* et *allegro giocoso*. Ce concerto est remarquable par la diversité de son inspiration et par un emploi heureux des diverses sources sonores de l'orgue, des cordes et des timbales. Le tout dégage une fougue, une vitalité et une richesse mélodique qui font de l'oeuvre un agrément constant. L'utilisation, dans le final, de l'alto solo est aussi originale que pertinente au sens du concerto, la fantaisie déployée s'achève alors dans une atmosphère de paix immatérielle et mystique. Toutes les ressources de l'orgue sont mises en valeur, permettant à André Mérineau de faire montre de virtuosité, de force et de délicatesse. Tout le long du morceau, l'alliance de l'orgue, des cordes et des timbales est parfaitement dosée dans les volumes exigés par chaque instrument.

La deuxième partie du **Concert Francis Poulenc** nous permet d'entendre *Stabat Mater* pour soprano solo, choeur mixte et orchestre. Créé le 13 juin 1951, le *Stabat Mater* fut écrit d'un seul jet, en deux mois, pendant l'été 1950. Cette oeuvre ne fait appel ni à l'orgue ni aux percussions. Poulenc qualifiait de pléonasme musical l'utilisation simultanée de l'orgue et des vents. Chose particulière, le choeur est divisé en cinq parties, les barytons étant distincts des basses. Le *Stabat Mater* s'exprime dans la magnificence, sans toutefois tomber dans la surcharge. C'est une longue prière d'une ferveur intense. Quoique d'une orchestration riche et concertante, la simplicité mélodique représente une valeur musicale réelle dans cette oeuvre. Poulenc fait montre d'un sens instinctif et infaillible, dans son utilisation des voix. Unanime, la critique salua ce *Stabat Mater*, lors de sa création, comme une oeuvre maitresse de la musique religieuse contemporaine.

Colette Boky réussit une interprétation qui n'est pas sans difficultés. Sa voix brillante et pure remplit l'église Notre-Dame et se marie parfaitement au choeur et à l'orchestre. Colette Boky exprime avec beaucoup de sensibilité le sens profond du *Stabat Mater*.

Depuis plusieurs années, les organisateurs du Service des émissions musicales rêvent de produire une émission de télévision en provenance de ce magnifique monument architectural qu'est l'église Notre-Dame de Montréal. L'histoire de cette église remonte à la fondation de Montréal. De fait, cette majestueuse église est étroitement liée par son nom et par sa situation à la première chapelle construite par Maisonneuve. Quand on fait face à l'église, rue Notre-Dame, on se trouve sur le site même de la chapelle du même nom qui, elle, fut construite en 1678. L'église actuelle, de style gothique, fut commencée en 1823 et parachevée, hormis ses tours, en 1829, par l'architecte James O'Donell. Les orgues, construites par le fondateur de la maison Casavant à la fin du siècle dernier, sont parmi les plus grandes orgues d'église d'Amérique du Nord. Les experts reconnaissent cet instrument comme l'un des plus importants qu'ait produits la firme Casavant depuis sa fondation.

Pour la réalisatrice Evelyne Robidas, assistée de Renée Borduas, et pour toute l'équipe technique, le défi était de taille. L'immensité du site pouvait occasionner de multiples problèmes, et vu l'inédit d'un tel événement, aucune expérience ne permettait d'espérer tel ou tel résultat. Hervé Bibeau, à la prise de son; André Nepveu, à l'éclairage, et Jean-Guy Fleurquin, à la direction technique, sont les principaux piliers du succès de cette émission. Jean-Yves Landry en a signé la conception, et Léo Brisset, le dispositif scénique.

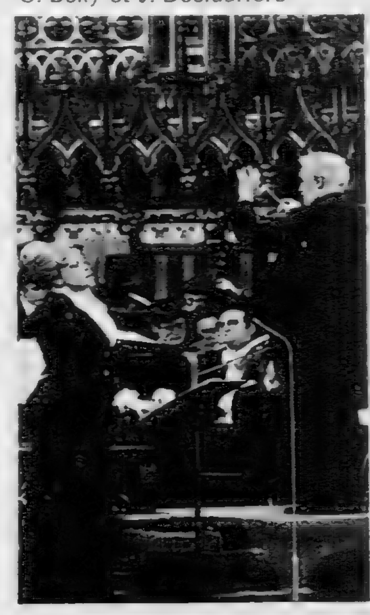
Concert Francis Poulenc donne à ce Vendredi saint son sens mystique. Par son grandiose et sa sincérité, cette musique nous plonge dans la réflexion de la liturgie chrétienne.

Philippe Leduc

André Mérineau



C. Boky et J. Deslauriers





Dans tes murs, Jérusalem
vendredi 16, 14 h 30

Découvrons la Ville sainte

C'est toute l'histoire religieuse d'une moitié de l'humanité qui défile au cours du reportage-documentaire **Dans tes murs, Jérusalem**, qui sera présenté le Vendredi saint à 14 h 30. Cette émission de J.-Réal Gagné révèle la formidable épopée qui s'est déroulée entre les murs de la Ville sainte.

A Jérusalem, ce qui frappe d'abord, c'est cette présence du passé, de riche héritage légué par l'histoire à une ville qui maintenant regroupe les trois plus grandes religions monothéistes. L'antique cité de Jérusalem couvre moins d'un kilomètre carré. Elle fut construite à 800 mètres d'altitude sur un plateau de Cisjordanie, à la frontière israélo-jordanienne. Depuis 1950, Jérusalem est la capitale de l'Etat d'Israël. Malgré des dimensions modestes, la Ville sainte bourdonne d'activités sociales et religieuses, et cela depuis 3000 ans!

Remontons jusqu'à l'an mille avant Jésus-Christ pour découvrir son histoire. David fait de cette ville sa capitale, puis Salomon y bâtit le temple de Yahvé. C'est là que les grands prophètes annoncent la parole de Dieu et que la Bible est rédigée. C'est là que Jésus de Nazabeth, après avoir prêché la Bonne Nouvelle et s'être proclamé fils de Dieu, est condamné à mort et exécuté. Jérusalem voit la naissance de l'Eglise chrétienne au matin de la Pentecôte. Selon la tradition coranique, c'est là que le prophète Mahomet fut transporté et ravi au septième ciel, en présence d'Allah. Les murs de la Ville sainte entourent une des plus extraordinaires mosquées de tout l'Islam. C'est devant ses murs que les Croisés, venus d'Europe, ont affronté les armées du Sultan pour la possession des Lieux saints, et enfin c'est là que les Juifs du monde entier viennent pleurer, depuis 2000 ans, les malheurs de leur ville.

Toutes les religions, du Moyen-Orient aux confins de l'Occident, considèrent donc Jérusalem comme ville sainte. Aujourd'hui encore, elle est un carrefour où se côtoient quotidiennement juifs, chrétiens et musulmans: chacun ayant ses quartiers, ses places publiques, ses édifices, sa vie et ses coutumes. Le rabbin Benjamin Gross rappelle, devant le Mur des Lamentations, l'épopée historique d'Israël, la foi et l'espérance des Juifs. Le mufti de Jérusalem, le cheik Sa'ad Eddin El-Alami, parle des origines de l'Islam et décrit les hauts lieux de la prière mahométane. L'archevêque grec orthodoxe Mgr Vassilios, l'archimandrite arménien Guregh Kapikian, le chancelier latin Mgr Kamal Bathish et le franciscain Jean Briand témoignent tous, chacun à leur façon, de l'extraordinaire rayonnement de la chrétienté à Jérusalem et de ses nombreuses manifestations historiques. Tout en écoutant leurs propos, vous découvrirez cette ville d'une richesse artistique et architecturale incomparable.

Ces images rappellent les paroles par lesquelles Isaïe prophétisait, il y a 2500 ans: «Jérusalem! Les nations du monde marchent vers ta lumière! Tous se rassemblent et viennent à toi.»

La Mosquée d'Omar



Rencontres
vendredi 16, 15 h 30

Le cheminement intérieur de Jordi Bonet

Le Vendredi saint à 15 h 30, une émission spéciale de **Rencontres:** Jordi Bonet sera interviewé par Marcel Brisebois.

C'est au bord du Richelieu que Jordi Bonet a installé son atelier de sculpteur. Jordi Bonet est devenu curieusement célèbre au Québec par une de ses oeuvres qui a fait couler beaucoup d'encre: la murale qui orne le hall du Grand Théâtre de Québec. Ce sculpteur, céramiste et peintre est l'auteur d'une oeuvre considérable, connue aujourd'hui dans le monde entier.

Après avoir quitté l'Espagne, il y a plus de vingt ans, Jordi Bonet choisit de vivre et de travailler au Québec. A **Rencontres**, il nous entretiendra de son cheminement intérieur et de son aventure humaine en tant qu'artiste. Une réalisation signée Raymond Beaugrand-Champagne.

Les habitués de **Rencontres** auront vu, le mardi 13 avril à 23 heures, une émission avec le père Bernard Bro, qui prêche le Carême à Notre-Dame de Paris. Donc, à noter cette semaine: deux émissions de la série **Rencontres**, animées par Marcel Brisebois et réalisées par Raymond Beaugrand-Champagne.

Kontakion
vendredi 16, 19 h 00

La vie de Jésus sur des musiques de la Renaissance

D'une rare qualité artistique, **Kontakion**, une chorégraphie contemporaine de Barry Moreland, vous est présentée le Vendredi saint à 19 heures. C'est une suite de tableaux symbolisant des épisodes marquants de la vie de Jésus, sur des musiques de la Renaissance arrangées et dirigées par le compositeur anglais Peter Maxwell Davies.

Divisée en dix séquences, cette demi-heure de danse moderne est ponctuée par de brèves citations bibliques. Ainsi seront dansés: la naissance du Christ, le baptême dans le Jourdain, la tentation dans le désert, le choix des apôtres, l'expulsion des vendeurs du Temple, l'agonie au Jardin des Oliviers, la trahison de Judas, la Passion et la Résurrection. Le personnage du Christ sera joué par le danseur William Louther, alors que d'autres danseurs et danseuses du London Contemporary Dance Theatre complètent la dramatisation de cette vision de la vie du Christ.

Cette création des Thames Productions est réalisée pour la BBC par Anton Bowler.

Kontakion



La plus belle histoire
vendredi 16, 20 h 30

Une comédie musicale à caractère biblique

Le Vendredi saint à 20 h 30, la chaîne française de Radio-Canada présente, en grande première mondiale à la télévision, une comédie musicale à caractère biblique intitulée: **La plus belle histoire.**

Ce document tout à fait inédit retrace en poésie et en musique l'histoire de l'humanité depuis la création du monde jusqu'à la mort et la résurrection du Christ, en s'inspirant des passages les plus marquants de l'Ancien et du Nouveau Testament. L'oeuvre débute avec le poème *Les temps viendront*, dans lequel est exprimé l'espoir qu'un jour viendra où tous les hommes joindront leurs mains au-dessus de l'horizon dans un grand geste de fraternité et d'amour.

Puis, c'est l'histoire de la création. Dieu créa le ciel et la terre et, pour dissiper les ténèbres qui enveloppaient l'univers, il dit: Que la lumière soit. Vient ensuite l'histoire de Moïse, bébé sauvé des eaux, qui plus tard conduira son peuple vers la Terre promise. Et c'est la naissance de l'Enfant-Jésus, racontée de façon très simple mais combien poétique. On y recrée également l'entrée triomphale du Christ à Jérusalem, le Sermon sur la montagne, la dernière Cène, la comparution devant Pilate, la crucifixion et finalement la résurrection de l'Homme-Dieu.

L'oeuvre se termine par la reprise du poème *Les temps viendront*, dans lequel le message le plus important du Christ, «Aimez-vous les uns les autres», est clairement exprimé.

Au départ, cette production un peu spéciale a été créée pour n'être présentée que dans des églises ou d'autres lieux de culte. L'impresario et producteur français Félix Marouani rencontre l'auteur Louis Amade et les musiciens Georges Auric et Gilbert Siegrist, auteurs de la musique de **La plus belle histoire**, et se montre très intéressé par leur projet. Il fait par la suite appel au célèbre et toujours populaire auteur-compositeur-interprète Gilbert Bécaud, qui s'occupe du choix des comédiens, des musiciens et de la mise en scène. Après quelques mois de travail ardu mais efficace, on est prêt pour la grande première. La production se met en branle et commence sa tournée des églises françaises. Quelques semaines plus tard décédait le président français Georges Pompidou et un deuil national de trois semaines devait interrompre les représentations.

Un peu rébarbatifs à l'idée d'assister à un spectacle dans une église, les Français ne se firent pas trop nombreux aux guichets et l'on dut cesser la tournée. On refusa l'offre de présenter **La plus belle histoire** sur une scène de music-hall, ne voulant pas déroger à la règle de conduite fixée au départ par les auteurs et producteurs. Cependant, l'aventure n'était pas terminée. On déménagea toute l'équipe de comédiens et de musiciens dans un studio d'enregistrement et l'on grava un excellent microsillon. Le producteur, Félix Marouani, très fier de ce microsillon, mûrissait le projet de présenter **La plus belle histoire** à la télévision.

Lors d'une visite à Paris, le directeur du Service des émissions de variétés de Radio-Canada, Jacques Blouin, rencontra Marouani qui lui fit écouter ledit microsillon. Jacques Blouin trouva l'idée originale et bien amenée et proposa à l'impresario français de monter le spectacle pour la télévision. Après les négociations d'usage, Radio-Canada s'appropria l'exclusivité des droits de **La plus belle histoire** pour la télévision et l'été dernier, la troupe originale qui avait créé la comédie musicale en France arrivait à Montréal et enregistrait l'émission que vous verrez à l'occasion du Vendredi saint.

Ce spectacle de variétés nouveau-genre a été choisi pour représenter le Canada au prochain Festival de la Rose d'or de Montreux où sont décernés chaque année des prix aux meilleures émissions de variétés produites dans le monde.

Mise en scène par Gilbert Bécaud et adaptée pour la télévision par Claude Tissier, **La plus belle histoire** a été réalisée par Roger Fournier.

Jean Laporte



COUP D'OEIL

SUR

LA

SEMAINE

À

CBWFT

semaine du

10 avril

au

16 avril

1976



samedi 10

9h00 SÉSAME
Théâtre de marionnettes, avec Croque-Croque le Monstre, Hubert, Ernest et Blaise.

9h30 ROQUET, BELLES OREILLES

10h00 LES ESPIÈGLES RIENT
«Un chien en or».

10h30 MONSIEUR ROSÉE
«Monsieur Tau est kidnappé». Claudia cherche son ami Monsieur Tau. Grand-père, qui fait paraître un croquis dans les [illegible] promet une recompense à qui le retrouvera.

[illegible] LA COMPAGNIE DE LA MOUETTE BLEUE
Aventures de Tove Selsskar, [illegible] par France [illegible] [illegible]

11h30 GÉNIES EN HERBE
Jeu questionnaire. De Matane. Real.: Louise Collette. Coord.: Olivier Caron.

[illegible] LES HÉROS DU SAMEDI
«Patinage artistique» (1re de 2) [illegible] Commentateur: Guy [illegible]

[illegible] SPORTHÈQUE
«Volleyball» Compétition internationale Montréal 75 de volleyball [illegible] femmes (3e de [illegible]) [illegible] du Japon et de la [illegible] Commentateur: Jean Pagé. Analyste: [illegible] Réal.: Jacques [illegible]

14h00 FEMME D'AUJOURD'HUI
[illegible]

[illegible] CINÉMA-JEUNESSE
L'Incompris. Drame réalisé par [illegible] avec Anthony [illegible] [illegible] (It. 67).
Jour de classe. En se rendant à l'école, un garçon aperçoit un [illegible] Avec Stéphane Simonart. Réal.: Henri Jouf.

17h00 BAGATELLE
Dessins animés. «Barbapapa»: «L'Animal rescapé». «Grangallo et Petitto»: «Le Perroquet barboteur» et «Le Bébé martien». «Linotte et Renaud»: «La Soupe au canard». «Bugs Bunny». «Les Aventures de Bulgare»: «Le Chaton [illegible]». «Pouf et Riquiqui»: «Le Bandit de Glocca Mora» et «Un château en Irlande». «Les Mystérieuses Histoires du professeur Kitzel»: «Le Microscope».

18h00 L'IMAGINATION AU GALOP
«Ciel et lumière». Soleil, astres, nuages suscitent des créations artistiques. Les variations de lumière du ciel sont infinies et les nuages nous proposent des formes et des couleurs étranges.

[illegible] TÉLÉJOURNAL

18h40 NOUVELLES DU SPORT

18h50 POLITIQUE FÉDÉRALE
Le Parti conservateur.

19:00 LA SOIRÉE DU HOCKEY
Les quarts de finale
OU
CINÉMA
Krakatoa, à l'est de Java. Aventures réalisées par Bernard L. Kowalski, avec Maximilian Schell, Diane Baker et Brian Keith. Une expédition est mise sur pied pour aller chercher un trésor en perles précieuses au large de l'île de Krakatoa, dans le Pacifique. Divers incidents marquent le voyage et le volcan de l'île fait éruption (USA 68).

21:30 LISE L'B

22h30 TÉLÉJOURNAL

22h45 NOUVELLES DU SPORT

23h00 CINÉMA
La Vierge et le gitan. Drame réalisé par Christopher Miles, avec Joanna Shimkus, Franco Nero et Honor Blackman. Deux sœurs reviennent au foyer, leurs études terminées. L'une d'elles se sent étouffée par ce milieu et se montre rebelle. Elle refuse un beau parti et rêve d'un beau gitan dont elle n'a pas osé accepter les avances (Brit. 70).

dimanche 11

9h00 SÉSAME

9h30 LES CONTES DE LA RIVE
«La Montre à retardement» (1re de 2).

9h45 L'ÉVANGILE EN PAPIER
La vie de Jésus illustrée à l'aide de personnages animés en papier. Textes: Henriette Major. Auteur et manipulateur: Claude Lafortune. Voix de Jacques Thisdale, Yolande Michot et Armand Labelle. Narrateur: Gilles Dupuis. Musique et synthétiseur: Mario Bruneau. Conseiller: Jean-Guy Dubuc. Réal.: Gérard Chapdelaine. Thème: «La Passion et la mort».

10h00 LE JOUR DU SEIGNEUR
Célébration de la messe par M. l'abbé Georges Tremblay, devant le groupe Foi et lumière du Saguenay. Animateur: Claude [illegible]. Réalisée dans les studios de CKRS à Jonquière. [illegible]

11h00 INITIATION À LA MUSIQUE
«La Variation», avec l'Orchestre symphonique de Montréal, sous la direction de Mario Duschenes. Réal.: Jacqueline [illegible]

12h00 LA SEMAINE VERTE
Dossier: la production du veau de lait, avec Germain Lefebvre. Réal.: Gilles Perron. Chronique horticole [illegible] Commentaires sur l'actualité agricole. Visage d'un producteur de porc avec **Jean-Guy Roy.** Animateur: Pierre Perreault. Réal.: André Desbiens, Claire Villemaire, Jean-Guy Landry et Gilles Perron.

13h00 D'HIER À DEMAIN
«Les Primitifs: l'Étrange Enigme des grands Kubus». Narration: Anik Doussau. Documentaire de François Floquet sur les Orangs-Kubus, tribu primitive du Sumatra, qu'à certains indices on soupçonne avoir déjà connu une civilisation plus avancée (Can. 73).

14h00 L'UNIVERS DES SPORTS
«Volleyball». Du PEPS de l'Université Laval à Québec, rencontre de volleyball entre les équipes masculines de Cuba et du Canada. Commentateur: Jean Pagé. Analyste: Jacques Samson. Réal.: Jacques Viau.

15h30 L'HEURE DES QUILLES
Du salon de quilles Laurentien, tournoi de grosses quilles. Commentateurs: Yvon Blais et Jean Bernard. Présentation: Winston McQuade. Réal.: Jacques Viau

16h30 LE FRANCOPHONISSIME
Jeu questionnaire sur la langue française. Avec la participation des pays de la Communauté des Télévisions francophones: Mmes Paule Herreman (Belgique), Jacqueline Alexandre (France) et Christine Delaroche (Luxembourg); MM. Michel Dénériaz (Suisse), Jean Valton (Monte-Carlo) et Ambroise Lafortune (Canada). Anim.: Georges de Caunes. Juge: Jacques Capelovici.

17h00 SECOND REGARD
Magazine d'information religieuse. [illegible] Documentaire [illegible]

18h00 LA QUESTION
Entrevue avec une personnalité de la scène politique. Animateurs (en alternance): Claude Beauchamp, Charles David et Florian Sauvageau. Réal.: Lise Chevalier.

18h30 TÉLÉJOURNAL

18h40 NOUVELLES DU SPORT

18 50 CHRONIQUE DE FRANCE

19h00 LA PETITE PATRIE
Téléroman de Claude Jasmin. Avec Vincent Bilodeau, Jacques Galipeau, Gisèle Schmidt, Louise Rinfret, Louise Laparé, Michel Forget, Christiane Pasquier et Jean-Pierre Bélanger. «Poisson d'avril». C'est le 1er avril. Chez les Germain, on ne laisse pas passer une occasion de rire un peu. Réal.: Florent Forget.

19h30 LES BEAUX DIMANCHES
Monsieur B — Tels que nous étions. Jacques Boulanger reçoit Julie Arel, Serge Laprade et Carole Cloutier. Direction musicale: Roger Joubert. Chorégraphie: Michel Boudot. Réal.: Normand Mathon.

20h30 LES BEAUX DIMANCHES
Le Dossier secret des trésors: les Sept Serrures de Prague. Documentaire réalisé par Jean-Jacques Sirkis. Tandis que Hitler triomphe en Allemagne, commence l'agitation des Sudètes qui entraîne, en 1938, une amputation de la Tchécoslovaquie, suivie de la transformation de la Bohême-Moravie en protectorat allemand. Dans ce contexte historique se déroule l'authentique et mystérieuse chasse au trésor tchèque (une couronne, un sceptre et un globe impérial du XIIIe siècle), qui doit échapper aux convoitises des agresseurs allemands (Fr.-Can. 73-74).

21h30 LES BEAUX DIMANCHES
Yehudi Menuhin, chemin de lumière. Documentaire signé François Reichenbach et Bernard Gavoty. Incursion dans l'univers intérieur et musical de ce grand violoniste. Témoignages des êtres qui lui sont chers. Menuhin en concert et au cours de répétitions. Menuhin en Inde, sa patrie spirituelle.

[illegible] TÉLÉJOURNAL

22h45 SPORTS-DIMANCHE

23h00 CINÉ-CLUB
Le Jardin des Finzi Contini. Drame réalisé par Vittorio de Sica, avec Dominique Sanda, Lino Capolicchio, Helmut Berger et Fabio Testi. Chronique des relations entre les différentes familles de l'aristocratie de Ferrare, en Italie, entre 1938 et 1943. Certaines familles ne cachent pas leurs sentiments pour le régime fasciste alors que d'autres, d'origine juive, vont bientôt être ses victimes (It. 71).

Chemin de Croix à Jérusalem
vendredi 16, 12 h 30 et 23 h 00

Sur les lieux mêmes de la mort du Christ

Le père Jean Roger invite les téléspectateurs de Radio-Canada, le Vendredi saint, à se joindre à lui pour un pèlerinage aux lieux saints. Pour permettre à tous et chacun de regarder **Chemin de Croix à Jérusalem**, ce témoignage unique est présenté à midi trente et à 23 heures.

Un groupe de pèlerins, guidés par le père Roger, refont le douloureux trajet du Christ dans les rues de Jérusalem. Au cours du Chemin de Croix, les stations de I à IX se déroulent le long de la Via dolorosa et les stations de X à XIV sont symbolisées dans la basilique du Saint-Sépulcre. Les premières images nous transportent au Cénacle, pendant le coucher du soleil. «En vérité je vous le dis: je n'en ai plus longtemps à être avec vous. Vous me chercherez... et comme je l'ai dit aux Juifs, je vous le dis à vous maintenant: là où je vais, vous ne pouvez venir. Oui, je vous le dis: le Fils de l'homme sera livré aux mains des hommes et ils le tueront».

Dans l'escalier extérieur vers le Cédron, nous écoutons les avertissements de Jésus à ses apôtres: «Vous serez tous scandalisés à cause de moi, cette nuit même. Il est écrit en effet: je frapperai le pasteur et les brebis du troupeau seront dispersées». Nous gravissons les flancs du mont des Oliviers pour nous remémorer les paroles déchirantes que le Christ a dites en ces lieux: «Mon âme est triste à en mourir. Demeurez ici et veillez avec moi, car voici venue l'heure où le Fils de l'homme va être livré aux mains des pécheurs». Sur le mont des Oliviers, nous contemplons Jérusalem. Ville sainte où, en l'espace de quelques heures, du jeudi soir au vendredi après-midi, les 6 et 7 avril de l'an 33, Jésus allait être arrêté, jugé par le tribunal du Sanhédrin, livré au gouverneur Ponce Pilate, condamné à mort et crucifié sur la colline du Calvaire. Plusieurs chapelles et sanctuaires furent élevés sur chacun des lieux rappelant la Passion de Jésus-Christ. Marchant d'une chapelle ou d'une station à une autre, s'arrêtant à chacune d'elles pour méditer les souffrances de Jésus, les pèlerins, depuis des siècles, parcourent chaque jour à Jérusalem la route du Calvaire. Nous entrons dans la Ville sainte par la porte Saint-Etienne pour nous joindre à un groupe de pèlerins. Nous les suivons dans ce long périple qu'est le Chemin de la Croix.

La première station rappelle la condamnation de Jésus. Nous sommes sur la Via dolorosa, sur le côté sud de la rue, dans la cour de l'école musulmane, à l'endroit présumé du tribunal de Pilate, à l'intérieur de la cour de la forteresse Antonia. Le couvent de la Flagellation s'élève sur le côté nord de la rue, avec les chapelles de la Flagellation et de la Condamnation.

La deuxième station se situe à quelques pas de la chapelle de la Condamnation, juste avant la basilique de l'Ecce Homo, toujours sur la Via dolorosa. C'est là que Jésus est chargé de sa croix.

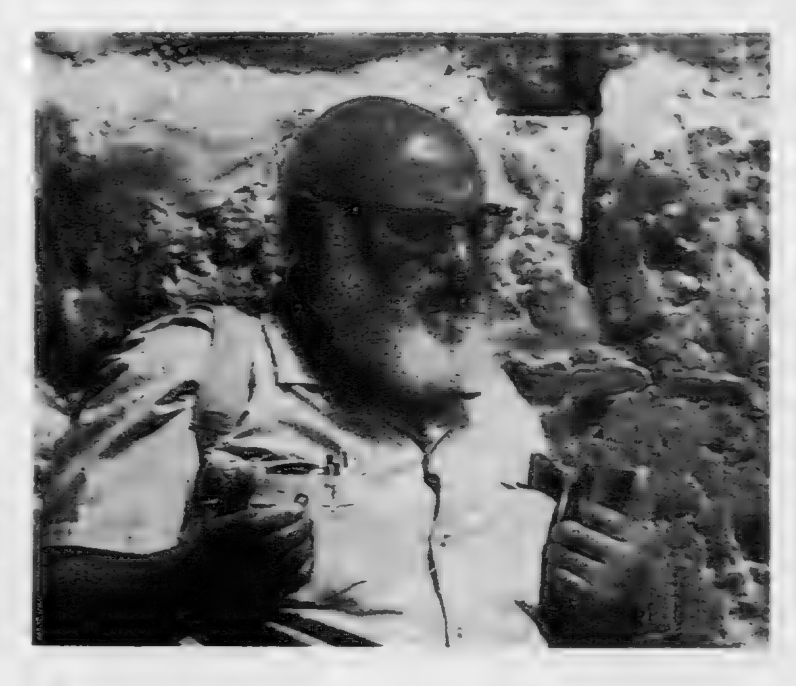
La rue continue de descendre vers la vallée du Tyropéon, puis elle fait un crochet vers le sud. Elle devient alors la rue Hagai ou El Wad Road. Ce carrefour, en face de l'Hospice autrichien, est le lieu de la troisième station. On vénère l'endroit de la première chute de Jésus sur ce trottoir qui borde un édifice précédé d'une grille en fer forgé, appuyée à des tronçons de colonnes antiques.

A quelques pas de la station précédente, après avoir dépassé le Patriarcat arménien, un petit oratoire marque l'endroit où la tradition rappelle la rencontre de Jésus avec sa mère. L'église actuelle du Patriarcat arménien a succédé à l'église du «Spasme» qui remémore cette rencontre. C'est la quatrième station.

La Via dolorosa bifurque de nouveau vers l'ouest. On est au fond de la vallée du Tyropéon: la descente est achevée, la montée commence. La cinquième station se trouve au coin sud du carrefour. Un petit oratoire franciscain rappelle l'épisode de Simon de Cyrène réquisitionné par les soldats romains pour aider Jésus.

La sixième station: Véronique essuie la face de Jésus. Pas très loin de la cinquième station, une chapelle, desservie par les Grecs catholiques, marque l'endroit de cette scène.

La rue monte toujours. On arrive à un nouveau carrefour: là finissait l'enceinte de Jérusalem au temps du Christ. La septième station est à l'angle nord-est du carrefour. Un oratoire tenu par les Coptes catholiques domine le site.



La huitième station est marquée par une croix encastrée dans le mur du couvent grec de Saint-Caralambos. C'est là que Jésus a interpelé les femmes de Jérusalem.

Pour nous rendre à la neuvième station, il faut revenir sur nos pas et entrer, sur la droite, dans la rue du Bazar (rue couverte). Après une centaine de pas, on monte à droite un large escalier, puis on suit un chemin tortueux de quelque trois cents pieds qui conduit devant la porte du couvent copte orthodoxe. C'est là que se trouve la colonne qui temoigne de la troisième chute du Christ. Nous pénétrons dans la basilique du Saint-Sépulcre où se trouve la dixième station: Jésus est dépouillé de ses vêtements. Entré dans la basilique, on prend le premier escalier à droite qui monte au Calvaire. C'est là, à terre, qu'est indiquée la station.

Le Crucifiement est symbolisé par la onzième station qui se situe à l'intérieur de la basilique, à l'autel du Calvaire, du coté latin.

La douzième station représente la mort du Christ sur la croix. Le roc sous l'autel du Calvaire, du coté grec orthodoxe, en marque l'emplacement.

La treizième station relate la descente de la croix du corps de Jésus. Cette station est célébrée à l'autel de la Vierge des Douleurs, entre les deux autres autels.

C'est sous la coupole de la basilique que se trouve la quatorzième et dernière station: la mise au Tombeau. Le Tombeau est la copropriété, comme l'ensemble de la basilique, des Latins, des Grecs orthodoxes et des Arméniens orthodoxes.

Yvon Hubert s'est chargé de la recherche exigée par ce pèlerinage. J.-Réal Gagné, assisté par Renée Pelletier, a réalisé ces merveilleuses images de la Ville sainte. Le caméraman Réal Renaud, l'opérateur à la caméra Albert Bourbeau et l'ingénieur du son Paul Bouchard étaient du reportage.

P. L.

lundi 12

9h45 EN MOUVEMENT
Animateurs: Claude Bouchard et Jean [illegible]. Réal.: Jean-Claude Houde. [illegible] Participation d'Esther

10h00 DU SOLEIL À 5 CENTS
Bricolage, avec Claude Lafortune, Serge Thériault et Rita Cyr. Réal.: Pierre-Jean Cuillerier. [illegible]

10h15 AU JARDIN DE PIERROT
Chansons, danses, mimes et dessins. Animatrice et scriptrice: Pierrette Boucher. Mime: Maurice Gibeau. Musique: Pierre Brabant. Réal.: Pierre-Jean Cuillerier. [illegible]

10h30 CONSEIL-EXPRESS
De Trois-Rivières. Conseils pratiques répondant aux besoins de la vie quotidienne. [illegible]

11h00 LES RECETTES DE JULIETTE
Juliette soumet à [illegible]

11h30 NOËLE AUX QUATRE VENTS ●
Feuilleton de [illegible] à rentrer dans sa patrie.

12h00 LES AVENTURES CÉLÈBRES DE M. MAGOO
Dessins animés. Voix de Jim Backus. «Le Capitaine [illegible]».

12h30 LES COQUELUCHES
Du Complexe Desjardins. Animateurs: Guy Boucher et Gaston L'Heureux. [illegible]

13h00 TÉLÉJOURNAL

13h25 FEMME D'AUJOURD'HUI
Réal.: Jean-Guy Benjamin

14h30 CINÉMA ●
Cour martiale. [illegible]

15h00 BOBINO
Avec Guy Sanche et Christine Lamer. Textes: Michel Cailloux. Réal.: Thérèse Dubuc.

16h30 FANFRELUCHE
Une jolie poupée, en feuilletant un livre d'images, entraîne les jeunes dans un univers d'enchantement. Textes et principale interprète: Kim Yaroshevskaya. Réal.: Michel Lemire

17h00 SALTO MORTALE
Avec Gustav Knuth, Helmut Lange, Ursula Van Manescul et Sabine Eggerth. «Prague». Les Doria sont prêtés temporairement au Grand Cirque de Prague [illegible]

18h00 CE SOIR
Magazine d'information. Animateur: Bernard Derome. Reporters: Normand Lester, Laurent Bégin, Gilles Lesage, François Perrault, Jean-Pierre Perron, Jeannine Morin, Georges Désilets, René Mailhot et Gilles-Philippe Delorme.

18:30 CE SOIR AU MANITOBA

19h00 QUELLE FAMILLE!
Téléroman écrit et interprété par Janette Bertrand et Jean Lajeunesse, avec Johanne Verne, Ghislaine Paradis, Robert Toupin, Isabelle et Martin Lajeunesse. [illegible]

19h30 JO
Magazine préolympique. Commentateurs: René Lecavalier et Richard Garneau. Textes et recherches: Yvon Blais et Louis Chantigny. Réal.: Louise Bertrand et Gaston Dagenais

20h00 Y A PAS DE PROBLÈME
Téléroman de Reginald Boisvert, [illegible] Lionel Villeneuve, Marc Legault, [illegible]

20h30 AVEC LE TEMPS
Téléroman de Louise Matteau et Normand Gélinas. Avec Louise [illegible]

21h00 TÉLÉ-SÉLECTION
Mystère sur cassettes. Suspense réalisé par Dan Curtis, avec Dan Ferrer, Angie Dickinson, [illegible] en parapsychologie. [illegible]

22h30 TÉLÉJOURNAL
Lecteur: Normand Harvey.

22:45 NOUVELLES PROVINCIALES ET SPORTS

23h00 LA FEUILLE D'ÉRABLE
[illegible] «La Fille du Roy». En 1663 arrive un contingent de 150 filles à marier, recrutées en France par Colbert, à la demande des gouverneurs de la Nouvelle-France. Parmi elles se trouve Nicole D'Astier, une Franco-espagnole au tempérament de feu. À peine débarquée, elle tombe follement amoureuse du trappeur Jean Goupil. Avec Donald Pilon, Danièle Naud, Guy Sanche, Bernard Lafonde, René Bricon, Jean Doyon, Guy L'Écuyer et Joseph Sylvester. Prod.: Radio-Canada, en collaboration avec la France, la Belgique, la Suisse et la Société nouvelle Pathé-Cinéma. Réal.: Jean-Louis Colmant, Onyx Films.

24h00 LAGARDÈRE
Feuilleton de Marcel Jullian, d'après Paul Féval. Réalisation: Jean-Pierre Decourt. Avec Jean Piat, Sacha Pitoëff, Marco Perrin, Jacques Dufilho, Jean-Michel D[illegible], et Nadine Alari. 2e épisode: «Aurore». Après avoir appris à Aurore qu'il n'est pas son père, Lagardère lui promet [illegible] pour retrouver sa [illegible]

mardi 13

9h45 EN MOUVEMENT
«Taille». La croissance et l'ostéoporose. Participation de Lise.

10h00 LES CHIBOUKIS
«Les Chiboukis [illegible]» (2e de 2)

10h15 MINUTE MOUMOUTE!
Textes: Jean-Pierre Plante, Serge Thériault, Jacqueline Barrette et Raymond Plante. «Vendeur de rien». Boulimie: «La Cosmonaute». «Sur un banc». «Ma tête de pomme». «Le Zèbre»

10h30 CONSEIL-EXPRESS
«Coiffure». Les coupes, avec Pierre Ladouceur.

11h00 LES RECETTES DE JULIETTE
Apprêter des restes et en faire de grands plats est un art que Juju tente d'inculquer à Ghislaine Paradis en lui préparant une mousse périgourdine

11h30 IMAGES DU CANADA
L'histoire des cinq principales régions du Canada. Commentaires de l'historien Donald Creighton. «La Terre promise» (1re de 2) L'histoire des provinces des Prairies, les rêves et les espoirs des premiers colons, des trappeurs de la Compagnie de la Baie d'Hudson vers les années 1700, d'hommes tels que Louis Riel, de milliers d'immigrants venus après la première guerre chercher la liberté et la paix

12h00 LES ENFANTS DE L'ARCHIPEL
«Que se passe-t-il à l'île des Chats?» Les enfants découvrent un bateau inconnu, amarré à l'île des Chats. C'est la fête du petit Patrick; on lui offre des cadeaux. Les autres enfants guettent les deux hommes du bateau, voleurs de filets

12h30 LES COQUELUCHES
Thème: «Information»: la méditation transcendantale. Réal.: Michel Gaumont

13h00 TÉLÉJOURNAL

13h35 FEMME D'AUJOURD'HUI
«Les Robes noires de mon enfance» (2e de 3). La lutte pour le pouvoir, l'apogée des communautés religieuses au Québec, le vaste recrutement et le manque de motivation, les luttes entre les supérieures et les économes et, souvent, entre les supérieures et l'évêque du diocèse. Invitées: Sr Marguerite Jean, docteur en droit canonique, et M. Bernard Denault, sociologue. Interviews: Andréanne Lafond. Texte et recherche: Dominique Payette. Documentation historique: Micheline Jean, historienne. Réal.: Jac Ségard

14h30 CINÉMA
Duel dans le désert. Aventures réalisées par Miguel Lluch, avec Kirk Morris, Dina Loy et Franco Fantasia. Des nomades attaquent une caravane escortant la future épouse du tyran de Sémares. La jeune fille est sauvée par un jeune cavalier que l'émir récompense en le prenant à son service. Il ignore que le jeune homme est le fils de l'ancien émir qu'il a assassiné et dont il a usurpé le trône (It.-esp. 65)

16h00 BOBINO

16h30 LE GRENIER
Avec Yvon Bouchard, Gérard Poirier, Marielle Bernard, Hélène Loiselle, Robert Duparc, Edgar Fruitier, Martine Rouzier et Monique Aubry. Musique: Marie Bernard. Réal.: Claude Poulin

17h00 DANIEL BOONE
«La Cité de l'or».

18h00 CE SOIR

18:30 CE SOIR AU MANITOBA

19:00 SOIREE DU HOCKEY

''Quarts de finale''

21:30 GENIES EN HERBE

''Collège No 2 vs Petit Séminaire''

22:00 MANITOBA '76

22:30 TELEJOURNAL

22:45 NOUVELLES PROVINCIALES ET SPORTS

23h00 RENCONTRES
Invité: le père Bernard Bro, le plus important des prédicateurs de France; il prêche le Carême à Notre-Dame de Paris. Auteur de nombreux ouvrages, ce dominicain a été directeur d'une importante revue et d'une maison d'édition. Son rayonnement atteint toute la France par la télévision depuis 15 ans. Interviewer: Marcel Brisebois. Réal.: Raymond Beaugrand-Champagne

23h30 PROPOS ET CONFIDENCES
Lionel Daunais, homme de théâtre (dernière de 4). Réal.: Jean Faucher

24h00 LES GRANDES BATAILLES ●
La Bataille de France. Documentaire historique où sont exposés, à l'aide de documents visuels et de témoignages vécus les tenants et les aboutissants de la dramatique Bataille de France, un des moments les plus sombres de la guerre de 1939-45. Réal.: Daniel Costelle

mercredi 14

9h45 EN MOUVEMENT
«Conditionnement physique général». À quoi sert le réchauffement? Participation d'Esther.

10h00 YOU-HOU
«L'Oeil»

10h15 MINUTE MOUMOUTE!
Boulimie: «La Querelle». «Beauté fatale». «Madame Nette». Rita la Toque: «Donnez-moi des roses». Chanson: «Le Rêveur». Cetacé «Imite»

10h30 CONSEIL-EXPRESS
«Obésité». Le docteur Jean-Paul Ostiguy parle des diètes: complexe de réussite, causes physiques et psychologiques

11h00 LES RECETTES DE JULIETTE
Pierre Létourneau prépare des profiterolles. Pâte à chou

11h30 LA GRANDE AVENTURE
«Dangers en Afrique». Habitudes des éléphants, des rhinocéros des babouins et des serpents

12h00 FRANCIS AUX PARADIS PERDUS
«Pasteurs Toubouris»

12:30 BOBINO

13:00 BASEBALL

Directement du parc Jarry à Montréal, les Phillies de Philadelphie visitent les Expos de Montréal. Commentateur: Guy Ferron. Analyste: Jean-Pierre Roy. Recherches et statistiques Pierre Murphy. Réal.: Michel Quidoz

15:30 LES COQUELUCHES

Thème: «Fête». Invités: Raoul Roy et Ti-Jean Carignan. Réal.: Marcel Brisson

16h00 BOBINO

16h30 LA FRICASSÉE
Sketches, chansons et films d'animation. Textes: Jean-Pierre Plante, Serge Thériault, Raymond Plante et Jacqueline Barrette. Avec Michèle Deslauriers, Lorraine Pintal, Marc Messier, Murielle Dutil, Serge Thériault, Denis Mercier et Claude Maher. Réal.: André Bousquet.

17h00 LA VIE EN MOUVEMENT
«Les Insectes» les mouches et les moustiques». Caractéristiques et comportement des muscidés (taons, syrphes, tsé-tsé, cératites), des moustiques (kirnones, anophèles, cousins). Commentateur: Michel Lonsdale Réal.: Gérald Calderon.

18h00 CE SOIR
19h00 DESTINATION: MONDE
Recherche et textes: Gilles Parizeau. Animateur: André Vigeant. Réal.: Lise Chayer. «Le Brésil» (3e de 4)
19h30 CONSOMMATEURS AVERTIS
Animateur: Simon Durivage. Recherches: André Gascon, Christiane Tremblay, Jean-Claude Labrecque et Suzanne Clermont. Réal.: Suzanne Mercure et Karl Parent
20h00 LA P'TITE SEMAINE
Téléroman de Michel Faure. Avec Olivette Thibault, Yvon Dufour, Françoise Faucher, Benoit Girard, Anne Major, Bertrand Gagnon, Gisèle Dufour, Roger Lebel, Christine Olivier, Jean-Pierre [illegible] et [illegible]. Ginette et Lucien sont invités à un party. Réal.: Claude Désorcy.
20h30 VEDETTES EN DIRECT
En vedette: Marthe Fleurant. «Tam di delam», «L'Hirondelle», «Le Soleil», «La vie est belle», «Le Beau Temps», «Un bon matin» et pot-pourri de chansons de la Bolduc. Direction musicale: Roger Pilon. Real.: Jean Gaumont
21h00 RUE DES PIGNONS
Téléroman de Mia Morisset. Avec Claire Pimparé, Claude Michaud, Denise Proulx, Huguette Gagné, Anne Pauzé, Michèle Magny, Marcelle Pallascio et Gaetan Labrèche. Fannette est mécontente: son père prépare une fête pour Kinkin et a invité son amie Chantale. Réal.: Yvon Trudel.
21h30 LE 60
Magazine d'information. Animateur: André Payette. Reporters: Claude-Jean Devirieux, Gil Courtemanche, Gérard Gravel, Gilles Gougeon et Michèle Viroly. [illegible] Gérald Renaud, Rolland Guay, Jean Saint-Jacques, Renault Gariepy, Robert Dubuc, Georges Dufresne et Claude H. [illegible] : François Brunet.

22.30 TELEJOURNAL NATIONAL

22.45 NOUVELLES PROVINCIALES ET SPORTS

23h00 CINEMA CANADIEN ●
La Chambre blanche. Essai poétique réalisé par Jean-Pierre Lefebvre, avec Michèle Magny et Marcel Sabourin. Un couple fait face à la vie, à la société, aux événements, à la ville et à la campagne. Ce couple discute et mène [illegible] tout en se [illegible] (Can.)

jeudi 15

9h45 EN MOUVEMENT
«Fessier». L'enfant et le mouvement. Participation de Lise.
10h00 LA BOÎTE À LETTRES
Emission placée sous le signe du son et de l'image, à l'aide de jeux, chansons, mime, bricolage, contes et graphiques. Avec Robert Gravel, Dorothée Berryman et Francine Ruel. Auteur: Raymond Plante. Musique: Céline Prévost. Réal.: Pierre-Jean Cuillerier. «La Lettre G».
10h15 MINUTE MOUMOUTE!
Textes: Serge Thériault, Jean-Pierre Plante, Michel Rivard, Francine Ruel, Daniel Cadet et Jacqueline Barrette. Réal.: Renault Gariépy. «Les Déchets». «Le Gâteau au chocolat». «Inouk le petit ourson».
10h30 CONSEIL-EXPRESS
«Horticulture», avec Paul Pouliot: nettoyage et preparation du terrain au printemps: plants reçus en cadeaux à Pâques. «Bricolage», avec Jean Grenier.
11h00 LES RECETTES DE JULIETTE
Edouard Rémy prépare un plat de lentilles
11h30 HISTOIRES SANS PAROLES ●
«Apprenti cosmonaute», «Bal populaire», «L'Innocent», «La Cérémonie».
12h00 SKIPPY, LE KANGOUROU
«Temps et saison».
12h30 LES COQUELUCHES
Thème: «La Fête de Pâques». [illegible] Claude Gauthier et Marthe [illegible] Jean-Jacques Shestoyan.
13h30 TÉLÉJOURNAL
13h35 FEMME D'AUJOURD'HUI
«Messe» de Gérard de Passion. Réflexions sur la foi, l'espérance et la charité avec le théologien [illegible]. Poèmes dits par Jean [illegible] Avec Françoise Faucher. Réal.: Yvette Pard.
14h30 CINEMA
273 Jours au-dessous de zéro. [illegible]
16h00 BOBINO
16h30 LE GUTENBERG
Avec Gilles Renaud, Monique Mercure, Claude Gai, Gilbert Sicotte, Jacques Lavallée, Jean-Pierre Chartrand, Han Masson, Anne Caron, Louis Dallaire et Marc Favreau. Texte: Pierre Duceppe. Réal.: Hubert Blais.
17h00 LASSIE
«La [illegible] le Pomme». Lassie et le garde forestier Scott Turner [illegible] les plants d'eau d'une terre d'élevage de l'Ouest. Scott [illegible] de la propriétaire du ranch à installer un nouveau type d'équipement de pompage.
17h30 LE MONDE EN LIBERTÉ
«Gibier d'eau»
18h00 CE SOIR

18.30 CE SOIR AU MANITOBA

19.00 LA SOIREE DU HOCKEY
Les quarts de finale. Commentateurs: René Lecavalier, Richard Garneau et Lionel Duval. Analyste: Gilles Tremblay. Réal.: Michel Quidoz et Jacques Primeau

21.30 LE ROBINSON SUISSE
Avec Chris Wiggins, Diana Leblanc, Michael Duhig, Heater Graham et Ricky O'Neil. Réal.: Don Haldane. «Quelque part sur la terre». Les enfants Robinson, au milieu de leur île perdue, doivent faire preuve d'imagination pour trouver des cadeaux pour leurs parents.

22:00 LE TRAVAIL A LA CHAINE
Animateur: **Serge Laprade**, avec la collaboration de Jacques Houde. Scripteur et recherchiste: Michel Dudragne. Réal.: Lisette Le-Royer.

22.30 TELEJOURNAL

22.45 NOUVELLES PROVINCIALES ET SPORTS

23.00 CINEMA

Fantomas contre Scotland Yard. Aventures realisees par Andre Hunnebelle, avec Jean Marais, Louis de Funes et Mylène Demongeot. Fantomas soumet à sept hommes richissimes une assurance contre la mort dont la prime est tres élevée. Scotland Yard, ameutée, fait appel au commissaire Juve, qui s'amène accompagné d'un journaliste et de sa fiancée (Fr.-it. 67)

vendredi 16

9h45 EN MOUVEMENT
«Conditionnement physique général». Comment s'y prendre pour avoir un infarctus? Participation de Pauline Aimoro.
10h00 CLAK
«Devant-derrière-à côté».
10h15 AU JARDIN DE PIERROT
«Le Lapin rose».
10h30 CONSEIL-EXPRESS
«Consommation». MM. Yves Bélanger et Jean Lambert parlent de la sécurité des produits: loi sur les produits dangereux et symboles sur les produits chimiques d'usage domestique.
11h00 LES RECETTES DE JULIETTE
Juliette offre à Nicole Leblanc une brandade de morue.
11h30 LES ANIMAUX CHEZ EUX
«Le Roi des cascades». Le mont Rainier (14,410 pieds d'altitude), permet à Ty Hochkiss de filmer dans quatre zones climatiques différentes.
12h00 MINI-FÉE
«Le Grand Saut».
12h30 CHEMIN DE CROIX À JÉRUSALEM
Un groupe de pèlerins, guidés par le père Jean Roger, fait un Chemin de Croix dans les rues de Jérusalem. Recherches: Yvon Hubert. Réalisation: J.-Réal Gagne
13h30 TÉLÉJOURNAL
13h35 FEMME D'AUJOURD'HUI
Messe traditionnelle en grégorien. Diverses réflexions sur le sens de la mort du Christ: poème de Jean Cocteau dit par François Cartier: la perte d'un enfant, avec Louis Racine, théologien: extraits de «Noosphères» de Teilhard de Chardin, avec Francois Cartier. Participation de Francoise Faucher. Réal.: Yvette Pard
14h30 DANS TES MURS, JÉRUSALEM
La Ville sainte où coexistent les trois grandes religions monothéistes. Narration: Jean-Paul Nolet. Voix de Gaétan Barrette, Henri Bergeron et Diane Giguère. Recherches et entrevues: Yvon Hubert. Réal.: J.-Réal Gagné.
15h30 RENCONTRES
Marcel Brisebois interviewe Jordi Bonet, sculpteur d'origine catalane. Ses oeuvres innombrables, souvent monumentales, suscitent partout l'étonnement et l'admiration. Réal.: Raymond Beaugrand-Champagne.
16h00 BOBINO
16h30 LA RIBOULDINGUE
«Pétards de fête».
17h00 DAKTARI
«Sur les traces du guêpard».
18h00 CE SOIR

18:30 CE SOIR AU MANITOBA

19h00 KONTAKION
«Un chant de louanges». Sur des musiques de la Renaissance arrangées par le compositeur anglais Peter Maxwell Davies, chorégraphie de Barry Moreland. Episodes marquants de la vie du Christ, personnifié par le danseur William Louther. Participation du London Contemporary Dance Theater. Réalisation pour la BBC: Anton Bowler.
19h30 MARCUS WELBY, M.D.
Avec Robert Young, James Brolin et Elena Verdugo. «A coeur ouvert».
20h30 LA BLUS BELLE HISTOIRE
Extraits de l'Ancien et du Nouveau Testament retraçant en poésie et en musique l'histoire de l'humanité, depuis la création du monde jusqu'à la mort et la résurrection du Christ. Chanteurs: Mary Cristy, Céline, Caroline Grant, Jean-Louis Rolland, Gérard Wagner et Gilles Olivier. Textes: Louis Amade.
21h30 CONCERT FRANCIS POULENC
De l'église Notre-Dame de Montréal. Au programme: Concerto pour orgue, orchestre à cordes et timbales: André Mérineau, organiste, et «Stabat Mater» pour soprano solo, choeur mixte et orchestre: Colette Boky, soprano. Choeur mixte préparé par René Lacourse. Orch., dir. Jean Deslauriers.
22h30 TÉLÉJOURNAL

22:45 NOUVELLES PROVINCIALES ET SPORTS

23h00 CHEMIN DE CROIX À JERUSALEM
Un groupe de pèlerins, guidés par un animateur, le Père Jean Roger, Assomptioniste, fait un Chemin de croix dans les rues de Jerusalem. La caméra les suit le long de la Via Dolorosa et dans la basilique du Saint-Sépulcre. Recherches: Yvon Hubert. Réalisation: Réal Gagne.

24:00 CINEMA

Sept fois sept. Comédie policière réalisée par Michèle Lupo, avec Gastone Moschin, Lionel Stander et Gordon Mitchell. Sept prisonniers profitent de la télédiffusion de la Coupe du monde du football pour s'évader de l'infirmerie, aller accomplir un cambriolage et revenir à leur lieu de départ (Fr.-it. 68).

CENT DIX MEMBRES PRÉSENTS

L'assemblée annuelle de la Caisse Populaire de Saint-Pierre a eu lieu le 30 mars 1976. Environ 110 personnes étaient présentes pour discuter les différents rapports qui furent présentés. Plusieurs questions d'éclaircissement sur le rapport financier de l'année 1975 furent demandées et répondues habilement par le président, M. Gilbert Rioux.

L'année 1975 fut certainement une année prospère au point de vue des argents détenus par la Caisse Populaire car nous voyons notre Caisse dépassant déjà les $3,000,000.00. Les nouveaux services tels que le système électronique, et le guichet à piétons ont certainement contribué à faire que l'augmentation soit au delà de 25%.

Les nouveaux directeurs élus pour un terme de trois ans sont M. Gilbert Rioux, M. John Lahaie, et M. Matt Lussier. Les gagnants des prix d'entrée furent M. Maurice Gagné, M. Gilbert Ruest, Mme Antoinette Fontaine, et M. Stan Fisette. →

A cette occasion, ceux présents ont joui de voir un film historique de notre beau village de Saint-Pierre à l'occasion de la Saint-Jean-Baptiste capté en 1934.

□

La belle température, l'assistance nombreuse des parents et l'enthousiasme de tous les jeunes patineurs ont fait de la fin de semaine du Hockey mineur un vrai succès. Les gens ont été très généreux et les membres de l'exécutif désirent remercier sincèrement tous ceux qui les ont encouragés soit par leur aide ou leurs dons.

Une valeur de $450.00 fut présentée au district du Hockey mineur. Ces dons venaient de: MM. J.-B. Mulaire de Pioneer Grain, Don Comeau de Imperial Oil, Henri Bérard de Bérard Shell, Luc Dansenault de Routier Restaurant; du Club de balle des Canucks, du Club de hockey des Braves.

Le moment tant attendu des garçons fut la présentation des trophées. M. Luc Dandenault était maître de cérémonies. Le président, M. Réal Curé donna un résumé des activités de l'année. Des trophées furent présentés aux joueurs les plus méritants de l'année: Tom thumbs - Harold Davies; Pee Wees - Jacques Levesque; Bantams - Michel Neveux; Midget - Maurice Roy.

Les trophées aux joueurs qui se sont le plus améliorés durant l'année: Atome - Robert Rioux; Tom thumbs - Normand Robidoux; Pee Wees - Daniel Hébert; Bantams - Bernard Lussier; Midgets - Brian Roy.

Le trophée Earl Smith, décerné au joueur qui a le plus d'initiative et d'esprit d'équipe, fut rapporté par Harold Davies. Les autres candidats pour ce trophée ont reçu des médailles: Robert Bérard - médaille d'or; Noël Roy - médaille d'argent et Réal Catellier, médaille de bronze.

Dans les finales du Showdown, Alain Dandenault rapporta le trophée pour le meilleur lanceur, tandis que Michel Neveux eut le trophée pour le meilleur gardien de but.

Le tout se termina par la rafle. - Le fourneau Micro Wave fut gagné par Roger Bruneau. Les paniers de fruits par MM. Albert Dumontier de Saint-Jean-Baptiste et Raynald Bertrand de Saint-Malo.

Les prix du Club du Texas furent gagnés par Mme Joyce Smith et M. Louis Forest de Saint-Boniface.

Un merci spécial à tous les entraîneurs qui donnent de leur temps précieux, chaque semaine, aux arbitres et à tous ceux qui se rendent chaque semaine au Centre récréatif pour donner un coup de main.

* * *

Les paroissiens de Saint-Pierre sont très affligés par le décès de Mme Robert Rodrigue, âgée de 39 ans. Nos plus sincères sympathies à son époux et à ses trois enfants.

L. B.

SAINT-ADOLPHE

"A chacun sa chanson": Thème de la Boîte à Chansons présentée jeudi et vendredi soir derniers à Saint-Adolphe.

Ce fut un succès de première classe! Félicitations aux jeunes de Saint-Adolphe! Vous nous avez fait voir vos beaux talents en musique; votre capacité de travailler avec émergie, patience et ensemble afin de nous présenter ce beau spectacle.

Mais regardons un peu derrière la scène: c'est grâce aux heures de recherches, de pratiques, de dévouement, d'encouragement données par Soeur Carmelle Gosselin, que nous avons eu encore cette année une si belle Boîte à Chansons.

Un merci sincère à Soeur Carmelle de la part de tout Saint-Adolphe. Il ne faudrait pas oublier aussi de remercier les autres: professeurs, adultes et aussi le comité culturel qui ont aidé les jeunes pour les décors, les pratiques, etc. Merci, et bravo à tous!

LES RÉGIONS

POUR L'ÉCOLE FRANÇAISE À L'ÎLE-DES-CHÊNES

Le 24 mars dernier a eu lieu une réunion de parents francophones pour voir la possibilité d'établir un comité de parents.

M. Gérard Gagnon nous donna des renseignements sur le Bill 113 ainsi que les raisons d'être du Bureau de l'Education Française. Le Dr Henri Marcoux nous a parlé de la situation dans la division Seine et expliqué pourquoi serait-il bon d'avoir un comité de parents dans chaque village.

Après une période de questions et de discussions un comité de parents fut formé avec: Norman Arnould et Doris Hogue, représentants au comité divisionnaire, Louise Trudeau, Augustine Abraham et Agnès Haddock. Ce soir même, le comité et les parents ont préparé un plan d'action comme suit:

1. Faire demande pour le programme d'immersion pour la 2e année.

2. Voir ce qui pourrait être fait aux 3e et 4e année afin d'avoir plus de français

3. Voir à ce que le cours d'immersion français commencé cette année à la maternelle et qui doit se continuer en septembre à la 1ère année, soit réalisé.

Agnès Haddock

□

Le 25 mars 1975, 79 sociétaires ont assisté à la 31e Assemblée annuelle de la Caisse Populaire de Ile-des-Chênes. Nous étions heureux d'accueillir M. Claude Tétreault de la Centrale et M. Jules Chartier de la Caisse de Parc Windsor.

M. Léo Dumaine, président de la Caisse, dirigea l'Assemblée.

Les rapports des comités de la Caisse ainsi que le rapport financier furent discutés. Quatre-vingt-trois nouveaux membres furent admis durant l'année. L'actif de la Caisse se chiffre à $1,131,372 — ce qui représente une augmentation de $220,000 pour l'année 1975.

Le bureau de direction proposa à l'Assemblée d'amender les règlements généraux en ce qui regarde le territoire dans lequel la Caisse peut opérer. Une motion fut adoptée à l'effet que tout résident du Manitoba pourrait devenir membre. M. Tétreault avait expliqué à l'Assemblée les avantages d'un tel changement aux règlements.

Un autre sujet discuté fut la construction d'un bureau neuf dans un avenir rapproché; ceci pour avoir plus d'espace et de commodités, et offrir plus de services (par exemple dépôts de nuit).

M. Roméo Beauchemin et M. Fernand Trudeau furent élus au bureau de direction pour un terme de 3 ans.

Le poste récepteur de télévision fut gagné par Mme E. Hogue. Mme Eliz. Beauchemin et M. Léo Dumaine gagnèrent chacun $10.00.

Un goûter termina cette intéressante réunion.

Germaine Trudeau,
Ile-des-Chênes, Man.

L'HOMME EST UN LOUP POUR L'HOMME

(PLAUTE)

Adressez-vous en français





Regardez d'un peu plus près...
Vous vous rendrez compte que vous obtenez beaucoup plus de
LA MACHINE À LAVER LA VAISSELLE

Admiral

6 cycles contrôlés par boutons à pression

Modèle DC2466

Machine à laver la vaisselle ADMIRAL portative ou fixe. Sans effort, vous poussez la machine, sur roulettes, vers l'évier, et vous la ramenez. Six boutons à pression facilitent le contrôle des cycles Deux cycles qui épargnent de l'énergie et le coût de cette énergie Deux lampes pilotes indiquent le déroulement de l'opération. Dessus résistant offrant une surface utile Rinçage automatique, réduit la possibilité des taches par l'eau. Détergent servi automatiquement. Raccordement électrique se désengageant facilement Raccordement d'évitement des robinets qui se branche sans effort Serrure de sécurité sur billes pour plus de protection



Dégivrage automatique • 15.1 pieds cubiques • Congélateur tenant 143 lbs PLUS: Sceau à cubes de glace • Compartiment spécial maintenant le beurre à température d'utilisation • 2 tablettes s'ajustant à 10 niveaux • Demi-tablettes additionnelles • Deux compartiments conservant les légumes croquants; plus, espace spécial pour la viande • Couleurs: Blanc, or "harvest" • L. 30" x H. 64½" x 30¼ P

Service du manufacturier compris.

Bon d'aliments de $40 gratuit avec chaque achat de cuisinière ou de réfrigérateur. **$499.00**

Fini porcelaine • Lampe fluorescente à pleine largeur PLUS: Rôtisserie (au choix) • Horloge et minuterie • 2 éléments de 8" et 2 de 6" • Prise de courant avec minuterie pour appareils • L. 30" x H. 47½" x 27 3/4P

Service du manufacturier inclus
Nous vous payons un "repas de Pâques", au complet **$349.00**

HOOVER

pour cuisson lente ou rapide, des volailles, de pain à la viande... d'un parfait gâteau.

Spécial

Démonstrations:
les mercredi, jeudi et vendredi,
de 4 p.m. à 9 p.m.

$36.66



$266.66

(frais de livraison en plus, mais comprend le le service du manufacturier)

• 18 pi. cu. • 634 lbs • Serrure • Eclairage intérieur automatique • Contrôle automatique de température • Isolant **Trimwall** • Section de congélation rapide • Couvercle **Flex** • Tuyau d'égouttage • Garantie de 5 ans contre l'avarie des aliments • Lampe pilote de sécurité

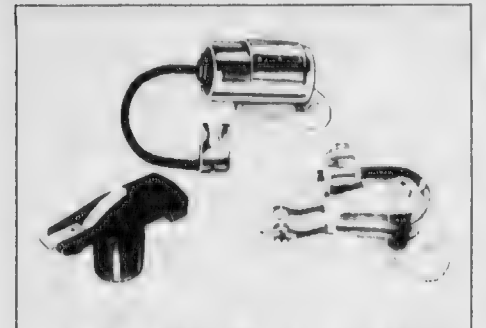
12 pieds
Tuyau de cuivre de
½ pouce de diamètre
Type M

$2.48

PAPIER DE TOILETTE FACELLE ROYALE
Paquet de 4 rouleaux

Royale

89¢



Pièces de mise au point
Démarrage assuré
Plus de milles au gallon
POINTS - ROTOR - CONDENSER

S'adaptent à presque toutes les voitures Ford 8 cyl. **$2.29**
et G.M.C. 8 cyl. **$2.99**

Sur dimensions et couleurs assorties —
TENTURES Rabais de **50%**

Sur
TAPISSERIE
et commandes spéciales — Rabais de **20%**

N'AIMERIEZ-VOUS PAS ÉCONOMISER EN UTILISANT LA PEINTURE CIL?

C-I-L

ALKYD
Semi-lustre
(Couleurs de base à tons foncés exclues) **$12.89 GAL.**

Latex mat
(Couleurs de base à tons foncés exclues) **$10.39 GAL.**

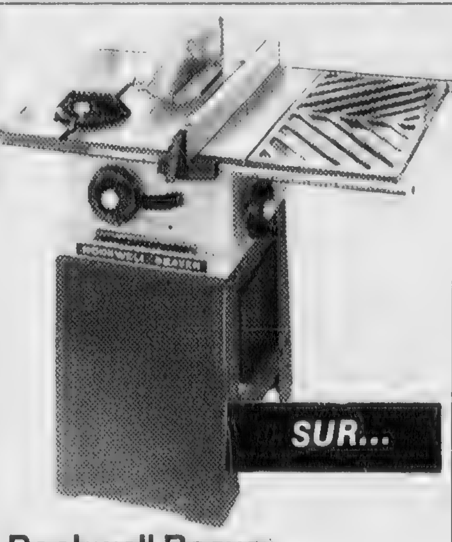
Latex
Semi-mat
(Couleurs de base à tons foncés exclues) **$11.89 GAL.**



TOUT AUTRE PRODUIT EST UNE IMITATION

Cire TURTLE
18 on. La cire liquide pour auto la plus en demande au monde.
Nettoie et polit.
Durcit en séchant. **99¢** ch.

CHAMOIS
36" x 24"
Chamois anglais de haute qualité .... **$5.99** ch.



Rockwell Beaver
Modèle 6021 B.
Scie de 9" à bascule "Arbor" et table appropriée

• Grande table de 22" x 38" (avec rallonge) • Coupe jusqu'à 2 2/4" d'épaisseur (lame à 90 degrés), 1 7/8" (lame à 45 degrés) • Dispositif de protection et contrôle de la lame pour plus de protection • Système de billes scellées dans l'huile • Nouveau protecteur transparent et dispositif anti-recul

$199.99

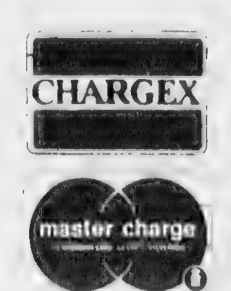
CES PRIX DEMEURERONT FIXÉS JUSQU'À L'HEURE DE FERMETURE, LE 10 AVRIL 1976.
NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT DE LIMITER LE NOMBRE D'ARTICLES PAR CLIENT.



ALLIED STORE

Venez rencontrer le propriétaire-gérant JERRY DUFAULT

891, chemin Saint Mary
du lundi au vendredi:
9h00 a.m. à 9h00 p.m.
samedi: 9h00 a.m. à 6h00 p.m.
257-3817



La Page de Bicolo ...

> *Message de Bicolo: "Allo! Tu as eu une belle semaine de vacances? Moi aussi, j'en ai même négligé mon travail... mais je te promets 3 belles pages pour la semaine prochaine."*

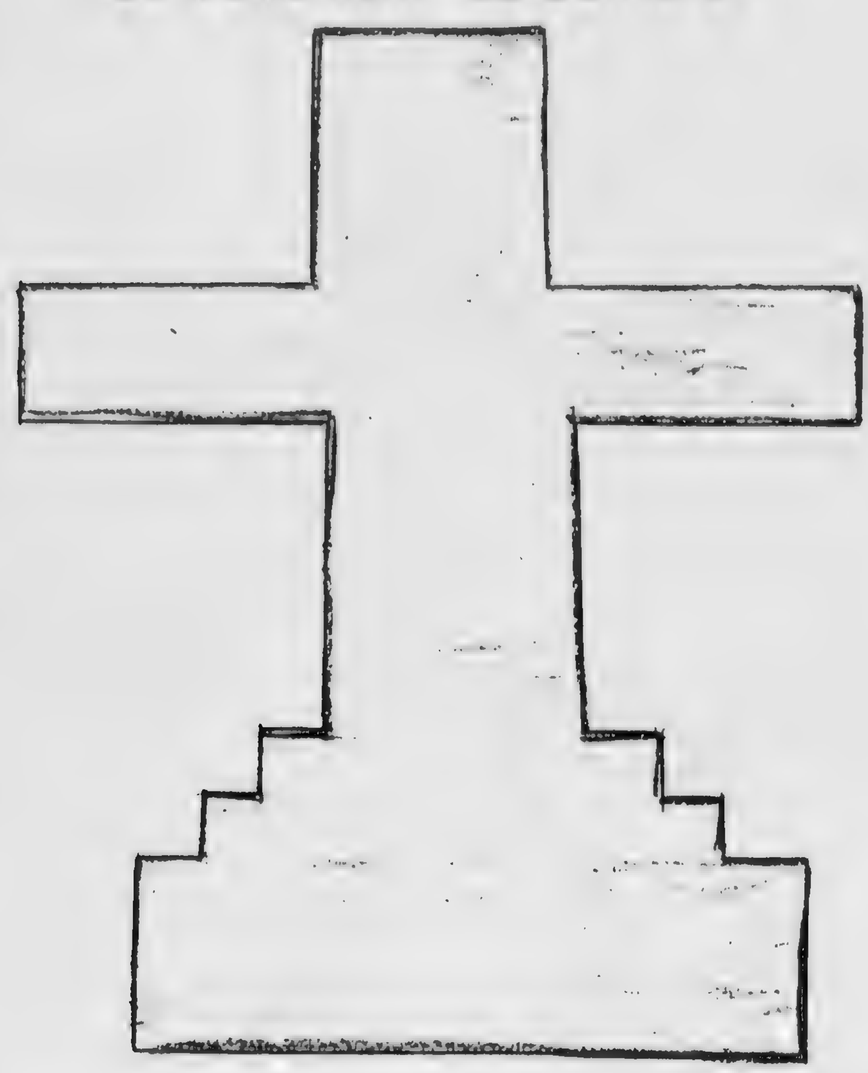
Le printemps est arrivé; ne t'aventure pas près des rivières.

Salut les amis de St-Norbert!

Bicolo!



Le Monument "La Barrière"



Ce monument a été érigé le 24 octobre 1906, en souvenir des Métis qui empêchèrent les représentants du gouvernement de prendre possession du pays. Les Métis ont contribué à la formation de la province du Manitoba. Ce monument est au sud du pont qui traverse la rivière La Salle. Si tu viens à Saint-Norbert arrête pour visiter le monument.

(Extrait de) *Guy Cloutier*
Saint-Norbert

Mot Mystère ..

ST - NORBERT

E U O E
P T I N O I R E
O N S E C O U R S
B N Q U E
I T C H O T
P H A M A C I E
G U D E S
L O U V T E A U X
F O Y E S
L O U I S R I L

Le mot mystère est le nom d'un monument important et aussi le nom d'une rue de Saint-Norbert.

SAINT-NORBERT

MON VILLAGE

Le nom de mon village est Saint-Norbert. Il est situé à une dizaine de milles au sud de Winnipeg, tout près de la Rivière Rouge.

Saint-Norbert date depuis le commencement du 18e siècle et est devenu une paroisse en 1857. On peut dire que son véritable fondateur fut Monseigneur Ritchot, qui demeura comme curé de cette paroisse jusqu'à sa mort.

Les premiers colons étaient des familles métisses, mais petit à petit des pionniers de la province de Québec venaient s'établir à Saint-Norbert.

L'insurrection des Métis sous Louis Riel est un des plus saillants faits de Saint-Norbert. Un autre fait historique est la construction d'une petite chapelle en l'honneur de la Sainte Vierge, la chapelle du Bon-Secours. Le curé Ritchot est responsable de cette construction, en remerciement de la protection accordée aux Métis.

Il n'y a pas d'industries à Saint-Norbert, mais il y a des magasins, une pharmacie, des garages, un bureau de poste, une caisse populaire, une banque, des restaurants, deux foyers de vieillards, un hôtel, aussi une maison de retraite, Villa Maria.

Pas beaucoup de sports non plus, mais nous avons deux patinoires au centre des loisirs, un terrain de balle. A l'école, il y a quelques jeux comme le ballon-panier et des jeux de piste. Etant si près de Winnipeg, les sports semblent souffrir un peu dans notre localité.

Il y a un pique-nique annuel, organisé par le Community Club. Ce pique-nique dure deux jours.

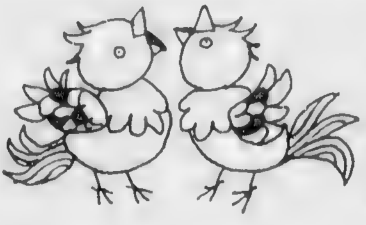
Saint-Norbert a environ 600 familles catholiques et à peu près le même nombre de non-catholiques. Les français sont en nombre à peu près égal aux gens des autres langues. Autrefois, c'était presque tout français.

Dans notre paroisse, nous avons de bonnes organisations: les Scouts, les Guides, les Jeannettes, les Louveteaux, les Chevaliers de Colomb, la Ligue des Femmes Catholiques, Développement et Paix et le Conseil paroissial et de pastorale.

A part des organisations paroissiales, il n'y a pas grand-chose d'organisée. Etant un centre résidentiel, et étant si près de la ville, les loisirs sont laissés aux parents et aux enfants.

Saint-Norbert est une belle petite paroisse, qui offre tous les services de la ville et qui demeure en même temps campagne. J'aime bien Saint-Norbert.

(Extrait de) *Léanne Lavack, 10 ans*



— Le matin, les oiseaux chantent, ils sont contents.

— Au printemps, tout devient joli. Bientôt on verra des fleurs.

COURRIER

Cher Bicolo,

J'ai reçu une lettre de ma tante Rose Desrosiers et elle m'a félicitée pour avoir écrit **"L'histoire de mon village"**. Je la remercie bien. Elle habite à Saint-Albert, Alberta, elle aussi reçoit LA LIBERTE. J'étais très contente quand j'ai reçu sa lettre. Je te remercie aussi pour avoir publié mon histoire dans LA LIBERTE.

Ton amie,

Suzanne Lansard,
Sainte-Anne, Manitoba.

Cher Bicolo,

Merci! Bicolo pour la T—shirt et pour le petit livre. J'aime bien participer aux concours dans votre journal. C'est très intéressant.

Ton amie,

Lise Comte

Cher Bicolo,

Merci beaucoup pour le joli livre que tu m'as envoyé. Je l'aime beaucoup.

Ton amie,

Lise Lansard

LES RÉGIONS

Aubigny

Le club de curling d'Aubigny prépare son bonspiel annuel pour les 10 et 11 avril. Le nombre d'entrées n'est pas encore complet donc si vous désirez participer vous pouvez donner votre nom au magasin Bouchard.

...

Les 15 et 16 mars, MM. René Vermette, Phil Bouchard, Claude et Georges Saurette gagnèrent la coupe de la Municipalité Rurale de Morris pour le curling, tandis que Mmes Jeannine Saurette, Connie Bouchard, Suzanne Richard et Ruth Thomasson gagnèrent le premier prix dans la troisième event au bonspiel de Saint-Pierre les 13 et 14 mars.

...

Les anciens joueurs du club de gouret Aubigny Aces, Denis et Marcel Chartier, Claude Saurette, Ron et Arthur Brémaud ont joint les Morris Stampeders et ont contribué grandement au succès de leur équipe qui a gagné la coupe du Pembina Valley Hockey League. Dans cette dernière partie contre Hallock, Denis Chartier a compté trois buts et assisté pour un quatrième ce qui permit à son équipe de l'emporter au compte de 6 à 4.

...

Félicitations aux nouveaux parents: à M. et Mme Ram Mangroo (Dora Robert) parents de deux petites filles jumelles nées le 19 février. Les grands-parents maternels sont M. et Mme René Robert.

A M. et Mme Paul Saurette (Suzanne Lambert), qui ont eu un garçon le 20 mars. Les grands-parents paternels sont M. et Mme Georges Saurette.

A M. et Mme Denis Chartier (Paulette Ouimet) qui ont eu une fille le 20 mars. Les grands-parents sont M. et Mme Florent Chartier et M. et Mme Adrien Ouimet.

...

Mme Lucie Saint-Laurent eut le bonheur de recevoir la visite de son fils Télesphore Savignac et de sa fille Irène de Montréal.

...

Prompt rétablissement à Mme Jeanne Guillou et Mme Yvonne L'Heureux à l'hôpital de Morris et à Mme Alma Derbrouck à l'hôpital Victoria.



"MARRIAGE ENCOUNTER"

Le but de ces rencontres est de "rendre un bon mariage meilleur". C'est pour "tous les couples de tous les âges qui désirent mieux communiquer pour grandir ensemble". "Aidé de quelques témoignages d'un couple et d'un prêtre, le couple est amené à dialoguer sur divers sujets tels la connaissance de soi, l'art d'aimer, l'amour et la sexualité, la justice, l'amitié, le mariage-sacrement, etc." Il y aura une session du 23 au 25 avril. C'est à la Villa-Maria, à Saint-Norbert. Renseignements: 269-2114.

(Communication de Cécile Mulaire)

L'UNION NATIONALE FRANÇAISE

Grande soirée du printemps à L'U.N.F., au 541, rue Giroux, le 10 avril, à 20h30. "Sound Station" de John Abraham animera cette soirée. Venez nombreux!

La Confédération (suite)

Français et d'Anglais désireux de collaborer et de sauvegarder l'unité du Canada. (...) Le mépris affiché par les premiers libéraux brownites envers l'élément français demeura longtemps au XIXe siècle un obstacle à un rapprochement du parti libéral fédéral avec l'électorat québécois".

GEORGES-ÉTIENNE CARTIER, CHEF DES BLEUS CANADIENS-FRANÇAIS

Georges-Etienne Cartier est le chef des bleus canadiens-français. Il était né dans la vallée du Richelieu et avait combattu à Saint-Denis avec Wolfred Nelson. Revenu des Etats-Unis où il s'était enfui comme la plupart des chefs de la rébellion, il se met à la pratique du droit. En 1848, il se fait élire député du comté de Verchères. Disciple de La Fontaine, il prend la relève lorsque ce dernier quitte la vie politique.

Macdonald prônait la formule unitariste pour un nouveau Canada. "Pour Cartier et les autres conservateurs influents du Bas-Canada (Langevin, Taché), le choix était simple: ou la Confédération ou l'annexion aux Etats-Unis. Cartier, écrit Gérard Bergeron, était bien placé pour **convaincre** ses concitoyens et coreligionnaires. Il était plus que le bras droit, presque l'homologue français de Macdonald. En outre, avocat du chemin de fer du **Grand Tronc**, il était bien vu des autorités religieuses comme conservateur de bonne souche, ne suscitant pas la méfiance que les rouges inspiraient. Il put s'appuyer, avec une énergie, une habileté recouvrant mal une pointe de cynisme, sur ces deux forces extrapolitiques pour obtenir le consentement passif, sinon l'adhésion de la majorité des Canadiens Français"

Macdonald composera et il sortira des pourparlers et des travaux des **Founding Fathers** une formule dite "confédérale", formule "gardant, écrit Bergeron, le plus possible l'inspiration unitariste: la **Confédération** de 1867 établira donc un fédéralisme très centraliste".

(À SUIVRE)

Projet de secrétariat (suite)

Il est facile d'imaginer chez les minorités francophones que dès qu'on a un ou deux anglophones au conseil d'administration de mouvements coopératifs, en principe de langue française, l'administration a tendance à se faire totalement en anglais. C'est au Conseil Canadien de Coopération, qui se doit de défendre les droits des coopérateurs francophones à travers tout le Canada, qu'on a fait appel lors de cette réunion.

L'assemblée s'est déroulée en douze points comme suit:

1. Chaque province devait donner l'historique de la fondation des premières caisses ou coopératives dans le secteur francophone.

2. Les représentants devaient identifier les organisations coopératives et francophones de leurs provinces respectives ainsi que le rôle joué par celles-ci.

3. Les francophones ont-ils produit des leaders dans le mouvement coopératif en général dans ces provinces?

4. Problèmes des institutions francophones coopératives.

5. Rôle des coopérateurs dans la communauté au point de vue social et culturel.

6. Influence des coopérateurs francophones auprès des autorités gouvernementales en comparaison de celle de leurs confrères anglophones.

7. Relations des coopérateurs francophones avec les institutions culturelles et sociales dans les provinces et dans le pays en général.

8. Le mouvement coopératif a-t-il contribué à créer des "leaders" au sein des institutions de défense des droits des francophones, au double plan national et provincial?

(suite, page 25)

Nécrologie

M. Arthur LOISELLE

Le samedi 27 mars 1976, à l'âge de 83 ans, est décédé paisiblement, à Victoria, C.-B., M. Arthur Loiselle. Né à Oak Lake au Manitoba, M. Loiselle déménagea plus tard à Saint-Boniface où il passa la plus grande partie de sa vie.

Outre son épouse Ida, il laisse dans le deuil deux fils, Réo de Victoria, et Don de Winnipeg; six filles, Pat Loiselle, Mme V. Bergeron (Anne) et Mme Agnès Guilbault de Victoria, Mme K.J. Adey (Léonie) et Mme C. Jeanson (Louise) de Winnipeg, et Mme E. Easton (Yvette) de Calgary, Alberta; 27 petits-enfants et six arrière-petits-enfants, ainsi qu'une soeur, Mme R. Cruywells (Florida) de Chicago, Illinois, E.-U.

Les funérailles eurent lieu le 30 mars à Victoria, C.-B.

REMERCIEMENTS

M. Robert Rodrigue et sa famille désirent remercier sincèrement toutes les personnes qui ont aidé à alléger les souffrances de Émilienne et qui ont témoigné de la sympathie à la famille à l'occasion de son décès. Merci aux médecins et aux gardes-malades qui en ont pris bien soin lors de son séjour à l'hôpital de Saint-Pierre. Un merci bien spécial à l'abbé Lionel Bouvier, curé, pour son support moral et spirituel envers Émilienne, son époux et la famille durant cette épreuve. Merci à la chorale de Saint-Pierre pour les beaux cantiques. Elle a su transmettre son message d'espérance et de résurrection à la nombreuse assistance qui a participé avec beaucoup de piété à la messe des funérailles. Merci aussi à ceux et celles qui ont aidé pour la réception après les funérailles.



LA VÉRITÉ

Nul ne peut venir à moi, si le Père qui m'a envoyé ne l'attire; et je le ressusciterai au dernier jour
(Jean 6, v. 44)

La communauté chrétienne de la CATHÉDRALE DE SAINT-BONIFACE célèbre le "TRIDUUM PASCAL"

Un dernier pas . . . un nouveau pas . . .

1. A LA CATHÉDRALE

JEUDI SAINT

- 16h00 Célébration eucharistique
- 19h30 Célébration de la CÈNE DU SEIGNEUR et FÊTE de la première des communions.
- 22h00 Veillée de prières, de chants et de méditation devant le Saint-Sacrement.

Confessions: 15h30 à 16h00

VENDREDI SAINT:

- 15h00 Célébration de la PASSION DU SEIGNEUR.
- 19h30 Veillée de prières, de chants et de méditation: Chemin de la Croix.

Confessions: 10h30 à 11h30, 17h00 à 17h30

SAMEDI SAINT:

- 22h00 Célébration de la VEILLÉE PASCALE: sommet de notre démarche et de notre vie chrétienne.

Confessions: 10h30 à 11h30, 16h00 à 17h00

PÂQUES LA RÉSURRECTION DU SEIGNEUR JÉSUS:

- 8h30) 10h30) 12h30) Célébration eucharistique

Pas de messe à 16h00

Pas de confessions le dimanche de Pâques

2. À LA CHAPELLE SAINT-LOUIS: (rue LaFlèche)

JEUDI SAINT:
- 19h30 Célébration de la CÈNE DU SEIGNEUR.

VENDREDI SAINT:
- 15h00 Célébration de la PASSION DU SEIGNEUR.

SAMEDI SAINT:
- 22h00 Célébration de la VEILLÉE PASCALE.

PÂQUES - LA RÉSURRECTION DU SEIGNEUR JÉSUS:
- 10h30 Célébration eucharistique.

ALLELUIA!

SECRÉTARIAT (suite)

9. Bilan humain et financier du mouvement coopératif francophone de chaque province.

10. Comment envisagez-vous de faire face au défi du mouvement coopératif francophone sur les plans provincial et national?

11. Quelle coopération envisagez-vous de la part des divers paliers gouvernementaux dans la poursuite de vos buts?

12. Quel rôle le C.C.C. devrait-il jouer dans la promotion de la culture canadienne française et du développement coopératif dans votre milieu?

Plusieurs suggestions ont été faites à la suite de ces discussions et des projets sont à l'étude présentement. On est en pourparlers dans l'espoir de créer un poste de directeur général à plein temps pour le Conseil Canadien de Coopération dont les directeurs oeuvrent bénévolement depuis 30 ans.

Cet "animateur en chef" aurait ses entrées à Ottawa auprès des autorités gouvernementales afin d'établir de quelle façon celles-ci peuvent apporter de l'aide au mouvement coopératif francophone. L'appui financier des grands mouvements coopératifs du Québec sera absolument nécessaire à la réalisation d'un tel projet.

La prochaine rencontre des directeurs du C.C.C. est prévue à Montréal pour les 14 et 15 mai prochains. On y fera rapport des conclusions sur les études entreprises et de l'aide financière et humaine dont pourraient bénéficier les mouvements coopératifs francophones en général. A suivre de près.■

ANNONCES CLASSÉES
tél.: 247-4823

Annonces encadrées:
* $2.80 le pouce-colonne
($2.52 si répétées à l'année)
* Heure de tombée: vendredi midi

Annonces régulières
* 7c le mot – minimum $2.50
(6c le mot – minimum $2.00 – si répétées)
* Heure de tombée: lundi midi

Assureurs

Assurances Aurèle Desaulniers
390, boul. Provencher, Tél.: 233-4051


Pour tout service d'assurances
FEU VIE MALADIE
AUTOPAC



Ernst, Liddle & Wolfe Ltd.
ASSURANCES - IMMEUBLES - HYPOTHÈQUES
ADMINISTRATIONS DE PROPRIÉTÉS
100, édifice Paris – Téléphone: 943-5408 – Winnipeg 2

233-7760 AUTOPAC 233-7351
MAURICE-E. SABOURIN LTD
195, boul. Provencher, St-Boniface (6), Man.
ASSURANCES DE TOUS GENRES
AGENCE DE VOYAGES
Avions – Bateaux – Tours – Trains

Avocats-Notaires

MARCOUX, BETOURNAY & GUAY
AVOCATS ET NOTAIRES
L.G. MARCOUX, C.R.
R.L. BETOURNAY
R. GUAY
L. DUVAL
D. LABOSSIÈRE
500 CHILDS BUILDING
211, AVENUE PORTAGE
WINNIPEG
R3B 2A2
942-5263

LAURENT J. ROY
Avocat et Notaire
500-232 avenue Portage
956-1060

LAURIER RÉGNIER
AVOCAT et NOTAIRE
304, édifice Avenue
265, avenue Portage
Winnipeg
R3B 2B2
Bureau: tél.: 942-3124

François Avanthay
LL. B.
Avocat et Notaire
25-185, boul. Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
Téléphone: 233-5029

TEFFAINE, MONNIN & HOGUE
AVOCATS & NOTAIRES
201 — 185, Provencher
Winnipeg, Manitoba
R2H 0G4 233-1426

Chiropracticiens

Rendez-vous Tel: 233-3060
CENTRE CHIROPRACTIQUE PROVENCHER
154, boul. Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0G3
CHIROPRACTICIENS:
Gilbert-E. Bohémier, D.C.
Wayne A.G. Longstaffe, B.S., D.C.
Pia Longstaffe, D.C.

Rendez-vous Tél.: 233-0853
RIVERSIDE CHIROPRACTIC OFFICE
566, chemin Saint Mary's
Saint-Vital
R2M 3L5
CHIROPRACTICIEN
John F. Hunter, D.C.

Comptables

FOREST, GUENETTE & CIE
comptables agréés
262, rue Marion
St-Boniface, R2H 0T7
Téléphone: 233-8593

Divers

ST. BONIFACE PAINTING & DECORATING
Albert Gaborieau, prop.
Décoration intérieure et extérieure,
dans les immeubles commerciaux ou résidentiels.
BUREAU: 284-2124 RÉSIDENCE: 233-3067

LOUER VOTRE PROCHAINE T.V.
de AURÈLE DUPUIS
233-1863 ou 233-6008
Ouvert six jours par semaine
Carmen Moxley Rentals Ltd.

MENUISERIE
Salles de récréation,
armoires, etc.
RAYMOND MIRON
256-9742

INSTRUCTION - VENTE - SERVICE - LOCATION
Major & Minor MUSICAL SUPPLIES
354, rue Marion, Saint-Boniface – Tél.: 233-7232
WAYNE NEVILLE, Propriétaire
Les plus grands fournisseurs de musique populaire dans la ville

Pelland Catering
Traiteurs: mariages, dîners, réceptions et banquets
161, Provencher, St-Boniface
R2H 0G2
TÉLÉPHONE: 247-3319

GUERTIN IMPLEMENT LTD.
Lot 149, chemin du Périmètre
(près de la Route 59)
Case postale 58, St-Vital 8, Man.
VENTE JOHN DEERE,
PIÈCES ET SERVICE
Tél.: 256-4321

Garagistes

HUB SERVICE
alignement des roues,
réparations, réglage,
freins, pneus, essence et huile
760, rue St-Joseph, 247-4533
Gérard Privé, propriétaire

Ferblantiers



LAFRENIERE
Sheet Metal Ltd.
Chauffage Ventilation
Climatisation de l'air
101, rue Youville
St-Boniface
R2H 2T4
Téléphone: 247-2356

Air conditionné
Gouttières
Ferblanterie
Ventilation
ROSSIGNON
SHEET METAL & HEATING
491, ch. Ste Anne
St Vital
R2H 0T1
Tél.: 257-2921
René André 256-3340

Optométristes

Dr E.M. FINKLEMAN
et
Dr S.A. FINKLEMAN
Optométristes
NOUVEAU LOCAL
208, Avenue Building
265, av. Portage
Winnipeg, Tél.: 942-2496
Examen de la vue
et
Lunettes ajustées

EXAMEN DE LA VUE
JAMES SHAEN LTD.
M.N. Lecker, optométriste
2e étage, édifice Hurtig
264, avenue Portage
R3C 0B6
Tél.: 943-6628

Dr. R.J. STANNERS
Optométriste
Examen de la vue
139, boul. Provencher
AU REZ-DE-CHAUSSEE
Tél.: 233-3889
R2H 0G2

Plombiers

LOU'S PLUMBING & HEATING
Plomberie et chauffage
Résidences et commerces
Rénovation et réparation
Nettoyage de tuyaux
Louis Toupin, propriétaire
328, Youville, Saint-Boniface, Manitoba
Téléphone: 233-1708

DOUBLE L Plumbing and Heating
Plomberie et chauffage — résidences, commerces, industries. Rénovation, modifications. Travail professionnel.
Louis Manaigre
Larry Amal
Au téléphone: 269-5108
et 1-883-2113

BOULET
Plumbing and Heating Co. Ltd.
Plomberie et chauffage — installation du chauffage au gaz — On offre un bon service de rénovation et de modification.
Fernand Boulet — Propriétaire Téléphone: 247-6364

Balcaen J.-M. & Sons Ltd.
Plomberie, Chauffage et Tôlerie
Service prompt et efficace offert aux entrepreneurs ou aux individus
Homme de service en plomberie et chauffage de langue française
1392, route Pembina Téléphone: 475-1506

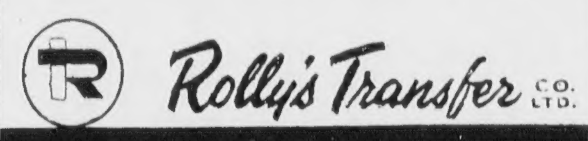
Spécialiste du cuir chevelu

KLEIN'S HAIR AND SCALP SPECIALISTS LTD.
Résout les problèmes des cheveux et du cuir chevelu
* Pellicules
* Cheveux huileux
* Perte excessive des cheveux
* Cheveux secs
714, Edifice Boyd • 388, av. Portage • Tél.: 942-4133

Transports

PIERRE J. BEAUDRY, Prop.


85 DES MEURONS
ST-BONIFACE 6, MAN.
Téléphone: 233-6327

Service général de déménagement, messageries, etc.


Gérant:
Rolly Painchaud Tél.: 256-5869

La SFM vous informe

LE FRANÇAIS EN VILLE

Vendredi soir, le 26 mars, une imposante délégation s'est présentée à la commission Taraska pour la présentation du bref de la S.F.M., sur la révision de la charte de la ville de Winnipeg (dont Saint-Boniface fait partie depuis 1970).

Les trois membres de la commission ont discuté avec nous pendant deux heures, manifestant beaucoup d'intérêt et de bienveillance.

Tous les points importants du mémoire ont été discutés avec précision. Grâce au travail accompli au sein du comité spécial, les membres de la délégation ont manifesté une unité de vues remarquable, dans leurs nombreuses interventions.

Les points essentiels proposés par la S.F.M. sont:

- conserver à Saint-Boniface, son cachet français;
- comités de citoyens actifs couvrant des unités petites, plus proches de la population, par exemple, le vieux Saint-Boniface;
- accepter le fait accompli de l'administration au niveau des districts urbains, mais demander qu'un des districts urbains soit déclaré bilingue: soit le district couvrant:
- la communauté urbaine de Saint-Boniface (ancienne ville),
- la communauté urbaine de Winakwa (Windsor Park, etc.),
- la communauté urbaine de Saint-Vital,
- la communauté urbaine de Saint-Norbert, etc.

Nom suggéré pour le district: District urbain de LAGIMODIÈRE.

- Qu'un bureau d'information et de services en français soit mis à la disposition de la population au centre du district, et un autre aux bureaux centraux de la ville.
- On accepte le Grand Winnipeg, mais on demande que certains pouvoirs soient transférés à des conseils de districts.

Au cours de la discussion, il a été précisé que les pouvoirs les plus importants à transférer au niveau du district portaient sur la gestion du personnel, ce qui permettrait de faire carrière dans le district, assurant aussi des policiers, pompiers, officiers de parcs et de services bilingues, connus de la population et connaissant bien la population et ses besoins.

C'est à l'automne seulement que la commission Taraska fera son rapport au gouvernement provincial. Nos espoirs d'être entendus sont bien fondés.

LES COMITÉS DE PARENTS

Le 18 mars 1976, avait lieu la première rencontre, au niveau provincial, des représentants des comités de parents locaux. Nous avons organisé cette rencontre suite à une demande de l'atelier "comité de parents" à l'assemblée annuelle.

Les représentants présents ont décidé de mettre sur pied un comité organisationnel provincial qui aurait comme mandat:

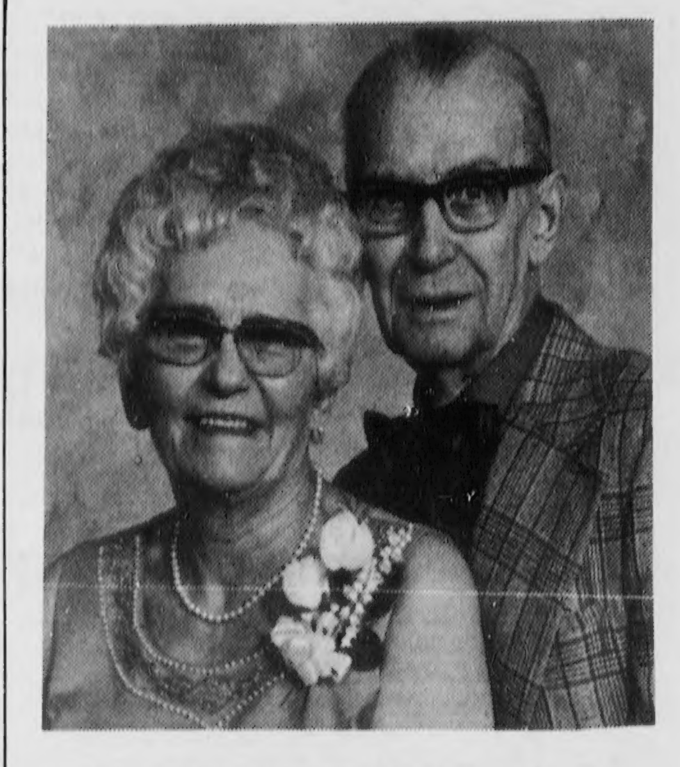
a) de faire des contacts afin de regrouper les comités de parents des autres écoles françaises;

b) d'aider à former d'autres comités de parents;

c) d'approcher la S.F.M. pour de l'aide pour repérer les comités de parents et en former;

d) d'approcher le Conseil Jeunesse Provincial pour que deux de leurs représentants siègent sur le **Comité Provincial des Parents.**

Depuis le 18 mars, plusieurs contacts ont été faits et le comité organisationnel espère rencontrer au moins une personne de chacun des comités de parents d'écoles ou de classes françaises à sa deuxième rencontre qui aura lieu le jeudi 8 avril à 20h00 au bureau de la S.F.M., 340, boulevard Provencher.



CINQUANTIÈME ANNIVERSAIRE DE MARIAGE. — Monsieur et Madame Ben Cyr de Winnipeg, célébreront, le 14 de ce mois, leur cinquantième anniversaire de mariage. Ils s'épousèrent à l'Ile-des-Chênes, où ils habitèrent jusqu'en 1941 alors que monsieur Cyr devint employé des Chemins de Fer Nationaux, à Winnipeg. Les jubilaires ont quatorze enfants, trente-six petits-enfants et quatre arrière-petits-enfants.

AVIS D'AUDIENCE PUBLIQUE

DANS L'AFFAIRE DU
MILK AND DAIRY PRODUCTS
ACT OF MANITOBA

PRENEZ AVIS que le **MILK CONTROL BOARD OF MANITOBA** va se réunir dans la salle Marlborough de l'Hôtel Marlborough, rue Smith, dans la Cité de Winnipeg, Province du Manitoba, mardi, le 13e jour d'avril 1976, à 10 heures de l'avant-midi, conformément aux dispositions de **The Milk and Dairy Products Control Act of Manitoba** et des amendements qui y ont été apportés.

L'objet de cette audience est d'étudier le prix maximum qui peut être demandé par le producteur et l'intermédiaire au consommateur du Manitoba.

PRENEZ DE PLUS AVIS qu'audit endroit et à ladite heure, LA COMMISSION recevra des soumissions relatives audit sujet et toutes évidence qui peut être amenée à l'appui de soumissions faites dans cette affaire.

PRENEZ DE PLUS AVIS que toute personne qui est ou peut être intéressée à tout sujet relatif au sujet considéré et qui se propose à son tour de présenter des soumissions relatives audit sujet, est requise de présenter telles soumissions par écrit, en faisant parvenir par le courrier six copies aux bureaux de la COMMISSION au 545, avenue Broadway, dans la Cité de Winnipeg, le ou avant jeudi, le 8e jour d'avril 1976.

DATE dans la Cité de Winnipeg, Province du Manitoba, ce 22e jour de mars 1976.

THE MILK CONTROL BOARD OF MANITOBA
S. Dorey — Secrétaire

agents d'immeubles

A.E. LE PAGE



ÎLE-DES-CHÊNES
912 pieds carrés sur lot 94' x 120' - $45,400 - Nouvelle maison - 2 niveaux - 5 pièces - 2 chambres à coucher - Décorée avec goût - Tapis mur à mur partout sauf cuisine et salle de bains - Armoires de cuisine en noyer - Chauffage électrique - service 200 amp. - Prise pour sécheuse - Plomberie pour salle de bains au niveau inférieur - Pour plus d'information appelez Joe Robert: 253-0226 - 257-0661 ou Léo Fluet: 253-9986 - 257-0661.

40 acres en culture - bâtiments - compris bungalow de 4 pièces - 2 chambres à coucher - Maison en voie de construction avec puits - le lot peut être subdivisé - Près de Brokenhead - $48,000 - Appelez Joe Robert: 257-0661 - 253-0226 ou Léo Fluet: 253-9986 - 257-0661.

LORETTE - MANITOBA
Maison de 3 chambres à coucher — 1,300 pieds carrés - Tapis dans toutes les pièces - Garage double - Grand lot de 80 x 180 - Près école - Une aubaine.

Appelez Albert chez 247-8851 ou 878-3340
Bel-Air Realty Ltd.

ILE-DES-CHENES — $55,900
La vie à la campagne! Ce bungalow de 1,600 pieds carrés comprend 4 chambres à coucher, un foyer ouvert au salon, les murs du salon et de la salle à manger en cèdre traité contre les intempéries, un solarium clôturé à l'arrière et un auto-port. Le tout sur un lot de ½ acre avec beau jardin à l'arrière

Appelez Bod Arnal au 475-3580 ou 247-2495
MOUSSEAU & MILLS REALTY
206, chemin Sainte-Marie

PAUL'S REALTY LTD.

390, boul. Provencher — Tél.: 247-8861

ST-BONIFACE — Localité centrale. A quelques pas seulement de toutes les commodités. Grande maison de famille avec revenu si désiré. Soubassement à la grandeur. Grande cour avec jardin. Garage, et stationnement supplémentaire.

ST-BONIFACE — Joli petit bungalow de 2 chambres à coucher en très bon état. Garage attenant. Sur lot boisé de 56 x 147 avec grand jardin. Idéal pour jeune couple.

PRES ILE-DES-CHENES — Grand lot de 5 acres sur grand chemin ouvert à l'année. Prix très raisonnable à $11,900.

ST-VITAL — Joli petit bungalow de 4 pièces, 2 chambres à coucher, grand salon, beau plancher de bois dur. Lot spacieux et belle cour. Prix modique à $23,900.

NORWOOD — Grand duplex complètement privé. Soubassement à la grandeur. Tout près du Précieux-Sang. Très bon revenu. Comptant requis raisonnable.

Noël Bérard: 257-5456
Paul Gagnon: 256-6538
Paul Fournier: 257-0791

À vendre

ST-BONIFACE - Petit immeuble-appartements. Bon revenu. Composer: 247-7997.
50-272-JNO

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEUE MARIA TOMLINSON, de la ville de Winnipeg, au Manitoba, veuve de feu Georges Tomlinson, du même endroit, décédé.
TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés Chambre 500, Edifice Childs, 211, avenue Porgtage, Winnipeg, Manitoba, R3B 2A2, le ou avant le 14e jour du mois de mai 1976.
DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 2e jour du mois d'avril 1976.
MARCOUX, BETOURNAY & GUAY
Procureurs de la succession.

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU HENRI BOISJOLI, du village de La Broquerie, au Manitoba, cultivateur, décédé.
TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés Chambre 500, Edifice Childs, 211, avenue Portage, Winnipeg, Manitoba, R3B 2A2, le ou avant le 14e jour du mois de mai 1976.
DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 31e jour de mars 1976.
MARCOUX, BETOURNAY & GUAY
Procureurs de la succession.

À louer

Unités de logement de 2 et 3 chambres à coucher à louer dès juillet. Renseignez-vous au Village Canadien Coop Ltée, angle des rues Vista et St. Mary's - Tél.: 253-4539 (Claude Gagné).
38-182-JNO

Logis de 3 pièces. Salle de bains privée. Poêle et réfrigérateur. Libre le 15 mai. S'adresser à 189, av. Braemar.
1-285-2 C

Rue St-Jean-Baptiste - Bungalow de 2 chambres à coucher. Composer: 233-1159.
1-283-JNO

personnel

ON DÉSIRE louer un jardin dans St-Boniface Centre. Composer 956-1070, poste 134, le jour; 247-2370 le soir.
1-287-JNO

INSTITUTRICE CÉLIBATAIRE DÉSIRE rencontrer homme veuf,célibataire de 35 à 45 ans. S'adresser à: Boîte 282, La Liberté, C.P. 96, St-Boniface, Manitoba.
1-282-2 C

ON DÉSIRE une place avec personne voyageant de Sainte-Agathe à Winnipeg du lundi au vendredi. Pour plus de renseignements appelez Paulette Rochon 233-8931.
51-276-JNO

Gardienne d'enfants du lundi au vendredi. Composer: 774-8549.
1-286-JNO

GARDERIE DE BAMBINS pour enfants de 2 à 5 ans. Pour plus de renseignements, composer 247-8660 le jour; 247-7830 le soir. 197, rue Kitson.
34-368-JNO

MÉDITATION ENREGISTRÉE - Composer 783-0829 jour et nuit sauf le mercredi.
50-267-2 C

ON DÉSIRE LOUER UN JARDIN DANS St-Boniface Nord. Composer 247-4823 le jour; 256-8439 le soir.
51-278-JNO

McKAGUE SIGMAR
Centre Commercial Southdale
256-4356

PARC WINDSOR
Bungalow de 3 chambres à coucher avec garage attenant. Salon et salle à manger. 2 plomberies. Salle de récréation et chambre à coucher supplémentaire au soubassement. Lot complètement paysagé. Appelez Robert Fillion 257-2753.

$31,900 SEULEMENT
Tout près de Transcona - Bungalow de 3 chambres à coucher avec terrain de ½ acre. Très beaux arbres. En excellent état. Grande cuisine. Garage. Bonne eau et champ septique. Appelez R. Lejeune 256-8793.

NORWOOD
Bungalow de 3 chambres à coucher en excellent état. Grand lot. Salle à toutes fins. Tapis mur à mur. Bonne localité. Peut être acheté avec paiement initial minime. Seulement $26,900. Appelez R. Lejeune 256-8793.

ST-VITAL
3 CHAMBRES A COUCHER
Cet attrayant bungalow de 3 chambres à coucher semble avoir été construit exprès pour vous. Son état immaculé lui vaut une attention toute spéciale. Cuisine et salon bien disposés. Seulement 2 ans. On demande seulement $42,900. Appelez Louis Carrière 253-2381.

VIEUX ST-BONIFACE
Quatre chambres à coucher. Tapis mur à mur au salon. 2 salles de bains. Possession immédiate. Léo Grouette 257-2363.

STE-ANNE, MAN.
Bungalow de 1,620 pieds carrés. Cuisine de 14 x 30 avec porte donnant sur patio. Foyer naturel au salon. Possession immédiate. Léo Grouette 257-2363.

ST-BONIFACE
Dans le coeur de Saint-Boniface. Grosse maison de 2 étages. En bon état. Pourrait servir comme duplex. Pour plus de détails appelez Louis Carrière 253-2381.

PARC WINDSOR
Bungalow di 3 chambres à coucher avec garage attenant. Salon et salle à manger. 2 plomberies. Salle de récréation et chambre aà coucher supplémentaire au soubassement. Lot complètement paysagé. Appelez Robert Fillion 257-2753.

ST-BONIFACE
Maison familiale idéale. Avantageusement située près école et autobus. Offre tout le confort désiré avec ses trois salles de bains, son décor de bon goût, ses tapis luxueux. Son prix: $46,900. Pour visiter appelez Annette Roy 256-1186.

FERMES A VENDRE
Ferme à céréales de 729 acres à 15 milles de la ville. Bonne eau et bonnes routes.

FERMES LAITIERES - Bon troupeau. Bâtisses en bon état. Belle occasion pour personnes intéressées. Une à 15 milles de la ville, l'autre à 27 milles de la ville dans centres canadiens-français. Près écoles et hôpitaux. Pour plus de renseignements appelez Annette Roy 256-1186.

NOUS DESIRONS BONNES FERMES A GRAIN avec ou sans bâtiments. Avons clients de l'Europe avec argent comptant. Si vous pensez à vendre, contactez Armand Durand au 256-6960



ST-BONIFACE — $25,900
Maison de 2 chambres à coucher avec hypothèque CMHC à 8½%.

RUE KITSON
Maison 1½ étage - 1 logis de 2 ch. à c. au premier - Revenu $135.00. 1 logis de 2 ch. à c. au 2e. Revenu $150.00. 2 salles de bains. Chambre supplémentaire au sous-sol, avec salle de bains de 2 pièces. Revenu $55.00. Garage loué à $15.00 par mois.



PARC WINDSOR — $29,900
Maison de 1½ étage, 3 chambres à coucher, grande cuisine. Sur grand lot de 50 x 150.

ST-VITAL
Joli bungalow de 3 chambres à coucher, salle de récréation, chambre à coucher au soubassement, 2 salles de bains. Près école et autobus.

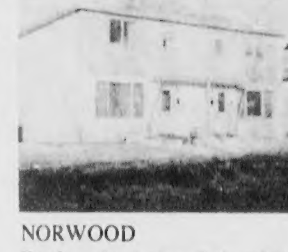
RUE HORACE
Maison de 1½ étage. 2 logis avec entrées privées. Soubassement complet. Hypothèque à 8½%.

RUE ST-JEAN-BAPTISTE
Deux étages. Maison de revenu ou de famille sur grand lot en face du Parc Provencher.

ST-VITAL
Chemin Sainte-Marie. Maison de 1½ étage sur lot de coin zoné commercial. On demande $26,500.

ST-BONIFACE — $22,900
Maison de famille ou de revenu, 2 salles de bains. Près autobus.

ST-BONIFACE — $21,500
Maison de revenu de 1½ étage. 2 logis, 2 salles de bains et entrées privées.



NORWOOD
Duplex côte à côte. 3 chambres à coucher et salle à manger de chaque côté. Le côté sud avec tapis mur à mur et garage double.

ST-BONIFACE — $29,900
Trois petites maisons sur lot de 132 x 112. Vendeur prendrait l'hypothèque pour acheteur qualifié.

RUE BERRY
Maison de 2 étages. Soubassement complet. 2 logis. 2 salles de bains. Pourrait servir comme maison de famille. En très bon état.

M — METRO AGENCIES LTD.
Tél.: 247-2351
294, rue Marion, St-Boniface
Nap. et Bernice Gagnon - Rés.: 233-3510



DANIS REALTY LTD.
519, CH. STE-MARIE — ST-VITAL
Tél.: 247-8957



NORWOOD — Bonne grande maison de 4 ou 5 ch. à c. — 2 salles de bains — Située près des écoles — autobus etc. cette maison bien entretenue est idéale pour votre famille, aussi nombreuse qu'elle soit — Appelez Yvette Pelletier rés. 247-2372.

STE-ANNE — MAN. — Bungalow moderne de 3 ch. à c. — Prix: $39,900 — Appelez Claude Fillion rés. 257-1765.

ST-VITAL — Bon bungalow sur rue Vivian — 3 ch. à c. — Beau lot avec beaucoup d'arbres — Prix: $29,000 — Appelez Aimé Fillion rés. 256-4762.

RUE HINDLEY — Bonne maison moderne de 3 ch. à c. pour $44,900 — Très belle ... — et lot de 197 pieds de profondeur — Appelez Cla... Fillion rés. 257—1765. VENDU

EN CONSTRUCTION — Maison de 2 ch. à coucher sur la rue Kitson — Grand salon — La plus belle cuisine, une salle à manger et un patio vous attendent — Veuillez appeler Ada Guenette rés. 247-5903.

IMMEUBLE-APPARTEMENTS sur rue Saint-Jean-Baptiste — Revenu raisonnable — Bon investissement pour $56,000 — Possession immédiate — Appelez Aimé Fillion rés. 256-4762.

RUE DES MEURONS — Joli bungalow de 2 ch. à c. avec cave complète — Prix: $28,900 — Appelez Aimé Fillion rés. 256-4762.

ÇA VAUT LA PEINE DE FAIRE 200 KILOMÈTRES POUR PARTICIPER

À LA GRANDE VENTE DE PRODUITS ALIMENTAIRES QUE TIENT WHITE'S FOODS À L'OCCASION DE SON *6e ANNIVERSAIRE*

jusqu'à dimanche, le 18 avril, à 6h p.m.

Le magasin qui offre à **PRIX RÉDUITS CHAQUE JOUR**, sept jours par semaine, des **PRODUITS DE HAUTE QUALITÉ**. A l'occasion de notre sixième anniversaire, nos fournisseurs ont été généreux, comme vous pouvez vous en rendre compte par les prix ci-dessous qui correspondent à quelques-unes seulement des aubaines que nous vous offrons.

TIRAGE GRATUIT
de
$100
d'épiceries. Aucune obligation d'acheter.
Le tirage aura lieu le 19 avril.

Riz à longs grains RICELAND - sac de 5 lbs	$1.59
Pain McGAVINS - 10 pains de 24 on.	$3.99
Margarine BUTTERNUT ou HARVEST - empaquetage de 3 lbs	$1.39
NESTLE QUICK - contenant de 3 lbs	$2.69
Café BLUE RIBBON - sac de 1 lb.	$1.18

CIGARETTES
DE TOUTES LES MARQUES
— longues ou régulières —
Le carton **$5.99**

TANG - 2 pqts de 7 on. ou 4 pqts de 3 ½on.	.99
Sirop OLD TYME - Bocal de 16 on.	.59
Sirop BEE HYVE - Canette de 2 lbs	.59
Flocons de maïs COUNTRY - Boîtes de 11 on., 2 -	.99
Saumon SOCKEYE CLOVER LEAF - Grosse canette	$2.19

SUCRE Sac de 40 kg (88 lbs) **$20.99**

Nourriture de Bébés HEINZ - Le bocal	$0.20
Fromage VELVEETA - Paquet de 2 lbs	$2.29
Biscuits DADS COOKIES - Sac de 1 lb	$0.89
Tomates AYLMER - Canette de 28 on.	$0.61
Beurre 1ère catégorie - La livre	$1.15

Saindoux TENDERFLAKE - 2 lbs	$0.97
Croustilles OLD DUTCH - Paquets jumelés	$0.79
Hareng CONNERS PRET À SERVIR - 4 canettes	$0.89
Pudding NESTLÉ - 3 canettes de 15 on.	$1.00

POULET FRAIS **.79¢**
CATÉGORIE "A" la livre

Boeuf rouge — Catégorie "A-1" — (Gouvernement)

BIFTECK

T-BONE
SIRLOIN
RIB
WING

$1.46
la livre

préparations à gâteaux DUNCAN HINES - Le paquet régulier	.69
Ketchup HEINZ - Pot de 32 on.	.99
crème glacée SILVERWOODS - Carton de 3 chopines	.99
serviettes de papier ROYAL - Empaquetage jumelé	.85

Détergent
TIDE
Empaquetage de 5 lbs
$2.24

margarine molle HARVEST - 2 pots d'une lb.	.89
jus de pommes SCOTIAN GOLD - 2 canettes de 48 on.	.95
sauce aux pommes BONIMART - 4 canettes de 14 on.	.95
cristaux d'oranges JOLLY MILLER - Empaquetage de 4 canettes	.79

PLANTES ET FLEURS POUR PÂQUES

Ponpons en pots	Lys de Pâques	Hydrangées	Azalées	Hyacinthes
$3.49 ch.	$3.99 ch.	$5.29 ch.	$3.79	$3.99 ch.

Schampooing OZONE - Bouteille de 16 on. **$1.49**

OUVERT : DU LUNDI AU SAMEDI DE 9H A.M. À 9H P.M. • DIMANCHE DE MIDI À 6H00 P.M.

MACARONI COUPÉ ET SPAGHETTI LONG — Boite de 5 lbs **$0.99**

WHITE'S FOODS

100% INDÉPENDANT

390, boulevard Provencher, près du Club La Vérendrye, de La Vieille Gare, et vis-à-vis le Club Belge.
Entrée à la station d'essence.

100% MANITOBAIN, propriété et gérance